23 JUILLET 2015
DÉPOT : BRUXELLES X
N°30

Pleinchamp

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE

FWA

PÉRIODIQUE D'INFORMATION AGRICOLE DIFFUSÉ LE JEUDI AUPRÈS DE TOUS LES EXPLOITANTS AGRICOLES DE WALLONIE
Chaussée de Namur, 47 B-5030 - Gembloux - Tél. : 081 60 00 60 - Fax : 081 60 04 46 - email : pleinchamp@fwa.be - www.fwa.be

CETTE SEMAINE

- L'indice de confiance 2015 de Crelan 2
- Aider le secteur porcin et laitier 3
- Dossier CGTA 4-9
- Foire de Libramont 12-17
- Les pages de l'Arsia 19-22
- Les pages du CSA 24-25
- Pesticide : la FWA empoisonne le débat ! 26
- Des enzymes pour améliorer le lisier 27
- Les secteurs au menu du dernier Conseil agricole 28
- Zwischen Eupen und Sankt-Vith 29-32
- Marchés 33
- Le boeuf, délicieux, sain et écologique par nature ! 40

Surface d'intérêt écologique et carnet de champ

Vous allez recevoir un courrier !
Toute l'info sur www.fwa.be et chez votre secrétaire FWA

Pas de Pleinchamp la semaine prochaine

ÉDITO

Rencontres: l'administration en attendant Libramont

A la vieille de la Foire agricole et forestière de Libramont, et pour sa dernière réunion avant la trêve estivale, le Comité Directeur Syndical de la FWA a rencontré le nouveau patron de l'administration.

Yvan Hayez

Brieuc Quévy a été nommé, par le Gouvernement wallon, directeur de la DGO3 (administration wallonne de l'agriculture et de l'environnement) en mai dernier.

Les cadres de la FWA avaient souhaité de le rencontrer en poursuivant deux objectifs. Le premier consistait à clarifier les modalités de relations entre la FWA et l'administration. Le second était de rappeler à l'administration les réalités de terrain liées aux contraintes légales dont la mise en œuvre peut être source de problèmes et de lourdeur pour les agriculteurs.

Pour rencontrer le Comité Directeur Syndical, Brieuc Quévy a pris soin de se faire accompagner de 7 de ses 11 plus proches collaborateurs: Madame Elise Hennin (contrat de gestion de l'administration), Messieurs Philippe Nemry (Police et contrôles), Michel Vanquaillie (Ruralité et cours d'eau), Alain Istasse (Aides-paiements), Bernard Hennuy (Aides-calcul), René Poismans (Organisme payeur), Jean-Marie Marot (Vulgarisation, Recherche et développement). Le fait que le directeur général de l'administration nous ait rencontrés avec 7 de ses inspecteurs généraux constitue un message en soi.

Après avoir été accueilli par André Willem, premier vice-président de la FWA, en raison de l'absence excusée du président D. Coulonval, B. Quévy a livré un discours d'introduction devant un Comité Directeur Syndical largement représenté. Dès les premiers mots de son intervention, il a exprimé sa volonté et celle de son administration de travailler ensemble avec les représentants de la FWA. Ceci étant, B. Quévy a tout de suite précisé que cette collaboration devait être balisée. En effet, le directeur général de l'administration considère que son institution n'est pas là pour faire de la politique mais bien pour mettre en œuvre la politique proposée par les Ministres de l'Agriculture et de l'Environnement et arrêtée par le Gouvernement wallon.

Il considère que l'administration est un relais entre le terrain et les Cabinets et plaide pour un rythme de concertation régulier et permanent (un agenda sera fixé en ce sens). Jeudi dernier, Brieuc Quévy nous a lancé une invitation pour son comité de direction de rentrée en septembre prochain. L'objectif de cette rencontre est, dans le prolongement de la réunion de jeudi dernier, d'avoir un échange encore plus abouti sur les constats et les attentes du secteur par rapport à l'administration.

Après cette introduction, B. Quévy a présenté ce qu'il considère comme les 4 grandes missions de la DGO3 à l'égard de l'agriculture:

- Encadrement: défini par le nouveau code wallon de l'agriculture, l'encadrement recouvre 4 axes (revenu agricole, installation des jeunes, emploi et démarches entrepreneuriales, promotion de l'agriculture et de ses produits)
- Paiement des aides: l'administration cherche à trouver avec le Ministre les meilleurs régimes d'aide possibles et d'optimiser la consommation des différentes enveloppes budgétaires
- Mise en œuvre des diverses politiques sur le terrain en ce compris les contrôles. Le patron de l'administration s'est dit conscient qu'il s'agit d'un point délicat, mais les contrôles sont le prix à payer pour l'octroi des aides européennes. Son administration est elle-même l'une des plus auditées.
- Expertise vis-à-vis du Gouvernement: il s'agit d'un travail de fond important pour permettre aux Ministre et au Gouvernement la transposi-

suite en page 3

BEISER
environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
00 33 825 825 488
0,15 €/min + coût opérateur
www.beiser.fr
Du 24 au 27 juillet 2015
STAND 49.01 BELGIQUE
Libramont
Nous sommes tous des enfants de la Terre
Grand Jeu
Toit coulissant / caillebotis PVC
Unique en Europe
Exposée à Libramont
Niche à veau 1 place Isolée
Lauréat SOMMETS 2015
Prix de l'innovation en équipement au Sommet de l'Elevage
NOUVEAU
Cage de contention
avec réducteur de largeur intégré
Exposée à Libramont
Système de pesée disponible en option
Livraison gratuite à partir de 750 € ht d'achat.
© Beiser Environnement - Juillet 2015. Photos non contractuelles.
Rendez-vous sur notre stand
STAND 49.01
1er prix
Valeur de 1122€ TTC
Plus d'infos sur
www.beiser.fr

La confiance des agriculteurs en baisse

Pour la neuvième année consécutive, la banque Crelan a sondé la confiance des agriculteurs dans l'avenir de leur secteur. Les résultats de l'édition 2015 indiquent que la confiance des agriculteurs belges est en baisse. La pression sur les prix et l'incertitude liée aux nouvelles réglementations expliquent en partie ces baisses. L'étude a permis de relever que le secteur entrevoit néanmoins beaucoup de possibilités. Celles-ci peuvent offrir un réel effet positif sur la croissance et le développement des exploitations agricoles et horticoles.

Luc Versele, CEO de Crelan

Les résultats de l'Indice de Confiance 2015 sont basés sur des enquêtes téléphoniques, réalisées entre le 30 mars et le 28 avril 2015, auprès de 1.094 agriculteurs belges.

Au moyen d'un certain nombre de questions fondamentales, la banque a examiné comment les agriculteurs et les horticulteurs évaluaient leur profession, s'ils la conseilleraient aux autres, s'ils choisiraient à nouveau la même profession, comment ils évaluent leur résultat financier et s'ils avaient des plans d'investissement. Cette année, l'enquête a été complétée par une analyse SWOT (un outil de stratégie d'entreprise permettant de déterminer les options envisageables comme les Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces), réalisée par les agriculteurs interrogés.

Baisse de la confiance

L'étude montre que la confiance des agriculteurs belges baisse. L'indice, au niveau national, perd 8 points (de 48 à 40). En Wallonie, cette baisse (de 51 à 42) est plus importante qu'en Flandre (de 46 à 39). La confiance en Wallonie est donc encore légèrement supérieure. La baisse de la confiance est un phénomène commun à tous les secteurs de production et à toutes les régions. La baisse la plus importante est vécue par le secteur laitier tant en Wallonie qu'en Flandre. Le secteur des bovins viandeux et mixtes connaît également un recul de la confiance net en Flandre. Le secteur des grandes cultures en Wallonie n'est pas épargné par la baisse de l'indice de confiance. La baisse de l'indice de confiance se décline naturellement dans les paramètres de l'étude. Ainsi, moins de la moitié des agriculteurs évaluent positivement leur métier (43% en Wallonie et 46% en Flandre). La baisse est significative par rapport à 2014 (-24% en Wallonie et -14% en Flandre). La recommandation du métier des agriculteurs envers leur entourage connait un recul important en Flandre. Ce paramètre reste assez stable dans le sud du Pays. Finalement, l'étude révèle que le nombre d'agriculteurs qui ne réitéraient pas le choix du métier est en hausse.

Le revenu de l'agriculteur est sous pression

Le revenu agricole est sous pression et c'est le facteur principal qui explique la baisse de l'indice de confiance. Les agriculteurs évaluent négativement les résultats financiers des derniers 12 mois (53% en Wallonie et 64% en Flandre ont un avis négatif). Ces faibles scores n'atteignent pas encore le niveau des années de crise 2009 et 2010, mais représentent néanmoins le résultat le plus faible des cinq dernières années. Le nombre d'exploitations déclarant avoir des problèmes de trésorerie augmente légèrement en Flandre (pour atteindre 18%, +3%) et de façon plus marquée en Wallonie (pour atteindre 28%, +9%). Ces insuffisances sont principalement compensées par un crédit à moyen terme, un crédit-pont, un crédit de caisse ou une demande de report de capital. Les intentions d'investissement connaissent un recul à moyen terme (de 2 à 5 ans). Ainsi, en Wallonie, 29% des agriculteurs interrogés déclarent prévoir des investissements (-6%) tandis qu'en Flandre, ils sont 23% (-4%). Pour les investissements à court terme (dans l'année), nous notons une diminution en Wallonie pour atteindre 17% (-6%) de l'échantillon et une augmentation en Flandre jusqu'à 24% (+5%). Les principales destinations de ces investissements concernent la construction et la rénovation de bâtiments d'exploitation, l'extension de l'exploitation et l'achat de matériel ainsi que l'acquisition de terres. La baisse de la facture énergétique est une motivation importante pour investir.

Pression sur les prix et volatilité

La surproduction dans certains secteurs, l'embargo commercial russe visant certains produits agricoles européens et le recul de la demande chinoise pour le lait en poudre sont des éléments qui ont influencé les prix à la baisse. Cela s'est manifesté très fortement dans les prix du lait, des céréales, des pommes de terre et de la viande porcine. La menace d'un superprélèvement a impacté une partie du secteur laitier en Flandre.

Modification et complexification de la PAC

Le secteur agricole et horticole, comme dans de nombreux secteurs, est confronté à de nombreuses réglementations de plus en plus complexes. Les changements liés à la PAC auront un impact important dans les exploitations concernées par la diminution des subsides. Les exigences en termes de verdissement ajoutent des contraintes chez les agriculteurs. De plus, l'incertitude concernant la nouvelle mouture de la nouvelle réglementation ISA peut impacter les intentions d'investissement. En Flandre, les conséquences de la réglementation Natura2000 sont très importantes puisqu'elle impacte la sécurité juridique de certaines exploitations. Par ailleurs, les changements concernant les aides à l'investissement (VLIF) nécessitent un temps d'adaptation chez les agriculteurs. Les éléments ci-dessus engendrent des contraintes supplémentaires chez les agriculteurs, non seulement en matière de connaissances, mais aussi en matière d'investissements et de faisabilité économique. L'incertitude qui en découle se ressent dans l'Indice de Confiance.

Une analyse stratégique pour le secteur

En plus des questions classiques, l'Indice de Confiance de Crelan traite, chaque année, un nouveau thème d'actualité. Cette année, il a été demandé aux agriculteurs de préparer une analyse SWOT pour la profession. Il en ressort que, malgré la baisse de confiance, les agriculteurs et horticulteurs voient encore de nombreuses opportunités dans leur activité.

Forces et faiblesses

Le top 3 national des forces se présente comme suit : la santé de l'exploitant, une organisation efficace du travail et des acheteurs stables. En Wallonie, ce top 3 est complété par les réserves financières et en Flandre, par la présence des permis nécessaires. Le top 3 des principales faiblesses sont sensiblement les mêmes, avec cependant un ordre légèrement différent par région. En premier vient, en Wallonie, le coût de production par produit (en troisième position, en Flandre). La Flandre pointe le fait que l'agriculteur n'a pas ou quasiment pas d'influence sur les prix (en troisième position, en Wallonie). La disponibilité restreinte des terres aux alentours de l'exploitation est à la deuxième place dans les deux régions.

Menaces et opportunités

L'agriculteur flamand fustige l'insécurité autour de la réglementation générale, voit les contraintes environnementales comme une menace sérieuse et sa confiance dans le gouvernement fait défaut. Son collègue wallon s'inquiète plutôt de la volatilité des prix, de la faible rentabilité et des modifications apportées à la PAC. Tant en Wallonie qu'en Flandre, les agriculteurs entrevoient la possibilité d'améliorer encore l'efficacité de leur exploitation. Selon eux, suivre des formations adaptées peut certainement y contribuer. Les agriculteurs wallons attendent, en outre, beaucoup de la diversification, de la collaboration avec des collègues et de la couverture des prix par le biais des marchés à terme. En Flandre, l'accent porte un peu plus sur l'automatisation, l'informatisation des données de l'exploitation et sur l'agriculture de précision

Vincent Van Zande, Market Manager agricole

Optimisme en l'avenir moyennant plusieurs conditions

Luc Versele, CEO de Crelan a rappelé, lors de la présentation des résultats de l'enquête, que L'Indice de Confiance de Crelan est, pour la banque, un moyen de rester en contact avec le secteur et d'être à l'écoute de leurs aspirations. Le secteur agricole et horticole est depuis plusieurs années sous pression. Les attentes vis-à-vis du métier sont de plus en plus élevées. L'agriculteur doit être, à la fois, un expert technique, commercial, financier et en organisation. Avec l'afflux de nouvelles réglementations et la pression sur les marges, il n'est pas étonnant que la confiance diminue dans ce secteur. Il est cependant important et positif que l'agriculteur entrevoie encore de nombreuses possibilités permettant de stimuler la croissance de son exploitation. Ces opportunités se situent principalement dans l'amélioration de l'efficacité par le biais de la recherche scientifique, de l'informatisation, de la collaboration et d'une bonne formation. Une réglementation stable et claire, un cadre environnemental acceptable et des prix a-t-il ajouté.

suite de la page 1

tion la plus adéquate possible des nombreuses directives européennes.

Pour chacune de ces 4 missions, B. Quévy souhaite avec notre Fédération une pleine collaboration moyennant les balises qu'il a rappelées dans son introduction.

En conclusion, le patron de l'administration nous a informés qu'il avait insisté auprès de ses inspecteurs généraux sur 3 points:

- Simplification administrative (il s'agit d'une volonté du Gouvernement wallon)
- Une évaluation après 6 ans de fusion entre les administrations de l'Agriculture et de l'Environnement pour améliorer encore l'intégration des deux services et évaluer le rapport coût-bénéfice des politiques mises en place
- Améliorer l'efficience de la DGO3 malgré la diminution de ses effectifs.

Un échange entre les représentants de l'administration et les membres du Comité Directeur Syndical a ensuite eu lieu pendant plus d'une heure et demie. De nombreux thèmes ont été abordés, parmi lesquels:

- Une clarification des relations triangulaires entre Cabinets, Administration et FWA. La FWA concerte avec l'administration et négocie avec les Cabinets.
- La simplification administrative: pour la FWA, il s'agit d'une priorité pour la rentrée de septembre. L'administration partage ce souci et s'est dite ouverte à une pleine collaboration.
- En matière de concertation, nous avons exprimé notre volonté (partagée par l'administration) d'entamer les discussions le plus en amont possible sans attendre la dernière minute
- Pour la mise en œuvre de nouvelles politiques, la FWA a demandé une analyse économique (systématique si possible) des scénarios envisagés; une analyse des réflexions menées chez nos voisins ainsi qu'un suivi et des phases tests de façon plus systématique des politiques mises en œuvre
- En matière de contrôle, nous avons proposé la mise en place d'un guide du contrôleur visant à rendre le contrôle aussi objectif et impartial que possible

Ces thématiques auxquelles B. Quévy et ses collaborateurs ont répondu point par point ont été enrichies par des cas très concrets vécus sur le terrain et répercutés par les membres du Comité Directeur Syndical. Globalement, nous devons considérer cette rencontre positivement et nous resterons très attentifs à ce que les principes de bonnes intentions annoncés se concrétisent dès la rentrée. Ceci étant, la Foire Agricole et Forestière de Libramont qui s'ouvre ce vendredi sera l'occasion de prolonger et d'amplifier les échanges tant avec les représentant de l'administration qu'avec les nombreux représentants politiques avec lesquels des rendez-vous ont déjà été fixés.

Bien que la FWA n'attende pas le dernier week-end de juillet pour ce faire, Libramont est mise à profit pour interpeler le monde politique sur les nombreux dossiers qui préoccupent notre secteur. La sécheresse et ses conséquences dans tous les secteurs, la détérioration des prix agricoles, les craintes légitimes liées à la mise en œuvre de la PAC et les conditions kafkaïennes liées à l'administration dans le quotidien des exploitations seront au cœur de nos interpellations.

Mais la Foire de Libramont est et doit rester un moment de détente pour les agriculteurs et une vitrine de notre métier, dont nous avons toutes les raisons d'être fiers. Plus spécifiquement, pour la FWA, Libramont est l'occasion d'accueillir en toute convivialité ses membres et de partager un moment d'échange. Rendez-vous à toutes et tous sur notre stand durant ces 4 jours. Nous formulons nos vœux d'une moisson la meilleure possible à celles et ceux qui seront retenus par les lois de la nature.

Aider le secteur porcin ...et laitier

Ana Granados

Janvier 2014: embargo sanitaire russe touchant toute l'Europe sur certains produits porcins. La Russie prétend que la peste porcine africaine est une menace à sa frontière et ferme ses frontières, alors que la PPA est déjà présente dans leur territoire; cherchez l'erreur... Prix de base = un peu plus d'1 euro/kg (pas de quoi sauter de joie).

Août 2014: prolongation et élargissement de l'embargo à d'autres produits porcins et agroalimentaires. Prix du porc = aux alentours de 1,20 euros/kg mais il commence à dégringoler avant de toucher le fond en janvier à 0,90 euros/kg!

Juillet 2015: les prix bas persistent. La Russie annonce la prolongation de l'embargo. Les associations agricoles disent BASTA! Le président de la concertation chaîne (Piet Vanthemsche), regroupant tous les acteurs de la chaîne agroalimentaire demande une réunion d'urgence de la concertation chaîne porcine. Ce groupe est formé par les éleveurs (FWA, BB et ABS), les abattoirs (FEBEV), l'industrie agroalimentaire (FENAVIAN et FEVIA) et la grande distribution (COMEOS) et se réunit déjà régulièrement pour, entre autres, essayer que tous le maillons soient payés au juste prix, en commençant par les éleveurs.

2 juillet 2015: un communiqué de presse de ce même groupe concertation chaîne porcine fait appel à tous les niveaux de pouvoir et leur demande de prendre des mesures visant à améliorer la situation du secteur porcin (cf pleinchamp du 9 juillet)

14 juillet 2015: après le Conseil agricole du 13 juillet et le communiqué du groupe de concertation, les acteurs de la filière reçoivent une invitation du ministre Borsus à se réunir à son cabinet pour trouver des solutions au plus vite.

16 juillet 2015: réunion avec M. Borsus. Les partenaires expliquent la situation au ministre. Celui-ci propose des pistes, au niveau fédéral mais aussi en concertation avec les niveaux régional et européen. Elles sont déjà à l'étude ou vont l'être très bientôt.

En voici quelques-unes:

- Monitoring belge et européen des prix: validation de l'index du prix de la viande de porc selon les charges des producteurs selon le principe; le prix de l'aliment augmente, le prix à l'éleveur aussi.
- Renforcement très important de la cellule exportation de l'AFSCA afin de d'ouvrir des nouveaux marchés à l'export en coordination avec les organismes régionaux de promotion et d'exportation, et mise à l'agenda de nos missions économiques à l'étranger du volet agricole.
- Des mesures fiscales et liées aux cotisations sociales sont également à l'étude

La FWA se réjouit du soutien que le ministre fédéral apporte au secteur et attend ses fruits avec impatience. Et elle ne doute pas que le ministre régional de l'agriculture lui emboitera le pas. Le déblocage de la situation provoquée entre autres par l'embargo russe portera également ses fruits au petit secteur porcin wallon; qu'ils aient du porc standard ou des filières de qualité différenciée. Les deux sont intimement liées!

Par ailleurs, à l'heure où nous bouclons cette édition du journal, la FWA est présente à la réunion de la Concertation Chaîne qu'elle a provoquée sur le secteur laitier, dont les prix sont insuffisants pour rémunérer les producteurs. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la discussion «lait» via nos prochaines éditions et via le site internet www.fwa.be.

ESSO
Revendeur officiel pour votre région
GROUPE LMV SPRL - LINCÉ - MEUNIER - VERLAINE
GROUPE LMV
LINCE MEUNIER VERLAINE
Libramont
Nous sommes tous des enfants de la Terre
Suivez notre ballon
et rejoignez-nous
sur le stand 6301 !!!
Votre expert chaleur
ESSO GASOIL EXTRA
Lubrifiant Mobil
VOTRE FOURNISSEUR ESSO VOUS RECOMMANDE LE GASOIL EXTRA
084 47 89 29 • 084 21 11 36 • 083 69 93 23 • 082 74 54 24 • 061 31 40 44 • 063 67 70 69

Dossier

CGTA

La nouvelle réforme de la PAC apporte son lot de changements et d'incertitudes. L'évolution du système de calcul des droits à l'hectare et du calcul des aides couplées font se poser beaucoup de questions dans les exploitations. Pour beaucoup, la nouvelle PAC sera synonyme de diminution des aides, une nouvelle donne qui aura un double impact, en touchant à la fois le revenu et la trésorerie de nos exploitations.

Jean Marot

Ces questions, il est nécessaire d'y répondre en ayant une idée claire de la situation en se baser sur des chiffres précis afin d'envisager au mieux les conséquences sur l'exploitation et ses revenus. La comptabilité de gestion est un véritable baromètre de l'exploitation, elle permet d'apporter des conseils et un encadrement des exploitations agricoles dans le cadre d'une reprise, d'investissements, d'évolution de l'exploitation ou encore dans le cadre d'une médiation avec un créancier.

Comme vous le découvrirez en lisant la suite de ce dossier, le CGTA et ses conseillers de gestion sont là pour vous aider à mettre en place, chez vous, cette comptabilité et surtout à en tirer les informations essentielles au futur de votre exploitation.

CGTA, mode d'emploi

Que et qui se cache derrière ces quelques lettres ... Un centre nerveux au service des agriculteurs. Des conseillers et des consultants qui oeuvrent au quotidien sur le terrain. Des aiguilleurs, pas du ciel, mais bien de la terre dont ils défendent le travail au quotidien. Des guides également, qui aident et éclairent les jeunes dans leurs démarches d'installation. Michel Mathieu, responsable du Centre de Gestion et de Technique Agricole, présente les contours de cet indispensable outil.

Marie-France Vienne

Le CGTA est le plus grand centre de Wallonie dont il couvre l'entièreté du territoire. Ses conseillers travaillent sur plus de 1.500 comptabilités. Sa caractéristique est qu'il s'agit d'un centre indépendant et privé non subsidié. Le pôle s'occupe de comptabilité de gestion, soit une comptabilité analytique, obligatoire pour les agriculteurs qui obtiennent des aides. «La comptabilité est à l'exploitation ce que l'alimentation est au bétail : indispensable et inévitable», souligne Michel Mathieu. Le CGTA participe aussi à une banque de données dans le cadre du réseau européen RICA et pratique la consultance au travers des dossiers ISA. Elle propose aux agriculteurs une grille analytique de toutes les spéculations et les conseille pour l'orientation administrative et fiscale de leur exploitation.

-10%
TOUS LES SAMEDIS MATINS
8h30 à 12h POUR LES ENLÈVEMENTS
PAIEMENT COMPTANT
(bancontact possible)
FILMS D'ENSILAGE ● SOUS-FILMS À VIDE ●
FILETS DE PROTECTION ●
SANGLES ● SACS SILO ● TISSUBEL®
Représentant pour la Wallonie & adresse d'enlèvement:
Georges Duchemin, Rue Taillée voie 2, 6230 Buzet Tel.: 0497 91 88 60
pype
AGRO & GEO TEXTILES
www.pypeagt.be
Meensesteenweg 262, 8890 Dadizele TEL. 056 50 15 50

Un binôme FWA-CGTA

Les consultants passent deux fois par an dans les exploitations et recueillent à la fin de chaque année toutes les informations techniques, les recettes et les dépenses. Non seulement on collecte des données mais surtout nous les utilisons pour en faire des schémas de comparaison. Grâce à ces tableaux, on peut retourner chez l'agriculteur pour lui expliquer les résultats, les interpréter et les comparer à d'autres. Le cas échéant, on formule des points de réflexion. Par exemple, on peut attirer son attention sur des aspects techniques (consommation de concentrés par exemple), des aspects d'ordre fiscal pour expliquer la taxation, ou pour l'orienter dans un choix de régime TVA: soit garder le régime forfaitaire ou adopter le régime réel, ou encore sur des choix d'investissements, qu'ils soient matériels ou immobiliers. On peut aussi le diriger vers les services de la FWA, poursuit Michel Mathieu. Car le CGTA est le prolongement de la FWA au sein de l'exploitation. Les deux constituent un binôme qui s'est par ailleurs montré particulièrement efficace dans l'optimalisation des aides par un dialogue efficace et constant ainsi que par de nombreuses interventions. Le CGTA met donc à la disposition de l'agriculteur toutes les nouvelles directives administratives qui s'appliquent directement à son exploitation. Notamment pour bénéficier d'aides ISA, des mesures MAE ... Grâce à la FWA, le CGTA a sous la main l'information qu'il diffuse de manière concrète, précise et de façon individuelle à l'agriculteur.

Michel Mathieu, responsable du CGTA

Le processus d'installation

Le CGTA joue un grand rôle auprès des jeunes qui souhaitent s'installer. «On examine en tout premier lieu les conditions d'accessibilité du jeune pour la reprise (stage, âge, expérience, diplômes). On cerne ensuite la nature du bien qu'il reprend: on étudie la faisabilité et la rentabilité de la reprise car il ne faut pas oublier que le jeune s'engage sur du très long terme. Il s'agit carrément d'un choix de vie. C'est ainsi que l'on essaie de comprendre ses motivations pour être sûr que ce soit son projet à lui et non celui des parents qui ont développé l'exploitation dans leur propre optique. L'aspect économique est évidemment abordé: il faut un projet qui tienne économiquement la route et un montant de la reprise supportable. Il peut arriver, c'est heureusement très rare, que des parents remettent l'exploitation pour se sortir eux-mêmes de l'ornière financière. Inutile de dire que c'est catastrophique. Le fils ne doit pas être là pour supporter les erreurs du passé. Mais en général, la reprise se déroule bien car elle assure la continuité de l'exploitation. Il est important aussi de déterminer ses projets et ses perspectives d'avenir: le jeune repreneur a-t-il envie de développer d'autres spéculations? Il faut l'orienter et le guider», insiste Michel Mathieu. Un consultant se rend également dans l'exploitation pour discuter avec les parents et le jeune pour poser les bonnes questions: que va-t-on mettre dans la reprise? En effet, certains postes sont subsidiables et d'autres non. Le but est bien entendu que le jeune fasse une reprise correcte et qu'il ne s'engage pas dans l'inconnu. Il y a, de toute façon, un suivi de la part du CGTA via la comptabilité.

Profil des jeunes

Michel Mathieu dresse trois grands types de profils parmi les jeunes qui s'installent: celui qui suit ses parents dans une ferme en régime de croisière. A côté de cela, on voit de plus en plus de jeunes qui s'installent dans des exploitations qui ne sont pas suffisamment développées et ne justifient pas un travail à temps plein. Or, pour dégager un revenu suffisant, le jeune devrait se lancer dans des investissements considérables. Il vaut donc mieux qu'il garde son exploitation en l'état et trouve un revenu complémentaire à l'extérieur. Enfin, le CGTA rencontre des jeunes qui veulent créer leur exploitation avec une production différente: les plus classiques étant les volailles ou les porcs, voire la production fruitière ou légumière, ainsi que toutes les valorisations des productions qui intègrent la vente à la ferme. Dans ces derniers cas, c'est un peu plus risqué car il faut trouver sa clientèle et faire en sorte que sa production rencontre une demande réelle. Il est bien sûr plus aisé de s'installer dans un système conventionnel où les prix sont fixés comme c'est le cas pour le lait, les céréales, les betteraves, la viande ...mais gare à la volatilité qui joue et impacte fortement le revenu.

Mais si certains jeunes sortent des sentiers battus, c'est qu'il existe une raison: le développement des exploitations a été bloqué par l'imposition des quotas et des facteurs de production. Des quotas et un système de primes qui enferment les agriculteurs et les jeunes candidats à l'installation dans un carcan. Si les parents ont développé une exploitation importante, cela suffira pour dégager un revenu et rembourser les prêts; dans le cas contraire, il faudra avoir recours à une activité à l'extérieur ou augmenter la plus-value des produits.

De plus les nouvelles évolutions ne sont guère enthousiasmantes, diminution des aides, abandon des quotas, incertitude des marchés et sans oublier les contraintes administratives.

Dossier

CGTA

Tant qu'il y aura des hommes …

«Ensemble, gérons l'avenir», tel est le slogan du CGTA. Michel Mathieu affirme que l'agriculteur est un chef d'entreprise qui doit s'entourer de personnes compétentes pour prendre ses décisions. «J'estime que dans notre domaine, nous avons ces compétences. On est là pour épauler l'agriculteur et l'aider à faire les bons choix pour qu'il gère le présent. L'avenir? Je pense qu'il faudra que l'on s'adapte à l'évolution, à savoir avec moins d'exploitations mais de plus grande importance en productions conventionnelles ou des structures orientées vers les services aux citoyens sous toutes ces formes. Mais l'on ressent un retour vers la terre. C'est ainsi que l'on observe le paradoxe suivant: on nous dit que le nombre de reprises diminue et en même temps de nombreux jeunes se pressent à la FJA pour suivre des cours qui permettent l'accès aux aides à l'installation», termine Michel Mathieu. Et les chiffres de lui donner raison puisqu'il y a eu, pour l'année 2014 au sein de son service 27 reprises. Et un total de 328 reprises entre 2007 et 2015. Il faut donner de l'avenir à notre agriculture. Un avenir qui n'est jamais aussi noir qu'on le prédit même s'il n'est pas non plus aussi rose qu'on ne peut l'espérer …

Le CGTA (Centre de Gestion et de Technique Agricole) de la FWA a quinze ans d'existence. Présent sur le terrain partout en Wallonie, y compris en région germanophone, il dispose d'une solide expérience et d'un programme de calcul de résultat de comptabilité performant et rapidement exécutable et des résultats très lisibles pour les agriculteurs et les conseillers. Avec l'entrée en vigueur le 1er janvier 2007 du dispositif ISA – en remplacement de l'ancien FIA – le CGTA s'est repositionné dans ce nouveau créneau, donnant à la notion de «consultant» une nouvelle dimension. Le rôle de ce dernier est d'encadrer, de conseiller, d'introduire et d'assurer un suivi du dossier. De plus, ISA consacre tout un volet à la reprise d'exploitation et là aussi, l'expérience du CGTA joue son rôle de conseiller et d'encadrement pour le jeune dans une période cruciale pour son avenir professionnel. Il en sera de même dans les prochains moins avec la nouvelle mouture des aides ISA.

Accompagnateur de performances

Un coin de tableau que l'on croirait anodin, des tintements et comme un repaire cristallin. A Bovigny, son creux de la main, juillet fuse de chaleur, les paysages faits d'esquives et de feintes sont des pensées de secours quand sonne l'entracte. Silence et lumière éthérée fulmine la beauté. Au fond du Luxembourg. Ni trompette…

Marie-France Vienne

André Ledur

C'est dans cet endroit privilégié que se déploie l'exploitation laitière de Marc Grandjean qui surfe, dans ce coin du Luxembourg belge, sur les innovations et la technologie avec ses deux robots de traite et sa toute récente station de biométhanisation.

Robots et biométhanisation

Marc Grandjean est seul sur l'exploitation familiale de 88ha, dont 80ha de prairies et 8ha de maïs ensilage, qu'il a reprise partiellement en 1987 et dans son entièreté à la retraite de son père voici 10 ans. L'exploitation de 120 vaches laitières est équipée de deux robots de traite, une aventure technologique qui a débuté en 2000. L'élément déclencheur des différents projets a été l'investissement, en 2012, dans un deuxième robot de traite synonyme d'accroissement du nombre de vaches mais aussi de l'espace pour les loger et stocker les aliments. C'est André Ledur qui a suivi les dossiers ISA pour l'achat du deuxième robot et la transformation d'une partie d'une étable pour y loger des bêtes et le déplacement du stockage pour le fourrage pour lequel il a également fallu construire des silos à l'extérieur. Des aménagements nécessaires, souligne Marc Grandjean, dans la perspective de l'abolition des quotas. André Ledur s'est également occupé du tout nouveau projet de Marc Grandjean qui vient de se lancer dans la biométhanisation avec une station qui tourne depuis un mois et fonctionne exclusivement à base de lisier. Un investissement de 100.000€, suivi, dans la foulée, par un autre avec la construction d'une nouvelle citerne de stockage extérieure de 2.000mffi qui reçoit le digestat. Outre la citerne, Marc Grandjean a également acheté du matériel: une bétaillère, une remorque, un robot pour repousser la nourriture et un andaineur.

Mobilisation de plusieurs services de la FWA

André Ledur passe régulièrement chez lui, notamment une journée entière pour procéder à l'encodage, un travail lourd et fastidieux qui le soulage car il reconnaît avoir peu de temps à dégager pour s'occuper du volet administratif de son exploitation. Il vient aussi passer fh journée pour lui expliquer les résultats et les comparer à la moyenne des exploitations du même type dans la région. Marc Grandjean a également fait appel à d'autres services de la FWA lorsqu'il est passé il y a 10 ans, sur conseil d'André, du forfait au réel au niveau de la TVA. Il est ensuite passé de la taxation forfaitaire à la taxation réelle et a pu compter, pour ce faire, sur une collaboration entre le CGTA, Fiscalifwa et le Bureau Michel Bodson, Secrétariat FWA de Vielsalm. Avec le niveau des investissements réalisés ces dernières années, l'exploitation s'est fortement démarquée de l'exploitation moyenne du barème forfaitaire agricole et une réflexion a été menée sur plusieurs années par rapport à la fiscalité. La comptabilité de gestion du CGTA détermine non seulement la balance TVA mais livre également une étude par rapport aux bases forfaitaires de taxation des agriculteurs. Marc Grandjean souligne en tout cas l'avantage d'avoir toute sa comptabilité au sein d'un même organisme, ce qui permet un important gain de temps, mais surtout d'efficacité. Très satisfait des différents services de la FWA et en particulier de ceux du CGTA, il espère encore plus de réactivité afin de pouvoir prendre de nouvelles orientations notamment avec la perspective des jours moins bons qui s'annoncent au niveau du lait…

Marc Grandjean

Les roses de Picardie

Les rayons y subliment l'écriture serrée des champs. Les vies, leurs blessures au long cours. On glisse vers la lenteur Mont Saint-Aubert, Mont de l'Enclus. Sentinelles d'un Hainaut entre plaines de l'Escaut et Pays des Collines. Le calme, étendu à perte de vue comme un fascinant refrain.

Marie-France Vienne

En bordure d'Escanaffles, l'exploitation des frères Spriet André et Didier, avec d'une part, des Pie Noires et quelques Jersiaises pour la production laitière et des Limousines qui ont pris la place des Blanc- Bleues pour la production de viande. Une structure à l'image de cette région du Hainaut occidental avec au plan de cultures des betteraves, des pommes de terre, des céréales, du ray-grass, trèfles, luzerne, méteil, maïs ainsi que des prairies. Deux unités de main d'œuvre pour cette exploitation.

Partager le capital et développer le travail

Tel fut en point de mire, probablement le souhait d'un père qui voulait installer ses deux fils, sous cette forme associée sur son exploitation. Et il y réussit. Guidé par le bon sens paysan et muni des meilleures valeurs éduquées, c'est ainsi qu'André, l'aîné de la famille a repris une partie de l'exploitation familiale en 1995 pour travailler en association avec son père Adhémar. Quelques années plus tard, en 2004, Didier candidat à son tour, reprenait la seconde partie de la ferme, laissée par Adhémar, appelé à la retraite. Bien sûr, la forme associée comporte des contraintes, mais l'association apporte en soi de nombreux avantages, surtout sur le plan social et familial. Pareil schéma de reprise, Luc Foulon, secrétaire local FWA, à la Maison des Agriculteurs de Gaurain-Ramecroix, en a confectionné à maintes reprises tout au long de sa carrière. Et cette formule tient toujours la route confirme Etienne Trifin, du CGTA, qui, lui, assure le suivi de la comptabilité de gestion, de même que l'encadrement des demandes d'aides ISA, destinées à soutenir la profession. Les deux frères se répartissent les tâches harmonieusement et en période de vacances la famille y contribue abondamment. D'ailleurs chaque construction, où le bois prédomine sur le béton, est marquée de l'empreinte familiale. Une forme associative nécessite un accord parfait entre les parties, et c'est d'autant plus vrai en pareilles structures aux spéculations aussi diversifiées. Le métier exige des compétences de plus en plus pointues, face à des contrôles d'autant plus hostiles que sévères. La priorité accordée à l'entente et le dialogue assure la confiance sur laquelle repose le succès de l'association. Dans cet esprit, on avance et on progresse solidairement.

Outil de mesure et de décision

André a fait appel à Etienne Trifin, à plusieurs reprises ces dernières années pour élaborer ensemble leurs projets dans le cadre d'un plan d'investissements ISA et plus récemment dans le régime de transition qui vit ses dernières heures. Saluons au passage, le bon «coup de pouce» que constituent les aides ISA, en matière d'investissements. Malgré la rigueur du système, elles impactent substantiellement la trésorerie de nos fermes. Et quoi qu'on en dise ou qu'on en pense, la comptabilité de gestion constitue un outil de mesure indispensable à la prise de décision, pour nourrir de nouveaux projets. Tous les investissements initiés sont mûrement réfléchis, alliant préalablement autour de la table, les réflexions tant financières que fiscales, en relation avec les besoins exprimés par les chefs d'exploitation que sont les frères Spriet, souligne Etienne Trifin. Et même au-delà, si un jour, l'un ou l'autre devait vouloir en sortir, c'est le dialogue qui doit prévaloir: «Prévoir, c'est aussi Gérer», ajoute-t-il, mais pour l'heure, on n'y pense pas. «On ne change pas une équipe qui gagne».

De gauche à droite: Etienne Trifin, Didier Spriet, Luc Foulon, François, Caroline, Antoine, André et Laura Spriet

A la lisière des trois frontières

Léger. L'Our le parcourt, un fil d'Ariane sur le décor. Le hameau de Lengeler accroché à Burg-Reuland comme ceinturé par les arbres. Le vert dure, ce déhanché de monts, de courbes. Un héron décolle lourdement son vol harmonieux ensilence l'ombre des buissons boursoufflés. Sur un promontoire, les larges étables assoupies de la famille Kleis dominent la vallée.

Marie-France Vienne

L'exploitation de la famille Kleis, c'est 58 ha, dont +/- 10 % en maïs, 90 vaches laitières, des pie rouges et noires. André Kleis est agriculteur mais également Echevin à la commune de Burg-Reuland. Il est désormais en association avec sa fille Sonja qui a repris la moitié de la ferme en octobre 2008 sur laquelle elle travaille à plein-temps, aidée par sa mère Adèle. Des terrains en pentes et très sensibles à la sécheresse rendent les conditions d'exploitation difficiles.

De gauche à droite: Adele, Sonja et André Kleis

Reprise et construction d'étable

André Ledur suit l'exploitation depuis près de dix ans. Il en suit la comptabilité de gestion et s'est occupé de la reprise de la ferme. Dès 2008, il apparaissait clairement que l'avenir de l'exploitation passait par la nécessité de construire une nouvelle stabulation; les bâtiments enclavés au centre du village étant surpeuplés, peu fonctionnels et sans possibilité d'extension. Les crises du lait de 2009 et de 2012 ont engendré beaucoup d'incertitudes quant à l'avenir de l'exploitation et par rapport à ce projet. Fin 2013, après une longue réflexion et en s'appuyant sur les données comptables des années précédentes, la décision fut finalement prise d'investir. André Ledur a introduit le dossier de demande d'aides pour la construction d'une nouvelle étable. Celle-ci a été construite en dehors du village et est opérationnelle depuis l'hiver 2014. La réglementation en matière d'aides à l'investissement et l'introduction des dossiers sont d'une rare complexité en région wallonne. A cela s'ajoute une difficulté supplémentaire liée à la langue pour les Germanophones: la Wallonie ne respecte pas la réglementation en matière d'usage des langues; la plupart des courriers venant de Namur sont en français. Devant la complexité des dossiers et les enjeux financiers, la famille Kleis n'hésite jamais à lui téléphoner et à solliciter son avis en cas de besoin et loue sa disponibilité et son écoute. Il vient chaque année présenter et analyser les résultats de l'exploitation à la famille afin de les aider à améliorer son rendement. Pour Sonja Kleis, il semble en tout cas impossible de se passer des services offerts par le CGTA et la FWA en général.

Une équipe au service des agriculteurs

Le rôle principal des conseillers du CGTA consiste à récolter dans plus de 1.600 fermes les données de l'année comptable et à dispenser à l'agriculteur un conseil technique et économique au départ de ses chiffres individuels et sur base des statistiques établies par région agronomique ou sur base des spéculations pratiquées. L'objectif premier d'un résultat de comptabilité est qu'il soit très lisible. C'est ce à quoi les conseillers du CGTA s'attachent tout au long de l'année. Le résultat permet de dégager très rapidement le revenu agricole, le revenu disponible, le niveau de marge brute restant au niveau global tant au niveau de l'exploitation qu'à celui de toutes les spéculations présentes.

Des critères techniques spécifiques à chaque spéculation permettent ainsi facilement la comparaison par rapport aux années précédentes ou par rapport à d'autres exploitations de même spéculation. En marge de cette activité, les conseillers de gestion accomplissent aussi un grand nombre de tâches annexes, en fonction des expériences et des spécialisations de chacun. Citons, entre autres, la participation aux cours B (formation postscolaire), l'animation de réunions, les calculs de la faisabilité d'investissements en collaboration avec les organismes bancaires, l'encadrement de la première installation, la participation aux négociations pour l'élaboration des barèmes forfaitaires, le passage ou non au régime normal de la TVA, le suivi de groupements fourragers ou encore la réalisation d'expertises agricoles ou la participation à des jurys d'examen.

NUTRILOR
NUTRITION-SANTE ANIMALE
Rendez-vous à la Foire de Libramont 2015 !
STAND 91/02
SOIGNEZ Avec NUTRILOR MALIN

1530-18 crt

VENEZ DÉCOUVRIR NOS NOUVEAUTÉS:
• Spécial J.O. + Bétacarotène: le top du minéral complet
• Mamfit: Solution Post-Trempage nouvelle génération
• Cérégran: Valorisation maximale de l'Epeautre sans risque
• Stabiver/Herbaver: Gestion efficace de la verminose (agréé Bio)

PROMO FOIRE:
Commande à Libramont
livraison sur août ou septembre.
1 MAGNIFIQUE KARCHER à GAGNER (VALEUR 1250€)
à l'achat de: 10 seaux ou 250kg de produits NUTRILOR
(granulés, semoules, Bovilor IISe, NutrIsec, blocs sel, Bovibloc IISe)
UN BILLET DE TOMBOLA PAR 250 kg de PRODUITS NUTRILOR COMMANDÉS

Une équipe d'ingénieurs nutritionnistes à votre service:
Pierre LALOUX: 0475/65.94.63
Nicolas LEROY: 0478/54.65.24
Mathieu BINET: 0497/28.52.94
Damien GREGOIRE: 0473/52.33.96
Romain DE BUYL: 0497/55.35.06
Arnaud CLAUSE: 0498/97.97.60

SOIGNEZ Avec NUTRILOR MALIN
NUTRILOR
085/84.60.36
SOIGNEZ Avec NUTRILOR MALIN

Dossier

CGTA

Dossiers en série

Jeune agriculteur brabançon, Thibaut Desmet travaillait jusqu'il y a peu sur une exploitation de cultures, avant de se lancer dans le BBB. Pour ce faire, il projette, en 2013, de construire une étable. Mais il s'avère, lors de l'élaboration du dossier d'investissement, que la tâche serait plus complexe que prévue en raison de son profil et de sa situation un peu particulière. Son dossier, et d'autres qui sont venus se greffer sur celui-ci, a néanmoins pu trouver une issue favorable grâce aux diverses interventions du CGTA.

Marie-France Vienne

Thibaut Desmet

En 2004, Thibaut Desmet est engagé à mi-temps par son beau-père sur une exploitation où le travail ne manque pas. Deux ans plus tard, il décide de reprendre l'exploitation paternelle, sans toutefois pouvoir bénéficier des aides à l'installation étant donné qu'il ne pouvait justifier 1 unité de travail, correspondant, à l'époque, à 80 ha de cultures traditionnelles (betteraves, céréales, maïs). Après s'être forgé une expérience de quelques années, il souhaite réaliser sa passion : élever du bétail BBB. Il décide donc de construire une nouvelle étable pour accueillir +/- 130 bêtes et fait appel à Marie-Françoise Albert, Conseillère au CGTA, pour mener à bien son dossier.

Construction d'une étable

Il achète déjà quelques bêtes inscrites dès l'été 2013 qu'il hébergera durant l'hiver dans un bâtiment qu'il loue dans le village. Son dossier est introduit fin 2013 mais, en fin de traitement, Thibaut reçoit une notification défavorable pour incompatibilité entre son statut d'indépendant et celui d'ouvrier. Débute alors une longue série de démarches auprès de l'employeur, de la caisse d'assurances sociales de ce dernier ainsi qu'auprès de celle de Thibaut. Consécutivement, un recours est introduit auprès du département des Aides du SPW Agriculture. Et c'est le soulagement lorsqu'arrive la réception de la notification favorable dans le courant du mois d'août 2014. Depuis, un second dossier a été introduit fin 2014 pour l'achat d'un Schäffer d'occasion. Un dossier qui rencontre à son tour des problèmes puisque bloqué dans son traitement du fait que la construction liée au premier dossier n'était pas encore finalisée alors qu'approche l'échéance pour conclure l'achat. Et c'est grâce à la bonne volonté et au travail acharné de toutes les parties impliquées qu'une décision, elle aussi favorable, est tombée à peine quelques jours avant la date d'expiration du délai imparti pour clôturer la transaction.

Un service sur mesure

Marie-Françoise Albert

Habitant non loin de Gembloux, Thibaut Desmet n'hésite jamais à faire appel aux services du CGTA qui a l'avantage, souligne-t-il, d'allier serviabilité et compétence. Et c'est en particulier grâce aux interventions de Marie-Françoise Albert que tous ses dossiers ont pu trouver une issue favorable. Depuis, l'étable enfin construite se remplit peu à peu et Thibaut commence à se faire connaître dans le monde de l'élevage BBB grâce à un certain nombre de prix remportés avec son «Elevage du Ponceau» lors des divers concours de la discipline. Outre ceux du CGTA, il a également pu bénéficier des conseils et de l'intervention du Service d'Etudes de la FWA qui l'a aidé dans ses démarches afin d'obtenir une référence de primes vaches allaitantes.

Continuité et complicité

Comme une chorégraphie épurée, des plaines, champs muets et des nuages grisés de blanc moussaient à l'horizon. A Méan, un plateau tacheté de l'été aux lendemains de chaleur. Un peu de solitude quand les bruits emportent presque le vent, le cliquetis des stabulations, le frottement des bêtes et juillet qui prend son temps. L'exploitation de Stéphane, Anthony et Geneviève Robijns occupe la route jusqu'à sa limite. Et même au-delà ...

Marie-France Vienne

De gauche à droite: Geneviève, Anthony, Stéphane Robijns et Georges Huppe

Anthony Robijns a repris la moitié de la grande exploitation familiale de 90ha le 1er janvier dernier. Une ferme dédiée à 100% à l'élevage avec 533 bêtes au total, dont environ 120 laitières et 420 BBB mais aussi du maïs et des prairies.

Suivi au long cours

Et lorsque son père Stéphane Robijns repris l'exploitation en 1986, c'était déjà Georges Huppe qui s'était chargé du dossier. C'est d'ailleurs lui qui fait la comptabilité de gestion «depuis toujours», précise le père d'Anthony. Outre la reprise

Les Services de Remplacement Agricoles, PreventAgri et Agricall
seront à la foire de Libramont!
La Wallonie met à l'honneur celles et ceux qui oeuvrent pour le monde agricole.
Nous serons donc présents parmi une cinquantaine d'acteurs au coeur du village wallon.
Retrouvez nous dans le quartier «Santé et bien-être»!
(stand H3.19.9 et aussi au rez de chaussé pour les SRA)
AGRICALL Wallonie ASBL
N° VERT 0800 85 0 18
Mission Wallonne des Secteurs Verts
PreventAgri
SRA
Avec le soutien de la Wallonie

de la ferme par Anthony, Georges s'est également occupé, cette année, d'introduire un dossier pour des aides en vue de l'agrandissement d'un bâtiment qui servira en partie au bétail et pour l'autre au stockage du fourrage et du matériel. Mais le Conseiller de gestion est régulièrement en contact avec la famille Robijns, notamment au travers des résultats de la comptabilité qu'il analyse chaque année afin d'optimaliser la rentabilité de l'exploitation. Il a également suivi de près les différents développements de la PAC, notamment la réforme de 1992 avec l'avènement des MAE. Un domaine à la pointe duquel a toujours été Stéphane Robijns, principalement avec la problématique des zones érodées et la réalisation de plans d'assolement. Georges Huppe a été d'autant plus été sollicité que l'exploitation familiale s'est constamment développée au fil des années, nécessitant à chaque fois de nouveaux investissements importants et donc, des demandes d'aides, avec une introduction des dossiers ISA qui s'est complexifiée au fil du temps.

De l'humain à l'économique

Georges accompagne donc l'exploitation de père en fils. L'entrée d'Anthony dans l'exploitation a été réfléchie depuis longtemps, précise-t-il, car il faut prendre en compte l'aspect humain, social, économique et fiscal. Stéphane Robijns insiste sur la nécessité d'avoir une comptabilité bien suivie avec un Conseiller à l'écoute, capable de fournir une analyse en profondeur des résultats de l'exploitation lui permettant de se projeter dans de nouveaux investissements. Il se qualifie d'ailleurs lui-même d'aventurier investisseur. Et Anthony d'insister: être à la pointe nous permet de tenir le coup. C'est important, pour le père et le fils, que l'on puisse mettre en lumière les diverses performances, la moyenne laitière, le prix de vente des bêtes, le coût de l'alimentation ou encore le montant des coûts vétérinaires dans le viandeux. Mais au-delà des aspects économiques, il y a l'humain. Ce sont des relations de confiance qui deviennent même amicales, avec des échanges francs des deux côtés. La famille Robijns n'hésite en tout cas pas à affirmer qu'il est important d'avoir quelqu'un à ses côtés.

Tir groupé

Oppressée contre les champs, la chaleur. Le colza s'embrase, éclabousse le bleu silencieux dans l'azur, son éclat écrase presque l'horizon devenu tremblant. De chaud. Elle dégringole la Hesbaye. A Celles, s'est scellé le bourdonnement de l'été. C'est là que l'exploitation de la famille Thonon a pris un nouvel essor grâce à sa volonté et son dynamisme mais aussi à la mobilisation des différents services de la FWA.

Marie-France Vienne

Jeune agriculteur de 36 ans, Laurent Thonon a repris, en 2013, l'exploitation familiale qui se décline en une centaine d'ha de cultures, 4ha de pommes de terre en vente directe et propose aussi quelques travaux d'entreprise.

Une anticipation des problèmes

La situation de l'exploitation est saine mais devient compliquée dès lors qu'il s'agit de la transmettre car il a fallu, explique Laurent Thonon, combiner tout à la fois une reprise, un rachat de société, une donation et gérer différents changements de statuts au sein de la famille. Le père de Laurent allait prendre sa retraite, sa mère restant aidante. Il fallait aussi élaborer un plan d'investissement où il devait garder les unités de main d'œuvre et donc faire le montage de la reprise. Autant de problèmes potentiels qu'il convenait de gérer de façon chronologique, précise Michel Mathieu, le responsable du CGTA qui est également le Conseiller de Gestion de la famille Thonon. Laurent ne pouvait, par exemple, pas racheter la société avant la reprise de la ferme. Une nécessaire chronologie pour ne rien perdre en termes d'avantages que ce soit par rapport au bail à ferme, à la donation, à la succession, à la reprise et à l'obtention des aides afin de les maximaliser au point de vue investissement.

Une mobilisation des services de la FWA

Autant de facettes qui ont nécessité la mobilisation de plusieurs services de la FWA en raison des nombreuses exigences administratives. La famille Thonon, qui s'est rendue à plusieurs reprises à Gembloux, a eu recours au Service d'Etudes de la FWA pour bénéficier de conseils en matière juridique et de fiscalité. Mais elle s'est également tournée vers le Secrétariat FWA de Waremme et l'Avocat de la FWA. Laurent Thonon avoue n'avoir jamais eu peur de téléphoner aux différents services où il a toujours été très bien accueilli et a eu réponse à chaque question que lui-même et ses parents ont pu se poser tout au long du processus de reprise. Il loue en tout cas la disponibilité et les compétences de chacun au sein de la FWA qui a pu lui fournir un service multifonction. Eu égard aux différents services obtenus, ma cotisation FWA, a conclu Laurent Thonon, est le meilleur investissement de mon exploitation.

Michel Mathieu et Laurent Thonon

Un rôle de médiation

Le surendettement en agriculture est une réalité qui se rencontre malheureusement de plus en plus fréquemment. De lourdes créances et plusieurs emprunts peuvent assombrir, voire carrément menacer, au fil des années, l'avenir et la viabilité d'une exploitation. Une situation à laquelle a été confronté Benoît Dardenne, Conseiller de Gestion, qui a permis à un agriculteur, grâce à son analyse et son rôle de médiateur, de se réinscrire dans une dynamique positive.

Marie-France Vienne

C'est alors qu'il se retrouve dans une situation extrêmement délicate qu'un des clients de Benoît Dardenne le contacte. L'agriculteur accuse en effet, depuis plusieurs années, un important retard de paiement par rapport au négoce qui exige, finalement, d'être payé dans les meilleurs délais.

Un plan d'apurement sur huit ans

Sur base de l'examen minutieux de la comptabilité de l'agriculteur et de ce qu'il pouvait dégager annuellement au niveau de son revenu, Benoît Dardenne a calculé sa marge de manœuvre et étudié ses capacités de remboursement du fournisseur afin de réduire son endettement. Il a également évalué le tableau d'amortissement de ses différents emprunts et l'évolution de ses annuités. Il a pu ainsi définir, à la lumière de ses différentes analyses, les chiffres du plan d'apurement. Et c'est lui qui a présenté le dossier de son client au négoce qui ne connaissait pas la rentabilité potentielle de l'agriculteur. Il a pu clairement expliquer, chiffres à l'appui, la situation technico-économique de l'agriculteur en prouvant qu'il ne pouvait répondre à une demande de remboursement initialement prévue sur 3 ans. Benoît Dardenne a ainsi négocié un plan d'apurement sur 8 ans assorti d'un intérêt très raisonnable qui permet à son client de continuer à vivre de son travail tout en apurant, peu à peu, son encours. L'un des rôles du CGTA, souligne le Conseiller de gestion, consiste à analyser l'endettement de l'agriculteur, non seulement auprès des banques mais aussi auprès de ses différents fournisseurs.

Benoît Dardenne

Fays sur mesure

Rocailleux, des trous, des bosses ventrues, la route chemine l'eau s'y creuse, la route s'essouffle en un coude aux contours rebondis. Au fond, une partie de l'exploitation de la famille David. André, Martine et François, l'un des fils qui a repris la ferme à 50% le 1er janvier 2014. Depuis, les projets fourmillent. L'un d'eux vient de se concrétiser avec la construction de deux poulaillers bio de 4.800 poulets chacun sur un site tout proche.

Marie-France Vienne

De gauche à droite: François David, Fabien Bertholet, André et Martine David

Père et fils sont désormais en association sur une exploitation qui compte 50 vaches laitières et 80 vaches allaitantes mais aussi des cultures et, désormais, des poulets bio, sous contrats avec la filière «Coqs des Prés».

Diversification et accroissement du revenu

Cela fait près de trois ans que Fabien Bertholet suit la famille David et s'occupe de la comptabilité de gestion de l'exploitation. C'est donc lui qui s'est occupé de la reprise. Afin de se diversifier et de développer un revenu supplémentaire, les parents de François ont décidé de se lancer dans deux poulaillers de 9.600 poulets bio sur un nouveau site à environ 1 km de l'exploitation. Ce nouveau projet est également l'occasion de sortir du village où ils commencent à se sentir un peu à l'étroit. Cette nouvelle extension de leur exploitation, qui comprendra à plus long terme peut-être une nouvelle étable et une maison. La famille David a défini le site et fait les demandes de permis et c'est Fabien qui a introduit les dossiers pour l'obtention des aides en ayant pris soin, avant de monter le dossier, de faire une simulation de revenus pour s'assurer de la viabilité du projet. La famille et Fabien Bertholet ont travaillé en étroite collaboration avec la banque pour obtenir un financement en fonction du montant des aides. Les poulaillers sont désormais construits et opérationnels, et une certaine habitude s'installe puisque l'on est actuellement en 3ème ronde d'alimentation de volaille.

Une aide indispensable

Si la comptabilité fiscale est réalisée par le Secrétariat FWA de Rochefort, c'est Fabien Bertholet qui s'occupe de la comptabilité de gestion, mais aussi du suivi de l'exploitation. Il fait régulièrement office de véritable «aide-mémoire» grâce à ses coups de fil pour rappeler à André et François certains points d'attention, échéances ou actions. La comptabilité sert à établir des comparaisons avec d'autres agriculteurs de la région et permet à la famille David de voir quelles améliorations ou adaptation il leur faudrait apporter pour accroître les performances de leur exploitation et donc, leurs revenus. C'est également une interface avec la banque qui aime avoir un résultat de comptabilité mais aussi une véritable mine d'informations quant aux différentes aides disponibles, souligne François David.

Adaptation et anticipation

Nouvelle PAC oblige, les revenus vont changer structurellement, amenant les agriculteurs à adapter leurs plans financiers avec la banque. Dans ce nouveau contexte, la comptabilité de gestion prend toute sa dimension pour devenir un outil indispensable auquel doit venir se greffer un solide sens de l'anticipation. C'est ce qu'explique Jean-Paul Grégoire, Administrateur-Directeur chez Crelan.

Marie-France Vienne

Lorsqu'elle étudie un dossier de crédit, la banque se base sur l'analyse de la capacité de remboursement de son client, soit d'un côté les revenus et de l'autre, les charges. Or, face à une entreprise agricole, le seul point d'attache qui permet d'appréhender le revenu est la comptabilité de gestion, c'est dire son importance pour une banque. Elle représente une garantie de rigueur dans le suivi des chiffres. Cette comptabilité de gestion permet non seulement d'avoir la prévision des revenus mais aussi le plan de trésorerie.

Revenus et trésorerie impactés

La nouvelle PAC sera synonyme de rentrées moindres et de diminution des aides, une nouvelle donne qui aura un double impact, en touchant à la fois les revenus et la trésorerie. Les exigences en termes de verdissement ajoutent des contraintes chez les agriculteurs. De plus, l'incertitude concernant la nouvelle mouture de la nouvelle réglementation ISA peut impacter les intentions d'investissement. La rentabilité qui sera touchée devra pousser les agriculteurs à se lancer dans des simulations pour envisager les conséquences de ces changements sur leurs revenus futurs. Pour chaque exploitation, la banque calcule le cash-flow, soit le résultat de l'exploitation, qui doit permettre à l'agriculteur tout à la fois de vivre et de rembourser ses engagements en matière de crédits vis-à-vis des banques. Et si, lors d'une simulation, l'agriculteur constate, par rapport à son plan, une diminution de sa capacité de remboursement, il doit rapidement prendre contact avec sa banque. Si Crelan, qui est une banque agricole, est la première à pouvoir réagir et s'adapter, elle ne peut anticiper les besoins de l'agriculteur, explique Jean-Paul Grégoire. D'où l'importance d'avoir un comptable qui pourra, par exemple en cas d'une perte de 30.000€ sur l'année, se demander si la capacité de remboursement sera suffisante. Dans la négative, il faudra contacter la banque pour ré-étaler les crédits sur une durée supplémentaire de 5 ans.

Sensibilisation des clients

Jean-Paul Grégoire insiste sur l'importance que les changements auront sur la trésorerie. Avec des primes versées en fin d'année, beaucoup d'agriculteurs font une reconstitution de leur fonds de roulement pour planter l'année suivante. Or cette reconstitution risque, pour certains, d'être plus faible. Crelan, qui a l'habitude de faire des crédits cultures de 40.000€ pour commencer l'année devra éventuellement penser à ajouter 10.000€ de plus. Crelan a récemment organisé une série de réunions de formations avec ses agents afin qu'ils sensibilisent leurs clients à la nécessité de faire des simulations à des fins d'anticipations. Une dizaine d'agents répartis dans toute la Wallonie ont ainsi pris 100 agriculteurs dont ils ont analysé les dossiers examinant leurs potentiels gains ou pertes futurs par rapport à la nouvelle PAC. Un exercice en interne et non représentatif, insiste Jean-Paul Grégoire, le but de l'opération étant la formation et la sensibilisation de son réseau d'agents qui sont proches du client. Les conclusions de cette enquête sont toutefois interpellantes. Parmi cet échantillon, 8% des agriculteurs enregistreront un effet positif des nouvelles mesures. Pour 42% d'entre eux, la nouvelle PAC aura un impact plus ou moins neutre (entre une perte de -3.000€ et un gain de +3.000€), 51% perdront plus de 3.000€ dont 30% plus de 10.000€. Enfin, dans cet échantillon, Crelan a estimé qu'il y aurait environ 7% d'agriculteurs qui devraient se poser des questions et prendre contact dès à présent avec leur banquier. Jean-Paul Grégoire insiste sur un réflexe d'anticipation de la part des agriculteurs quant à l'évolution de leurs revenus et leur impact sur la capacité de remboursement. Le cas échéant, il les invite à contacter la banque pour procéder à un étalement. La banque est toutefois obligée, avec la nouvelle législation, de considérer cette démarche comme une opération de restructuration. Et au cas où l'agriculteur serait amené à réitérer cette opération, la banque serait obligée de déclarer l'entreprise en restructuration, d'où la nécessité, répète Jean-Paul Grégoire, d'anticiper dorénavant à moyen, voire long terme, et non plus à 6 mois ...

Jean-Paul Grégoire, Administrateur-Directeur de Crelan

Parce q
ne comptez pa

...nous nous libérons quand vo

Libramont

Foire de Libramont du 24 au 27 juillet 2015

CRELAN: SPONSOR PRIN

ue vous
as vos heures...

ous le désirez.

NCIPAL LIBRAMONT 2015

Crelan

Le bon sens a trouvé sa banque

Les cerfs-volants d'acier

Elles se détachent en diabolo. Les grues, les hampes téléscopiquent et le ciel se saccade souvent en flots. Des nuages, leurs esquives, leurs feintes. La lumière y est toujours frisante ou bouillonnante, un saphir de soleil serti d'éclats de pierres, comme un peuple d'oiseaux s'effaçant du pluriel. Libramont revient, la clef de sol enjambe l'été. Plus riche que jamais. Cette édition sera forestière et conjuguera donc le verbe «hêtre» à tous les temps.

Marie-France Vienne

La Foire de Libramont ouvrira les portes de sa 81ème édition dans quelques heures accueillant, cette année, un peu plus de 800 exposants sur le champ de Foire et 150 en forêt. Avec un taux de reconduite de plus de 90%, les organisateurs peuvent parler de réelle fidélité et de relation de confiance avec les exposants dont plus de 25% viennent de l'étranger. Au niveau de la représentativité des nationalités, ce sont nos voisins français qui arrivent en tête. Ils sont suivis par les Pays-Bas, l'Allemagne et le Grand-Duché et de plus en plus d'Italiens. 1/3 des dix nouveaux exposants sont d'ailleurs des internationaux actifs dans les secteurs du génie civil et du véhicule utilitaire. Sur le champ de Foire, c'est la machine agricole qui continue à monter en puissance suivie du matériel de laiterie, sans doute dans la perspective du Pôle Lait de 2016. Les énergies et les espaces verts complètent ce hit-parade.

Biométhanisation et mécanisation

La biométhanisation s'invite cette année avec des Italiens et des Allemands, alors que cette technologie était plutôt l'apanage de foires spécialisées comme «Eurotier» à Hanovre. Les nouvelles technologies s'intègrent d'ailleurs à tous les composants du métier d'agriculteur. L'énergie électrique est de plus en plus présente sur le matériel, les activités sont de plus en plus connectées (réglages machines, étables...via les smartphones), les drones s'invitent, la nutrition animale évolue. La notion de « pôle » traduit cette évolution : à chaque secteur de la foire correspond une communauté. Le premier de ces pôles est le pôle « santé animale » créé en 2014, le second sera le pôle « lait » en 2016. Quant à la mécanisation, elle fait partie du cœur de Libramont avec plusieurs sous-segments: le secteur Genitec qui a trouvé sa place autour d'un espace de démonstration qui permet aux firmes présentes de montrer leur matériel en condition réelle. Pelleteuse, matériel de manutention, des véhicules utilitaires, des 4x4 avec un côté technique et un côté plus «show» pour le grand public. Et la possibilité pour les enfants de tester du mini-matériel. Le Mécanic Show est l'événement phare. Demogreen a été réimplanté et affiche désormais complet avec du matériel en démonstration (tondeuses, tronçonneuses ...), sauf le gros matériel qui se trouvera à Demo Forest.

Nouveautés au niveau de l'élevage

Le nouveau parcours de l'élevage initié il y a 3 ans et originellement réservé à la race bovine s'est étendu aux autres espèces en raison de l'évolution de la structure qui encadre désormais l'ensemble des espèces avicoles, cunicoles, ovines, caprines et porcines. C'est ainsi l'occasion de renouer le lien entre citoyens et éleveurs pour montrer leur savoir-faire. L'Awé proposera quelques nouveautés cette année avec, vendredi 24 juillet, le 1er concours Showmanship wallon, organisé par le Wal'holstein Club, qui rassemble les jeunes éleveurs actifs dans la race Holstein qui auront l'occasion de s'essayer aux technicités de présentation de l'animal. Le concours national BBB fera peau neuve avec des commentaires bilingues et un juge unique animeront le concours pour une vulgarisation grand public plus adaptée.

Les Montbéliardes à l'honneur

L'Awé, le Herd-Book Montbéliard Belge et l'OS Montbéliard vont officialiser leur relation par la signature d'un nouveau partenariat qui se déroulera le vendredi à 14h30 dans la foulée du concours Montbéliarde organisé quant à lui dès 11h. Bien que ce partenariat soit officialisé en race Montbéliarde à Libramont, il prévoit également ces mêmes services pour les races Normandes et Brown suisse. Les éleveurs wallons de races françaises ont d'ailleurs salué le partenariat signé entre l'Awé, l'Institut de l'Elevage en France, les herd-books wallons et les Organismes de Sélection Français des races Montbéliardes, Normandes et Brunes Suisses. Grâce à cet accord, ils pourront désormais disposer des mêmes outils de sélection que leurs homologues français. En s'appuyant sur une population de référence française, les éleveurs wallons bénéficieront des services et informations plus précises adaptées à leur race de prédilection.

Du changement pour les races françaises

Les données de production et de pedigree des animaux wallons sont ainsi envoyées en France pour être inclues dans les évaluations génétiques françaises de ces races. Un service élaboré d'encadrement de la sélection, s'appuyant sur ces index, est également en cours de mise en route pour chacune de ces races. Ce service s'appuiera sur la visite d'un classificateur linéaire agréé de l'OS de chaque race, qui appréciera la qualité morphologique des vaches, et sur la réalisation de planning d'accouplements adaptés aux troupeaux wallons et aux objectifs individuels des éleveurs. Nous ambitionnons de lancer ces services élaborés dans le courant de l'automne prochain. Les herd-books Montbéliard et Normand, ainsi que l'Awé présenteront ces nouveaux services sur leur stand pendant les 4 jours de Foire.

Demo Forest: la forêt à l'honneur

Comme tous les deux ans, la Foire se prolongera durant deux jours, les 28 et 29 juillet, en forêt avec des démonstrations au cœur d'un nouveau site à Bertrix. Cette édition se déclinera autour du thème «La Forêt prend soin de nous. Prenons soin d'elle». Cette 16ème édition forestière s'articulera autour de l'avenir durable, économique et social de la filière forêt-bois en Wallonie et dans la Grande Région (Lorraine, Grand-duché de Luxembourg, Rhénanie-Palatinat et Wallonie). La forêt wallonne s'étend sur 554.000ha et couvre plus de 30 % du territoire wallon : 53 % de bois feuillus et 47 % de résineux, 52 % de forêts privées et 48 % de forêts publiques. Elle concerne plus de 100.000 propriétaires particuliers ; elle est aussi la source d'une activité économique faisant vivre plus de 2400 entreprises et 5.500 indépendants, soit près de 19.000 emplois directs.

Le fil vert du thème forestier 2015 se déclinera via quatre axes :

• l'exposition dans le Hall 3 « La forêt et le bois à notre service ! » : l'information ludique et didactique sera au cœur de l'espace «nouvelles technologies» ;

• les tables rondes aborderont à Libramont et à Bertrix des questions d'actualité : lieux de dialogue où la langue... de bois sera bannie, où les questions les plus brûlantes pourront être posées ;

• le lundi 27 juillet, un colloque transfrontalier abordera, avec des experts provenant de la Grande Région, la question d'actualité « Regards croisés sur les services écosystémiques des forêts de la Grande Région : quels bénéfices socio-économiques et écologiques pour notre société ? » : rôles des services écosystémiques, services d'approvisionnement (biens commercialisables), services de régulation (protection de l'eau et du sol), services sociaux et culturels (tourisme vert, paysage) ;

• le site Demo Forest Bertrix 2015 sera animé par 8 vitrines démonstratives

Accès en voiture à Demo Forest

• En venant de Liège: E25 vers Bastogne, puis E411 vers Bruxelles, sortie 26 Libramont-Recogne et suivre le fléchage Demoforest.

• En venant de Bruxelles: E411 vers Luxembourg, sortie 25 Bertrix-Bouillon et suivre le fléchage Demoforest.

• Des parkings gratuits sont à disposition en bordure immédiate du site.

• Plus d'infos sur www.demoforest.be

Programme de la foire de Libramont 2015

horaire	endroit	activité
Les 4 jours		
09.00 - 18.30	Hall 3	Ouverture de l'exposition thématique "La forêt "
09.00 - 18.30	Hall 3	Podium interactif - la tribune "rencontres et découvertes"
09.00 - 18.30	Demo Green	Démonstrations de matériels pour les parcs et jardins
09.00 - 18.30	stand 33H2.11	Le cheval de trait ardennais à l'honneur
09.00 - 18.30	Jumping	63ème Jumping de Libramont
09.00 - 18.30	Maréchalerie	Ferrage de chevaux
10.30 - 17.30	Espace Genitec	Démonstrations de matériels de manutention, de génie civil et de 4x4
15.00	**Stand FWA 29.17**	**Action promotion - dégustation de viande**
15.00	Grand Ring - kiosque	Le journal de la Foire par TV Lux
17.00	**Stand FWA 29.17**	**tirage au sort du concours UAW**
Vendredi 24 juillet		
09.00	Jumping	Concours SBS - Poney de sport
09.30 - 11.30	Hall 3 Salle LEC2	Conférence DGO3 "L'urbanisation des terres agricoles" **(sur invitation)**
10.00 - 10.30	Auditorium LEC 4	Séance inaugurale des 81ème Foire de Libramont
10.00 - 17.00	Ring 3	Concours bovin de la race Limousine
10.00 - 17.00	Rings 5 - 6	Concours bovin de la race Holstein
10.30	**Grand Ring**	**Démonstration Permis G par la FJA**
10.30 - 15.00	Ring 4	Concours bovin de la race Montbéliarde
11.00 - 17.00	Rings 1 - 2	Concours bovin de la race Blonde d'Aquitaine
11.00	Grand ring	Show équestre
11.30	Grand ring	Démonstration de débardage au cheval par le CECD
12.00	Grand ring	Show équestre
12.30	**Stand FWA 29.17**	**Inauguration officielle du stand de la FWA**
12.30	Grand ring	Démonstration d'attelage par Bernard Ridelle
13.00	Grand Ring	Show équestre
13.30 - 14.30	Grand ring	Mécanic'Show
13.30	Hall 3 Salle LEC3	Collège des producteurs: présentation du rapport d'enquête **(sur invitation)**
14.00	Hall 3 Salle LEC2	Conférence DGO3 "Nouveau PWDR" **(sur invitation)**
14.30 - 18.00	Grand ring	Shows équestres
15.00 - 16.00	Hall 3 Salle LEC2	Conférence Cra-W "La ferme du Futur" **(sur invitation)**
15.00	Espace cocktail	A. G. des ingénieurs issus de la Fac. Sc. Agro.de l'UCL **(sur invitation)**
17.00	Auditorium LEC4	Remise des récompenses "agriculteurs de valeurs" **(sur invitation)**
18.30	5ème étage LEC	Nocturne économique inaugurale **(sur invitation)**
Samedi 25 juillet		
09.00 - 17.00	Rings 5 - 6	Concours interprovincial ovins
09.00 - 11.00	Ring 1	Concours porcins
09.00	Jumping	49ème Concours SBS d' élevage Modèle & Allure
09.30 - 17.00	Rings 3 - 4	Concours bovins de la race Blanc-Bleu Belge
09.30 - 11.00	Hall 3 Salle LEC2	Conférence Biowallonie "Comment passer ma ferme en bio" **(sur invitation)**
10.00	Hall 3 Salle LEC1	Conférence Forêt business club "risques et sécurité en forêt"
10.00 - 11.00	Hall 3 Salle LEC3	Conférence DGO3 "Nouveau PWDR" **(sur invitation)**
10.30	**Grand Ring**	**Démonstration Permis G par la FJA**
11.00	Grand ring	Show équestre
11.30	Grand ring	Démonstration de débardage au cheval par le CECD
11.30	Grand ring	Attelage 12 chevaux Attelages de la Famenne
12.00	Grand ring	Démonstration d'attelage par Bernard Ridelle
12.30 - 13.30	Grand ring	Show équestre
13.00 - 15.00	Hall 3 Salle LEC2	Conférence Valbiom "Biométhanisation: législation et aides" **(sur invitation)**
13.30 - 14.30	Grand ring	Mécanic'Show
14.00	Hall 3 Salle LEC1	Conférence Agri Business Club "agroforesterie à la ferme"
14.00 - 15.00	Hall 3 Salle LEC3	Conférence Wagralim "filière lait durable" **(sur invitation)**
14.00 - 17.00	Ring 2	Concours bovins de la race charolaise
14.30 - 18.00	Grand ring	Shows équestres
15.30	**Stand FWA 29.17**	**Remise du prix FCW - UAW**
15.30 - 17.00	Hall 3 Salle LEC3	Conf. Wagralim " + de durabilité pour l'agro-alimentaire" **(sur invitation)**
15.30 - 16.30	Hall 3 Salle LEC2	Conférence Diversiferm "A propos du lait cru" **(sur invitation)**
16.00	Espace cocktail	Réunion des diplômés du CPE de La Reid **(sur invitation)**
19.00	Terrasse les cours	cocktail des exposants **(sur invitation)**
20.30	Jumping	58ème Jumping de Libramont: Epreuve régionale et soirée des cavaliers
Dimanche 25 juillet		
09.00 - 14.00	Rings 1 - 2 - 3 - 4	81ème Concours Chevaux de Trait Ardennais
09.00 - 12.00	Ring 5	Concours des chevaux de race Haflinger
09.00 - 12.00	Ring 6	Concours des chevaux de race Franche-Montagne
09.00 - 12.00	Grand ring	Poney games
09.30 - 10.30	Hall 3 Salle LEC3	Conférence Valbiom "Le bioraffinage" **(sur invitation)**
09.30 - 11.30	Hall 3 Salle LEC2	Conférence Diversiferm "l'étiquetage des produits laitiers" **(sur invitation)**
10.00	Jumping	42ème Concours SBS d' élevage Modèle & Allure
12.00	**Stand FWA 29.17**	**Apéritif ACW**
12.00	Grand ring	Show équestre
12.30	Grand ring	Démonstration d'attelage par Bernard Ridelle
13.00 - 15.00	Hall 3 Salle LEC3	Remise des prix du concours Agrinature **(sur invitation)**
13.00	Grand ring	Show équestre
12.00	Rings des concours	Concours d'étalons raceurs race ardennaise
12.30	Grand ring	Spectacle équestre chevaux lourds
13.30 - 14.30	Grand ring	Mécanic'Show
14.00 - 15.00	Hall 3 Salle LEC2	Conférence Promiel "Miel Wallon "Perle du Terroir" **(sur invitation)**
15.00	Espace cocktail	Réunion des Anciens de la Lux de l'UCL **(sur invitation)**
14.30 - 17.00	Grand ring	Shows équestres
14.30 - 16.30	Rings des concours	Championnats des Etalons et Juments Chevaux de Trait Ardennais
17.00 - 18.00	Rings des concours	Défilé général, présentation de toutes les races
Lundi 26 juillet		
07.30 - 09.00	Ardenne Joyeuse	Petit déjeuner réservé aux exposants **(sur invitation)**
09.00 - 11.45	Grand ring	37ème Concours de débardage Challenge Marc Mousny
09.00 - 17.00	Rings des concours	Concours d' attelage du cheval de Trait Ardennais
09.30 - 10.30	Hall 3 Salle LEC2	Conférence Wagralim "la pomme de terre en Wallonie" **(sur invitation)**
09.45	Business center	Réunion des Entrepreneurs de Travaux Agricoles **(sur invitation)**
10.30	**Stand FWA 29.17**	**Présentation Vegaplan**
11.00 - 12.30	Hall 3 Salle LEC2	Conférence Valbiom "Le Miscanthus" **(sur invitation)**
11.45 - 13.00	Grand ring	Mécanic'Show et remise des diplômes Mécanic Show aux constructeurs
12.00	Espace cocktail	Réunion de l'Union wallonne des Entreprises **(sur invitation)**
12.30	**Stand FWA 29.17**	**Apéro FJA**
13.00	Hall 3 Salle LEC2	Rencontre conviviale Collège des producteurs **(sur invitation)**
13.00 - 16.30	Grand ring	37ème Concours de débardage Challenge Marc Mousny
14.00 - 18.00	Auditorium LEC4	Conférence: les services écosystémiques de la forêt
14.00 - 15.30	Hall 3 Salle LEC3	Conférence CAIG "Indications géographiques" **(sur invitation)**
15.00	Stand 14.07	Assemblée des ingénieurs issus de la Fac Agro de Gbx **(sur invitation)**
16.00	Espace cocktail	Bourse aux grains Liège et Charleroi **(sur invitation)**
16.30	Grand ring	Show équestre
17.00	Grand ring	Présentation de l'attelage Bofferding
17.30	Grand ring	Remise des prix du concours de débardage Challenge Marc Mousny

KÄRCHER

makes a difference

*Lors de l'achat d'un appareil HDS 10/20-4 M d'une valeur de € 3590 hors TVA · Période de l'action jusqu' au 31 juillet 2015 inclus · Sous réserve d'erreurs typographiques · La présente offre est uniquement valable pour des utilisateurs professionnels (assujettis à la TVA).

NETTOYEUR HAUTE PRESSION À EAU CHAUDE

D'une multiplicité inégalée, équipé de la technologie de brûleur avancée, du mode eco!efficiency et d'une technique de la pompe avec une longue durée de vie. Ce n'est pas par hasard que Kärcher est l'inventeur du nettoyage à haute pression.

Remplissez ce bon et remettez-le à notre stand (57.04) au salon de Libramont, et vous recevrez un gadget Kärcher gratuit!

Libramont
Nous sommes tous des enfants de la Terre

Nom.....
Adresse.....
E-mail.....
Marque de l'appareil actuel.....
Année de fabrication de l'appareil actuel.....

Un Mecanic Show 2015 sous tension!

Pour cette année 2015, la commission «Machines & Produits» de la Foire de Libramont a sélectionné vingt-cinq matériels innovants. Les innovations touchent tous les domaines et on remarque l'arrivée progressive de l'électricité comme source d'énergie sur certains véhicules.

Olivier Miserque (*) – Gaëtan Dubois (**)

Tecnoma nous présente le Voltis un tracteur enjambeur viticole à entraînement électrique. Le moteur thermique est remplacé par des batteries placées en position basse et des moteurs électriques. Il dispose de deux sorties de puissance électrique et en option d'un groupe électro-hydraulique.

Sur les tracteurs avec un chargeur frontal, la visibilité reste un problème. Avec sa cabine Panoramic disponible sur les Arion 400, Claas propose aujourd'hui une cabine avec toit vitré sans montant transversal. L'habitacle satisfait à la norme FOPS (Falling Object Protective Structure) et garantit ainsi une utilisation sécurisée. John Deere s'intéresse depuis quelques temps à d'autres sources d'énergie et nous présente le système Battery Boost. Il s'agit d'une solution de stockage de l'électricité pouvant être attelée au tracteur. L'énergie peut être utilisée par le tracteur ou par la machine mais aussi pour d'autres applications sur l'exploitation. Valtra équipe sa nouvelle série T d'une transmission powershift disposant d'une gestion automatisée avec notamment un mode 'prise de force' permettant de régler le régime moteur et ensuite de gérer le rapport avec l'accélérateur. Le tracteur présenté au Mecanic Show est celui qui détient le record du monde de vitesse établi à 130,165 km/h en collaboration avec Nokian.

Kubota propose aujourd'hui des tracteurs de puissance plus élevée destinés à l'agriculture. Sa série M7001 se singularise par un moteur 4 cylindres avec 6,12 litres de cylindrée pour une puissance allant de 130 à 170 ch. Pour les accessoires de tracteur, Zuidberg propose l'EFC Pro Mobile, une commande à distance du relevage avant et de la prise de force par un smartphone, avec liaison sans fil bluetooth vers le système CAN du tracteur. Le développement de charrues performantes pour tracteurs de forte puissance pose le problème de la largeur des pneumatiques et du fond de raie. Pour remédier à cela, Amazone équipe ses charrues Cayron du système élargisseur de raie 'X-Blade'. Pour répondre à l'offre de tracteurs de plus en plus puissants, Alpego a développé une série d'herses rotatives grande largeur pour des tracteurs de 500 ch. La série DMAX est composée de deux modèles repliables d'une largeur de travail de 7 et 8 m.

L'étalonnage d'un semoir implique de nombreuses montées et descentes du tracteur. Pour éviter cela, Amazone propose le Twin Terminal qui permet de contrôler les phases d'étalonnage du semoir en restant près de la machine. En semis de précision, Kverneland profite de l'entraînement électrique des éléments semeurs de l'optima V e-Drive pour l'équiper d'un châssis télescopique que l'on peut commander depuis la cabine. Il existe en version 6, 6+1 et 8 rangs. Dans le domaine de l'épandage d'engrais Rauch apporte une solution au réglage délicat de la largeur de travail. L'Axmat est un système qui utilise un radar pour déterminer la largeur de travail effective et ajuster les réglages.

La modulation automatique effectuée à partir d'une carte de préconisation gérait jusqu'à présent une dose unique sur toute la largeur. Les distributeurs d'engrais Isobus Sulky X40 et X50 offrent désormais une modulation automatique et indépendante côté droit / côté gauche de la dose à apporter. La table de coupe Vario de Claas permet un passage rapide de la récolte de céréales à celle du colza. Elle autorise un coulissement de 600 mm vers l'avant et un retrait de 100 mm. L'entraînement des lames de scies verticales est intégré et le passage en mode 'transport' est automatisé. En récolte de fourrage, Claas innove avec le lamier de coupe Max Cut sur ses faucheuses Disco. Il présente un carter original de forme ondulée, d'une seule pièce emboutie et boulonnée.

Pöttinger propose sur la Novacat 352 Cross-Flow une solution de groupeur d'andain à vis. Ce système polyvalent est plus léger qu'un groupeur à tapis et réduit les pertes dans les fourrages fragiles. La recherche d'une meilleure qualité du fourrage a conduit Krone à développer le Lift-Side Rotor pour ses andaineurs Swadro TC. Il s'agit de la mise en place d'une petite toupie de faneuse à l'amont des deux rotors d'andainage qui va soulever le fourrage que ces derniers ne touchent pas. Pour Vicon, la gestion des mouvements des rotors sur les andaineurs à 4 rotors Andex 1254 est simplifiée et synchronisée. Chez Fella, grâce au Cam-Control le relèvement des rotors de l'andaineur TS 7850 PRO s'accompagne de la rotation de l'anneau à cames. De ce fait, les dents de ramassage sont relevées lorsqu'elles se trouvent en position centrale. Cela augmente la garde au sol sans devoir lever les rotors trop haut. Pour la récolte, Göweil se lance dans la production de presses à balles rondes avec la G1 F125 en version simple ou combinée à une enrubanneuse. Elle se distingue par le passage du fourrage au-dessus du rotor de coupe avec des couteaux placés en partie haute aisément accessibles. En option, elle peut disposer d'un double liage film et/ou filet. Pour le transport, Joskin fait évoluer son Drakkar en version «Catena» afin d'augmenter ses performances de déchargement des matériaux lourds et compactés. La caisse est dorénavant légèrement conique et le travail du tapis est assisté par une chaine qui tire la paroi frontale si la demande en puissance l'exige.

Pour le désilage, les fraises traditionnelles sur les automotrices ont l'inconvénient de dégrader la structure des fourrages. Sur la Sherpa de Strautmann, le système Fast-Cut combinant une lame de coupe intégrée sur le rotor de prélèvement dépourvu de couteaux élimine ce problème sans réduire les performances. Chez Kuhn, la pailleuse adaptée sur la mélangeuse Profile-Plus dispose du dispositif Ventidrive. Cela consiste en une trappe asymétrique ayant fait l'objet d'un développement particulier et assurant l'aspiration de la paille contenue dans le bol.

Avec la nouvelle composteuse Menart 5400 SP, l'enregistrement du travail de la machine commandée par un nouvel écran tactile permet de mieux scinder les différentes phases de travail et de déplacement et ainsi d'adapter la facturation. Dans le secteur des espaces verts et forestiers, deux matériels ont retenu l'attention. Les broyeurs Seppi Super et Maxisoil sont polyvalents et conviennent pour le broyage forestier avec des bois jusqu'à 50 cm de diamètre, pour le broyage de pierres jusqu'à 50 cm de diamètre, ainsi que pour le renouvellement de chemin. L'automoteur de fauche-broyage VSV de Noremat a été conçu spécifiquement pour les travaux d'entretien de voiries et espaces verts.

(*) DGO3 / DEMNA – Direction de l'Analyse Economique Agricole, Président de la Commission« Machines & Produits »
(**) CRA-W - Unité Machinisme et infrastructures agricoles, Conseiller technique de la Commission « Machines & Produits »

Les matériels sélectionnés seront exposés dans un parc spécialement aménagé et présentés dans le Grand Ring les vendredi 24, samedi 25, dimanche 26 juillet à 13h30 et le lundi 27 juillet à 11h45.

UN PROJET D'INSTALLATION,
ça se construit étape par étape!
CAP installation
Nous vous attendons pour répondre à toutes vos questions sur le stand FJA lors de la foire de Libramont
S'installer en agriculture ou en horticulture?
Renseignements au 081/627.427
Investissements
Accès à la profession
Aides ISA
Rôle d'intermédiaire
Reprise
Séances individuelles
Recherche et synthèse d'informations
Financement
Formations requises
Viabilité de mon projet
Démarches sociales et administratives
Création d'une exploitation
Structurer son projet
Séances d'information collectives (écoles, groupes)
Informations
Chargés de projet : Olivier COLLIGNON et Timothée COLLIN
Mail : olivier.collignon@fwa.be ou timothee.collin@fja.be
Tél : 081/627.427 ou 081/627.440
SERVICE GRATUIT de la FJA avec le soutien du SERVICE PUBLIC de WALLONIE.
F.J.A

Nous sommes les gardiens de la terre que nous transmettrons à la génération future

2015 est déclarée par la FAO « l'Année Internationale des Sols» et nous ne pouvions pas en tant qu'agricultrices, passer à côté d'un si beau thème d'année.

Le sol est ce que nous, gens du monde agricole, chérissons le plus. Il nous apporte ce qu'on lui donne. Si vous ne respectez pas le sol, il ne vous donnera rien.

Le monde agricole sait comment le travailler, le chérir, comment «rendre la terre amoureuse»...

C'est pourquoi nous avons voulu, à l'UAW, lui rendre ses lettres de noblesse et montrer que grâce à notre travail, la terre est belle, le sol est bien. Dans ce cadre, l'UAW a organisé un concours photo sur le thème «Nos sols façonnent nos paysages!».

Concours photo: venez voter!

Vous pourrez venir admirer les photos d'amateurs qui, grâce à leur appareil, ont su mettre en valeur la beauté de notre terre.

Les photos seront exposées dans l'espace UAW du stand de la Fédération Wallonne de l'Agriculture (29.17). Les visiteurs et les lecteurs Pleinchamp sont invités à venir choisir la meilleure photo via un bulletin de participation que vous trouverez sur cette page.

Chaque jour sur la Foire à 17H00, un tirage au sort désignera un participant parmi les votants de la journée. Celui-ci sera récompensé par un colis-cadeau de notre sponsor DCM. Les résultats du concours désignant la meilleure photo seront communiqués en septembre dans la page des femmes. Elle sera récompensée par nos sponsors FHP et les serres Pussemier.

Les sols au Nord et au Sud: mêmes préoccupations!

En collaboration avec le Collectif Stratégie Alimentaire, l'UAW a mis à l'honneur deux régions: la Wallonie et le Burundi. Régions éloignées certes, mais dont les préoccupations sont identiques: des thèmes tels que les pratiques mises en place pour éviter l'érosion, le défi de la gestion durable dans le monde, Les moyens mis en œuvre pour respecter le sol, la préservation des sols ou encore les liens entre sol et productions... Venez découvrir ces panneaux didactiques qui mettent en évidence l'amour du travail bien fait et du respect du sol tant au Sud qu'au Nord.

Un concours sera également liés à ces panneaux, les bulletins de participation seront accessibles sur le stand.

Des femmes mises à l'honneur

Pour la quatrième année consécutive, l'UAW en collaboration avec les Femmes Chefs d'Entreprises mettront à l'honneur deux dames, l'une agricultrice, l'autre chef d'entreprise lors de la cérémonie qui aura lieu dans le stand FWA - UAW - FJA le samedi 25 juillet dès 15H30.

Le thème de la Foire: «La Forêt prend soin de nous, prenons soin d'elle» correspond au profil de nos deux lauréates, l'une médecin des arbres et l'autre agricultrice ayant mis en place un projet innovant dans le secteur du bois.

En collaborant à l'organisation de ce prix, l'UAW souhaite encourager les femmes qui développent des projets innovants mais aussi soutenir celles qui ont depuis toujours dépenser leur énergie pour une agriculture de qualité.

La gaufre traditionnelle accompagnée d'un verre de 'vrai' lait

Pour ceux qui apprécient les pâtisseries de terroir, les dames du Luxembourg vous proposeront non seulement du lait frais à la dégustation mais également d'appétissantes gaufres. Laissez-vous tenter et rejoignez-les sur le stand de la FWA – UAW – FJA.

Le sol façonne nos paysages, est notre principale source de production alimentaire, ... rendons-lui ses lettres de noblesse...

Concours

Bulletin de vote Concours Photo

Nous vous invitons à passer dans le stand UAW FWA FJA pendant la Foire (N° 29.17)
Vous pourrez voter pour la photo qui symbolise le plus à vos yeux

«l'Année Internationale des Sols»

Le sol façonne nos paysages, est notre principale source de production alimentaire, … rendons-lui ses lettres de noblesse…

Des bulletins sont également disponibles dans le stand
Tirage au sort tous les jours à 17H00

Bulletin de participation

Nom……Prénom……
Adresse……
GSM……
Mail……
Age ……

Je vote pour la photo n° ……

Je suis ❍ chef d'exploitation
❍ conjointe aidante
❍ aidante
❍ conjointe ou fille d'agriculteur et j'exerce une autre profession
❍ autre

Je souhaite être informée des activités UAW ❍ oui ❍ non

Merci à nos sponsors
En collaboration avec la FWH
Serres Pussemier Pont-à-Celles

Dimanche 26 juillet à 10H30 en l'église de Libramont:

Messe pour le monde paysan

VENEZ DÉCOUVRIR L'ACTION SAPHIR À LIBRAMONT

L'EFFET BLEU- UNE GRANDE EXPÉRIENCE DE VIE.
UN SPECTACLE VRAIMENT ÉBLOUISSANT !

Vous en voulez plus, pour moins d'argent ? Nous avons ce qu'il vous faut! En ce moment, vous pouvez commander un combiné de semis Zirkon-Saphir à un prix absolument spécial. Tout ce que vous avez à faire, c'est de contacter votre revendeur-spécialiste LEMKEN pour réserver une démonstration, essayer par vous-même les avantages LEMKEN et réserver votre machine à un prix exceptionnel.

Plus d'infos sur le Saphir sur lemken.com

Pour plus d'informations au sujet de l'action Saphir, contactez votre concessionaire LEMKEN ou le directeur des ventes de LEMKEN:
François Dumonceau, GSM: 0468 16 58 51, Email: f.dumonceau@lemken.com

www.lemken.com

LEMKEN
The Agrovision Company

Accueil Champêtre en Wallonie vous donne rendez-vous à Libramont!

Votre « Partenaire-Conseiller » en diversification agritouristique vous accueille tous les jours sur le stand de la Fédération Wallonne de l'Agriculture (stand n° 29.17), mais également dans le Village de l'Agriculture, dans le quartier Détente et Tourisme (stand n° H3.19.7) ainsi que dans le quartier Vulgarisation et Développement, sur le stand de Diversiferm (stand n° H3.19.8).

Que ce soit pour une visite de courtoisie ou pour nous parler de vos projets, l'équipe d'Accueil Champêtre en Wallonie se fera un plaisir de vous accueillir.

Participez également à nos concours et remportez l'un de nos 4 chèques-cadeau d'une valeur de 100 euros et un d'une valeur de 150 euros.

Si vous souhaitez développer une activité d'accueil à la ferme, contactez Accueil Champêtre en Wallonie pour bénéficier d'un accompagnement et d'un encadrement professionnel dès l'ébauche de votre projet :

www.accueilchampetre.be - 081 627 458 - accueilchampetre@fwa.be

LE MR EST DANS LE PRÉ
MR
SOUTENIR LE SECTEUR AGRICOLE EST UNE PRIORITÉ POUR LE MR
Le ministre fédéral **Willy Borsus** et, avant lui, **Sabine Laruelle** en témoignent par leur action.
Le MR sera présent à la **Foire agricole de Libramont**. Il invite les hommes et les femmes de terrain à venir partager leur expérience **le dimanche 26 juillet dès 11h au LEC 4** de la Foire, lors d'un apéro-rencontre convivial en présence du ministre **Willy Borsus**, des députés **Benoît Piedboeuf** et **David Clarinval**, et d'autres mandataires MR.
Libramont
MR
ENGAGÉS POUR L'AVENIR

Fédération des Jeunes Agriculteurs

Des permanences de l'équipe de la FJA sont prévues durant les quatre jours pour répondre à toutes vos questions concernant :

- La gestion et le fonctionnement de notre fédération ;
- L'installation en agriculture (aides, démarches, stages, diplômes,...) ;
- L'actualité agricole
- La formation agricole ;
- Le permis tracteur ;
- Etc...

ou tout simplement pour échanger quelques mots avec nous...

N'hésitez pas à nous rendre visite. Chaque membre FJA recevra un petit cadeau surprise... !

Sur le grand ring de la foire, la FJA proposera deux démonstrations des manœuvres «Permis G» avec le formateur et deux jeunes de la Province qui ont participé à la formation organisée par la FJA. Les démonstrations auront lieu le vendredi et le samedi de 10h30 à 11 heures.

La FJA vous convie chaleureusement à son traditionnel «drink» qui se tiendra le lundi 27 juillet de 12h30 à 14 h30 sur le stand. Discours du Président FJA ainsi que des 2 Ministres de l'Agriculture (fédéral et régional).

SECUREX présent sur le stand de la FWA

Ma main d'œuvre en poche dans les secteurs agricole ou horticole

Si, depuis toujours, le secteur horticole a fait appel à de la main d'œuvre, notamment saisonnière, il n'en est pas de même en agriculture ou engager du personnel reste un sujet qui fait peur tant il paraît compliqué administrativement et lourd financièrement.

L'emploi salarié en agriculture et en horticulture n'est pourtant pas une idée inaccessible.

Securex et la Fédération wallonne de l'agriculture, dont l'expérience a encore été renforcée suite à la création de leur premier groupement d'employeurs, ont souhaité mettre à jour un vade-mecum pour tenter de clarifier quelque peu les méandres des législations relatives à l'emploi ainsi que de faire un résumé des aides à l'emploi accessibles aux secteurs agricole et horticole.

Nous sommes conscients que le sujet reste complexe mais nous espérons que cet ouvrage sera un outil pratique et un guide pour les agriculteurs ou horticulteurs qui souhaitent engager du personnel. Nous sommes persuadés que l'emploi salarié peut apporter des solutions dans une exploitation afin de dégager du temps pour se consacrer à son développement, à une meilleure gestion et aussi contribuer à une meilleure qualité de vie. Il s'agit d'un véritable investissement!

La réflexion mérite d'être entamée. Securex, la FWA et son réseau de secrétaires, les comptables et fiscalistes peuvent vous aider à la mener.

Ce guide est d'ores et déjà disponible et téléchargeable sur le site de la FWA.

Cette année encore, Securex sera présent sur le stand de la FWA à la foire de Libramont, n'hésitez donc pas à venir nous rendre visite!

Lors de cet événement, Securex répondra sur place à toutes vos questions tous les jours, de 10h à 15h.

Si vous ne pouvez pas vous y rendre, nous vous rappelons qu'une permanence de Securex se tient tous les 2e et 4e mardis après-midi du mois dans les locaux de la FWA (Chaussée de Namur, 47 à 5030 Gembloux) sur rendez-vous au 081 60 00 60.

Contactez-nous pour plus d'information: namur@securex.be

Des questions en matière de certification?

Codiplan, Vegaplan et Belbeef seront présents à la Foire Agricole de Libramont ce lundi 27 juillet 2015 de 10h30 à 11h30 au stand « VIP » de la FWA.

A cette occasion, un film sur la certification sera diffusé, suivi d'une séance de questions/réponses lors de laquelle les gestionnaires des cahiers de charges en production primaire pourront vous répondre.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour nous poser toutes vos questions pratiques !

Contact : 02/880.22.00, www.codiplan.be/ www.vegaplan.be / www.belbeef.be

Nitrawal: rendez-vous à la Foire de Libramont

Cette année, Nitrawal mettra l'accent sur deux nouvelles mesures législatives: la notification des transferts d'engrais de ferme et les cultures intermédiaires pièges à nitrate valorisables en surfaces d'intérêt écologique. Nitrawal dressera également l'inventaire de 15 ans d'actions pour une eau de qualité. Rendez-vous au stand 91.03!

Nitrawal, Amaury Goubau (Aquawal)

Pour rappel, depuis le 1er janvier 2015, tous les transferts d'engrais de ferme doivent faire l'objet d'une notification qui peut être effectuée par voie papier ou informatique. Vous désirez un complément d'information ou un encadrement dans vos démarches de notifications? Durant toute la durée de la foire, Nitrawal mettra sur son stand et à votre disposition deux ordinateurs. Vous pourrez ainsi créer un compte sur le site de la Direction de la Protection des Sols et vous familiariser avec l'outil tout en étant encadré par nos conseillers.

D'autre part, sauf dispenses, les exploitations agricoles doivent répondre aux 3 mesures de verdissement: le maintien des prairies permanentes, la diversification des cultures et la mise en place de 5 % de surfaces d'intérêt écologique (SIE). Peuvent ainsi être déclarées comme SIE, des jachères, des bandes tampons, des cultures fixatrices d'azote ainsi que des cultures dérobées. Il est donc possible de valoriser une Culture Intermédiaire Piège à Nitrate (CIPAN) en SIE. Si vous souhaitez coupler verdissement, couverts, CIPAN, PAC et SIE, venez demander des précisions aux conseillers de Nitrawal durant la foire, ils pourront notamment vous proposer des mélanges valorisables en CIPAN et SIE.

Ces deux nouvelles mesures sont des dispositions qui, parmi d'autres, permettent une meilleure protection des ressources en eau vis-à-vis des engrais agricoles. À ce propos, Nitrawal vous présentera 15 ans d'actions pour une agriculture que respecte l'eau et exposera le bilan positif de l'amélioration de la qualité de l'eau dans le cadre d'un cas concret de contrat-captage qui réunit agriculteurs et producteurs d'eau autour d'un même objectif.

L'équipe de Nitrawal réservera un accueil chaleureux à tout visiteur curieux d'en apprendre un peu plus sur la gestion de l'azote en agriculture. Venez donc nous rendre visite du 24 au 27 juillet à la Foire agricole de Libramont sur le stand de Nitrawal (91.03).

Centre d'action Nord
(Brabant wallon, Nord de la Province de Namur et Est du Hainaut):
081/62 73 13 (nord@nitrawal.be)

Centre d'action Est
(Province de Liège):
085/84 58 57 (est@nitrawal.be)

Centre d'action Sud
(Province du Luxembourg, Province de Namur et botte du Hainaut):
071/68 55 53 (sud@nitrawal.be)

Centre d'action Ouest
(Hainaut Occidental):
069/67 15 51 (ouest@nitrawal.be)

Foire de Libramont: améliorer la valorisation des produits agricoles avec Wagralim !

Le Pôle de compétitivité agro-industriel wallon présente ses membres, ses services et ses innovations à la Foire de Libramont.

Wagralim sera présent au cœur du village de l'Agriculture, parmi une cinquantaine d'acteurs, dans le Quartier Innovation, Recherche et Développement.

Ce stand est l'occasion de présenter des produits issus d'entreprises membres et, de manière plus générale, les projets labellisés développés dans le cadre du Plan Marshall. Une animation y sera proposée conjointement avec le CRA-W au départ de résultats du projet Consalim, mis en œuvre par les membres de wagralim.

Trois séminaires présenteront les avancées de trois initiatives encadrées par le Pôle :

- Le premier résumera les résultats du projet LaitHerbe réunissant des agriculteurs, des PME wallonnes et des scientifiques. Ce projet a notamment permis de construire une filière laitière complète et durable – Marguerite Happy Cow – en offrant des produits fromagers basés sur une alimentation des vaches laitières à base d'herbe. (Samedi 25 juillet à 13h, salle LEC 3)

-le deuxième consistera en une présentation et un atelier de réflexion autour de la démarche «D'Avenir - agir pour un système agroalimentaire durable». Cette initiative, lancée par la FWA et 3 autres fédérations de la chaîne alimentaire: APFACA, Comeos Wallonie, FEVIA Wallonie) est coordonnée par le Pôle wagralim et soutenue par la Wallonie. (Samedi 25 juillet à 15h, salle LEC 3)

Outre cet atelier, chaque jour sur le stand de wagralim, vous pourrez également venir faire part de vos idées « D'Avenir », en vue de faire évoluer le système agroalimentaire vers plus de durabilité. Une idée sera tirée au sort par jour et sera récompensée d'un panier « D'Avenir ».

- Le troisième présentera les conclusions de l'étude menée par le Pôle sur le secteur de la Pomme de terre en Wallonie et les opportunités d'innovation qui y ont été détectées. (Samedi 25 juillet à 15h, salle LEC 3)

Pour plus d'informations : www.wagralim.be

Contact sur la Foire : Françoise Bodson, Chef de projet « Durabilité », wagralim – 0494/519 254

www.louisnagel.nl

NAGEL

Visitez-nous à la Foire de Libramont sur le
stand 05.03 et découvrez nos actions spéciales!

0,0% Lease*

* Informez vous les posibilités spéciales !

McCORMICK PROBOTIC Ag Leader Technology YANMAR sigma 4 FARESIN INDUSTRIES Landini

N° D'URGENCE SPOEDGEVALLEN
+32 (0)61/22 22 23

SOYONS RESPONSABLES
WEES VERANTWOORDELIJK
Prévenir d'animaux : prudence !
Wees voorzichtig met dieren !

SOYONS RESPONSABLES
WEES VERANTWOORDELIJK
La fête avec modération !
Alcohol = gevaar !

Arrivée - Départ
Navette Parking Visiteurs

Arrivée - départ
Navette Parking

Porte des Jardins

Parking exposants 1

Parking V.I.P.

Tour Crelan

Porte du Cheval de Trait Ardennais

Restaurant "Entre Ciel et Terre" - 2ème étage

HALL3
1er étage

LEC 1-2-3

Club International

Restaurant "La ferme au champ"

Porte des Concours

Mezzanine
33H1

Restaurant "Sacré Wallon"

Business Club

LEC4

Libramont Exhibition & Congress

Espace bébé confort - PMR

Accès Grand Ring pour PMR

Crelan

Espace cocktail

Business center

Porte de l'Esplanade

Parking exposants 2

Porte des Aubépines

Porte de la Ville

Restaurant du Guest House Jumping

Guest House

Porte du Jumping

Club International

Porte de la Halle

Arrivée - Départ
Navette Gare de Libramont

Retour B-excursion

STAND FWA 29.17

Arsia Infos

Nr.133
Juillet
2015

Mensuel de l'Association Régionale de Santé et d'Identification Animales

Aides couplées : Cerise sur le gâteau

Dans notre numéro du mois de mai, nous fustigions la manière dont les services de la Région wallonne avaient communiqué les références relatives au nouveau régime d'aides couplées, tant les erreurs étaient nombreuses. Nous les avions invités à plus de concertation de manière à intégrer tous les éléments nécessaires à la mise en place d'un meilleur service pour nos éleveurs.

Manifestement, notre appel a été entendu et nous nous en félicitons. En effet, à la suite de plusieurs réunions entre nos services compétents respectifs, nous avons pu mettre au point très rapidement un outil informatique qui fournira les informations correctes tant aux détenteurs qu'aux services de l'OPW (Organisme Payeur Wallon), chargés du contrôle et du payement des aides.

Cet outil sera très prochainement accessible à tous les éleveurs connectés à CERISE. Nos membres auront ainsi la possibilité à tout moment, de connaître l'évolution de leur situation en matière d'aides couplées, en suivant le nombre de vaches éligibles, le nombre de veaux nés en cours de période et leur rétention d'une durée d'au moins 3 mois. Ils bénéficient donc là, d'un nouvel outil d'aide à la gestion qui permet d'adapter éventuellement la taille de leur cheptel en fonction des aides référencées.

Cet outil sera mis à disposition des services régionaux qui pourront ainsi renseigner très rapidement tous les détenteurs qui les sollicitent pour connaître leur situation en matière de droit aux aides couplées.

Nous nous félicitons de cette collaboration qui semble s'amorcer avec les instances régionales.

Nous y voyons plusieurs avantages. En se basant sur les informations copiées de la base de données Sanitel via notre portail Cerise, nous sommes certains que les données utilisées par la Région seront identiques à celles détenues par le fermier.

La reconnaissance de notre savoir faire et la confiance dans les extractions de données que nous pouvons leur fournir devraient garantir aux auditeurs européens que le système d'aides proposé par la Région est fonctionnel et fiable (il faut en effet savoir que si le prochain contrôle européen venait à être défavorable, il en coûterait une sanction de plus ou moins 4 millions d'euros qui se répercuterait automatiquement sur le secteur et les détenteurs…). Un accès à des données fiables accélérera les contrôles et donc le payement des aides. D'un autre côté, les éleveurs disposeront exactement des données utilisées par les contrôleurs de la Région. Nous avons l'ambition de fournir ainsi à nos membres les éléments nécessaires à une bonne gestion de leurs pratiques notamment en matière de notification. De cette manière, nous pensons que les tâches qui nous sont confiées dans le cadre du SCA (Système de Conseil Agricole d'encadrement de la conditionalité) prendront une autre dimension et pourront être appréciées à leur juste valeur par les Autorités wallonnes, notamment en matière de financement.

Jean Detiffe
Président de l'Arsia

Arsia asbl

Foire de Libramont

Du 24 au 27 juillet 2015

Notre stand se trouve dans le hall 1

CONCOURS

GAGNEZ UN SMARTPHONE
EN RÉPONDANT À NOTRE QUESTIONNAIRE

INFOS ET CONDITIONS SUR NOTRE STAND

NUMÉRO DE TROUPEAU INDISPENSABLE POUR PARTICIPER !

Dématérialisation des passeports bovins... vers l'identification du futur ?

Astuce !
Lisez cet article, et donnez-vous une chance supplémentaire de gagner un smartphone au concours organisé par l'ARSIA lors de la foire de Libramont !

L'avenir, est à l'heure de la dématérialisation des passeports, point de départ d'une évolution technologique inévitable.

Depuis 1997, c'est l'éleveur lui-même qui effectue les tâches administratives d'identification du cheptel, pose les 2 boucles et réalise toutes les transactions indispensables à la gestion de son troupeau. Tout ce travail est un préalable à la gestion sanitaire des animaux. Actuellement, les mouvements des animaux sont enregistrés via le passeport papier ou encodés sur Cerise, interface conviviale qui permet un accès facile à Sanitrace, via le web.

La dématérialisation, ça veut dire quoi ?

Concrètement, **la dématérialisation** signifie qu'un support matériel (papier) d'informations est remplacé par un fichier informatique, virtuel. Dans notre cas, il s'agit de remplacer le passeport papier du bovin, par un code-points aussi appelé QR code.

Comment ça marche ?

La lecture électronique repose sur la communication de données via un code-points (ou via une boucle d'identification électronique) et un appareil de lecture (fixe ou portable). Les informations sont soit stockées temporairement, avant transfert, soit transmises en temps réel à un ordinateur central qui gère les données du troupeau. Cela signifie que pour le suivi des mouvements, l'achat, la vente et le transport des animaux, les échanges papiers ne sont plus nécessaires puisqu'ils sont **remplacés par une lecture électronique**. Les informations peuvent être tout simplement scannées via un smartphone ou une tablette (le document informatisé visible à l'écran de l'ordinateur reste imprimable sur papier). Le fichier est alors envoyé électroniquement, à la place d'un envoi papier par courrier postal.

Le code point est une forme de code-barres. On peut donc le scanner très facilement, notamment à l'aide d'un smartphone, ou d'une tablette. Il peut contenir de nombreuses informations comme le n° des animaux, le sexe, la date de naissance, les références du vendeur et celles du négociant, et tout autre information sanitaire par exemple.

Le passeport électronique, où en sommes-nous, au niveau européen, en France et en Belgique ?

Sujet qui suscite intérêt et interrogation, la dématérialisation des passeports était la thématique de l'Assemblée générale de l'Arsia qui s'est tenue, ce mercredi 24 juin 2015, à Barvaux-en-Condroz. La salle était bien remplie !

Au niveau européen

M. Lars Skaringer, Manager de projet des systèmes informatiques, dans le domaine de la Santé animale à la Commission européenne, a exprimé le point de vue de l'Europe.

On le sait, actuellement, la législation en vigueur impose déjà la passeport papier et l'identification nationale dans une base de données. Pour 2019, c'est l'identification électronique qui est souhaitée par l'Europe. L'Union européenne a déjà modifié son règlement pour permettre à tous les pays qui le souhaitent de l'utiliser. 13 pays sont déjà impliqués dans un projet pilote « Bovex » (échange de données entre DB bovins) dont nos voisins français. A travers le système « Traces », basé sur les nouvelles technologies, plusieurs connexions existent entre les sources d'informations des bases de données nationales. Selon le représentant européen, l'investissement que les Etats membres doivent réaliser est très raisonnable.

Les services rendus à partir du web sont nombreux notamment, le chargement de passeport, la possibilité d'annulation, la récupération, l'accusé de réception et la vérification automatique du certificat vétérinaire entre deux opérateurs. Pour l'Europe, le système électronique est indispensable pour les gros exportateurs tels que l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas. **La Belgique ne peut donc pas prendre du retard par rapport à ses voisins.** La sécurité et la qualité des informations sont sans conteste, des plus-values apportées par le système électronique. L'élimination du traitement manuel et l'information en temps réel sont également des points très positifs. M. Skaringuer, affirme que le «***bénéfice est actuellement difficile à quantifier mais peut être considérable !»***

Jetons un œil chez nos voisins

En France, un prototype est actuellement testé sur le terrain, dans 6 régions. M. Piednoir, responsable du projet dématérialisation, a présenté le projet : « *L'objectif*, explique-t-il, *est de faire fonctionner la chaîne de transmission de passeports par voie informatique. La dématérialisation vise non seulement la diminution des coûts, mais également des charges administratives. La fiabilité des données transmises, l'accélération de l'échange d'informations sont des critères primordiaux* ».

Actuellement, dans sa phase de test, la France a envisagé plusieurs cas de figure, afin de préparer le terrain et établir l'architecture du système d'informations. Ce sont les détenteurs eux-mêmes qui désignent les animaux publiés et donnent les droits d'accès dans la base de données des animaux qu'ils publient. La France réfléchit pour optimiser la sécurisation du système, la manière de le déployer (comment passer du système papier au système virtuel ?) et de communiquer.

Tous les acteurs de la chaîne sont impliqués dans la plate-forme « SPIE » : des représentants syndicaux aux abattoirs, en passant par les coopératives et les commerçants privés.

L'électronique chez nous

En Belgique, l'AFSCA précise que la question a été abordée en 2008, au moment de la dernière révision de Sanitel, mais à cette époque le secteur n'était pas encore prêt...

«*Le client reste très attaché au système papier»,* explique M. Herman Vanbeckevoort, représentant la Direction générale de la politique de contrôle*, «mais ce système reste cher car il nécessite beaucoup de réimpressions. De plus, il constitue une lourdeur administrative et une contrainte lors de chaque mouvement. En cas de maladie, voire d'épidémie la dématérialisation pourrait faire gagner un temps précieux !».* L'AFSCA investit dans des applications qui peuvent tourner sur tablette ou smartphone. L'« e-ID pass » est un projet créé en concertation avec l'ARSIA et la DGZ. M. Vanbeckevoort reste convaincu que une des clé du succès de la dématérialisation sera la convivialité du système. Le choix du passage au virtuel, sera laissé au détenteur.

Pour Jean-Paul Dubois, Directeur du Département Identification & Enregistrement à l'Arsia, derrière l'échange d'informations, il ne faut pas oublier que le traitement de toute la question des autorisations des mouvements se fait automatiquement. Selon lui, au-delà de la rapidité des informations échangées, la consultation en temps réel est indispensable, notamment pour l'adéquation au niveau sanitaire. En effet contrairement au passeport imprimé, si le statut de l'animal change, le système électronique de gestion du troupeau le sait rapidement... Avec le système virtuel d'échange d'informations, les échanges commerciaux sont plus fluides et encore plus sécurisés; les erreurs de mises à jour sont limitées et le système d'archivage allégé. La sécurité et la confidentialité nécessaires à l'échange de données sont quant à elles, garanties. En outre, un grand avantage reste le fonctionnement de l'application partout, même en pleine campagne ou dans les zones les plus isolées, peu équipées en télécommunication, simplement sur base d'échanges d'images codées. La consultation instantanée des données reste en effet, assujettie aux possibilités de connexion au réseau.

Et le secteur dans tout ça ?

A l'Assemblée générale, au moment du débat animé par M.B. Georges, Attaché au Service public de Wallonie , les réactions du secteur ne se sont pas faites attendre : Madame Anne Demarche Eleveuse et Présidente du Marché Couvert, M. Massart, propriétaire d'animaux bouclés électroniquement, et M. Cassart, Représentant des marchands, ont exprimé leur point de vue. Dès les présentations, M. Cassart n'a pu retenir son envie de s'exprimer. Selon lui, la dématérialisation du passeport va de pair avec l'identification électronique de l'animal. Sans l'application de cette méthode, un support papier, reste indispensable pour arriver au marché (car en Belgique on n'est pas dans un circuit fermé, comme nos pays voisins). M. Cassart rappelle que le système de consultation sms mis en place par l'ARSIA début 2015, pour connaître le statut sanitaire des animaux, est très bien. Par contre, il doute de l'utilité de toucher au passeport: «*rappelons-nous qu'il n'existe pas de problème* » dit-il. Il peut voir l'intérêt au niveau de la simplification administrative et est preneur s'il y a une diminution des coûts. Mais ses inquiétudes persistent quant aux limites des smartphones: *et s'il casse au moment où je charge mes animaux?* De plus, il souhaite avant tout, un système qui garantit une bonne synchronisation, au niveau des bases de données.

Les avis de Mme Demarche et Mr Massart sont plus mitigés. Ils sont satisfaits du fonctionnement que le système peut apporter dans la ferme. Au delà des avantages liés à l'identification, Mr Massart souligne les avantages du système électronique pour simplifier au quotidien, certaines tâches assistées par des robots : comme l'alimentation ou la traite. Prochainement, il voit bien l'assistance au niveau de la pesée. Enfin des paramètres comme le poids, le sexe, l'âge peuvent servir de critères de tri.

Le mot de la fin

Par la présence de leurs représentants, les Ministres M. Collin et M. Borsus ont souhaité marquer leur soutien. Le Ministre régional a souligné la nécessité d'un tel outil, en raison de l'augmentation de la taille du troupeau (gestion sanitaire) et pour la mise en place du régime des aides couplées.

Le Ministre fédéral a également insisté sur la nécessité d'un tel système pour la gestion sanitaire et économique des troupeaux. Selon lui, la dématérialisation est nécessaire pour la traçabilité et le suivi sanitaire, tous deux garants d'une transparence totale, indispensable à l'exportation. Or celle-ci est, avec la restauration de la confiance du consommateur, une des clés, de l'amélioration des revenus des agriculteurs.

Le système mis en place devra être convivial, accepté du plus grand nombre, amener une plus value et être d'une efficacité optimale.

La mutation du gène SNAPC4

Une nouvelle tare dépistée chez le Blanc Bleu Belge

Depuis plusieurs années maintenant, l'ARSIA vous propose, en collaboration avec l'Unité de Génomique Animale (UGA) de l'Université de Liège, de tester vos animaux pour une série de tares génétiques reconnues chez la race blanc-bleu-belge. Les tares actuellement dépistées sont : la dystonie musculaire congénitale de type I (DMCI), la dystonie musculaire congénitale de type II (DMCII), le syndrome de la queue tordue (SQT), le nanisme proportionné, l'hamartome, les gestations prolongées et l'arthrogrypose. A ces tests s'ajoute depuis peu, la recherche du gène muté SNAPC4.

Un foetus ayant reçu deux copies non fonctionnelles (mutées) du gène SNAPC4 n'est pas viable et mourra donc pendant la gestation (entre six semaines et quatre mois). La mort du fœtus se traduit par un avortement, ou si elle a lieu dans les premières semaines de développement, par un retour en chaleur précoce. L'impact de cette tare génétique peut donc être insidieux.

On estime à 11 % la fréquence de porteurs dans la population de bovins blanc bleu belge. Les centres d'insémination ont pris connaissance de cette tare et excluent d'ores et déjà les taureaux porteurs du gène défectueux. Comme pour les autres tares, l'importance du problème pour un élevage donné dépendra non seulement de l'utilisation d'un taureau porteur mais également de la présence de ce gène dans le cheptel femelle de la ferme. Ainsi, si la fréquence est de 10 % chez les vaches, la probabilité d'avoir un embryon homozygote est de 2,5 pour 100 vêlages.

Le dépistage de ces tares génétiques est donc un atout pour l'amélioration de la fertilité de votre troupeau. Contactez l'ARSIA pour de plus amples informations sur ces analyses et leur prix.

Fabien GREGOIRE, DMV, Biologie Moléculaire
fabien.gregoire@arsia.be
Tél : 083 23 05 15

Projet GPS : le piétin vu par les éleveurs…

Le piétin est une maladie du pied du mouton connue de longue date. Largement répandue dans les élevages, elle reste la principale cause de boiterie chez les ovins.

Bien que les agents responsables, les facteurs de risque et les moyens de lutte disponibles soient bien connus des éleveurs, cette pathologie reste très présente.

Cette maladie est certainement bien connue en théorie… mais qu'en est-il en pratique ?

Un projet « GPS piétin » a débuté il y a peu, afin de mettre en évidence les pratiques mises en place sur le terrain en matière de piétin, dans les élevages de moutons.

Nous avons donc besoin de vous ! Aidez-nous à mieux cerner ce qui se fait sur le terrain en REMPLISSANT le questionnaire que vous trouverez sur le site de l'ARSIA : http://www.arsia.be/?page_id=6713

Le prochain projet GPS traitera de la paratuberculose caprine. Nous sommes bien évidemment à l'écoute de vos besoins/envies pour les projets qui suivront. Aidez-nous à vous aider !

Contact

- gps@arsia.be
- 083/23.05.15

Les projets GPS (Gestion Prévention Santé) sont financés par le Fonds de Santé animale. Depuis cette année, un budget est octroyé au secteur OCC (ovins, caprins, cervidés). Leur objectif principal est de mettre en place des projets d'une durée déterminée sur des questions de santé animale afin d'en faire profiter les éleveurs.

Concrètement, les projets permettent de :

1. Faire le point sur la situation de certaines maladies : est-ce un problème fréquent, quelles en sont les causes majeures, quels sont les facteurs de risque … ?
2. Développer des outils spécifiques (outils diagnostiques, …) ;
3. Eprouver la faisabilité sur le terrain de nouvelles stratégies de lutte ;
4. Vulgariser les résultats de ces projets sous forme de brochures, posters, flyers, conférences.

BVD, les premiers chiffres…

Voilà déjà 6 mois que le plan de lutte contre la BVD est entré en vigueur. Où en sommes-nous ? Nous vous présentons les chiffres arrêtés au 30 juin 2015.

Depuis le démarrage du plan de lutte, pas moins de 266 595 échantillons ont été testés à l'ARSIA, via le test à biopsie d'oreille.

Le pic est survenu au mois de mars, avec exactement 59 989 échantillons à traiter.

En tout, l'ARSIA a comptabilisé 8 695 troupeaux ayant soumis au moins un échantillon, avec un nombre moyen d'échantillons par troupeau de 27. La bonne nouvelle, c'est que le pourcentage de tests positifs est seulement de 0,48 %. Pour le moment, il est donc inférieur à ce qu'on attendait. Mais restons prudents, ce chiffre n'est pas encore définitif (puisque toutes les mères qui ont eu un veau n'ont pas nécessairement été en contact avec les éventuels IPI du troupeau).

La plupart des animaux testés positifs sont confirmés au moment où ils sont retestés par un prélèvement du vétérinaire : on parle de 93 %.

3 conseils vite lus, mais efficaces pour un bon échantillon !

1 **S'assurer d'avoir une bonne contention du veau.**

2 **TOUJOURS poser la boucle à biopsie en premier car le veau se débat toujours moins à la première boucle, qu'à la deuxième !**

3 **Bien sceller avec la pince, le petit tube de transport transparent (qui se trouve sur le portoir à boucles) sur le trocart, avant de le glisser dans l'enveloppe. Vous éviterez ainsi de le perdre pendant le transport ou encore que l'échantillon ne soit pas utilisable pour l'analyse (car ce tube permet une conservation optimale du prélèvement !).**

Encouragement à la réforme des IPI

A la demande de la Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA) et de l'ARSIA, le Fonds de santé a récemment accepté de dégager un budget en vue d'encourager financièrement les détenteurs confrontés à un problème de BVD-V à assainir leur troupeau via le dépistage et la réforme rapide des IPI.

Ce soutien se fera via l'octroi d'une ristourne de **4,71 € (HTVA)** par bovin analysé, dans le cadre du dépistage de tous les animaux du troupeau qui n'ont pas encore été analysés directement ou via la descendance.

En échange, le détenteur doit s'engager à réformer dans les 3 mois, tous les IPI présents ainsi que ceux qui seraient détectés dans le troupeau, lors du bilan.

ATTENTION ! Etant donné que le budget disponible n'est pas extensible, cette action est réservée aux 100 premiers troupeaux inscrits !

Rendez-vous sur notre stand à Libramont pour plus de renseignements.

Bulletin épidémiologique

Santé animale – Avortement / Bulletin n°7 - juillet 2015

Assurer un retour d'informations vers le terrain en ce qui concerne les **avortements bovins** fait partie des priorités de l'ARSIA. Ce bulletin trimestriel vise à partager les informations et à créer un pouls commun aux acteurs de la surveillance des avortements en Wallonie (Eleveurs – Vétérinaires – ARSIA – AFSCA).

Pour plus d'informations
DMV Laurent Delooz
@ avo@arsia.be
083 23 05 15 - option 4

Ureaplasma diversum, une bactérie abortive

Pour améliorer le diagnostic des avortements, un projet GPS « Séquençage ADN 16S » a été mis en place, en 2014. Cette méthode d'analyse est « universelle » et ne nécessite pas de choisir a priori la ou les bactérie(s) dont on souhaite détecter la présence. Le nombre de bactéries mises en évidence à l'aide de cette technique a dépassé tous les résultats attendus.

Ureaplasma diversum représente l'une des « découvertes » de ce projet, alors qu'elle n'avait JAMAIS été isolée par les méthodes standards. Cette bactérie est un pathogène commun du vagin et du prépuce en élevage bovin **qui provoque également des avortements**. Ces derniers sont habituellement sporadiques mais de graves flambées d'avortements peuvent parfois avoir lieu. La plupart des fœtus sont expulsés au cours du troisième trimestre. Ils sont en bon état de conservation. Les vaches ne sont pas malades, mais il y a fréquemment une rétention placentaire. Il n'y a pas de lésions macroscopiques chez le fœtus. Le diagnostic peut se faire sur le placenta, les poumons ou le liquide de caillette **MAIS nécessite un milieu de culture particulier ou une analyse PCR spécifique**.

⇨ Il s'agit donc d'une « nouvelle » cause d'avortement qu'il faut inclure dans le diagnostic différentiel des avortements bovins wallons.

Émergence de la leptospirose en 2014 Soyons vigilants au cours de l'été 2015!

La Wallonie a été confrontée l'année dernière, à partir du mois de juillet et sur l'ensemble de son territoire, à une augmentation significative et inhabituelle du nombre d'avortons bovins atteints de jaunisse !

L'implication d'une nouvelle forme de leptospirose non rencontrée jusqu'à présent dans nos contrées a été confirmée. Des études complémentaires sont actuellement en cours pour mieux appréhender cette maladie.

Ce que l'on peut déjà dire, c'est que la leptospirose provoque des avortements **chez les bovins et est transmissible à l'homme** chez qui elle peut provoquer de graves symptômes (hépatite, néphrite,...).

N'oubliez pas non plus, qu'un grand nombre d'autres maladies affectant les bovins sont transmissibles à l'homme et peuvent être diagnostiquées via les avortements: Brucellose, Campylobactériose, Fièvre Q, Leptospirose, Listériose, Salmonellose, ...

L'ARSIA vous accompagne et permet le diagnostic de ces maladies, pensez-y !

Attention, l'an passé, la jaunisse était uniquement visible à l'ouverture du cadavre (lors de l'autopsie), il est donc primordial de fournir l'avorton et le placenta (pour l'analyse PCR) à l'ARSIA pour poser le diagnostic. Le mois de juillet, période au cours de laquelle nous avons observé les premiers cas l'an passé approche, restons donc vigilants.

L'amélioration du diagnostic des avortements passe par un changement des habitudes ! En effet, l'analyse du placenta devient indispensable pour le diagnostic de certaines maladies dont la leptospirose.

Pour le diagnostic le plus performant, pensez à fournir le trio : Fœtus – Placenta – Sérum

Une question ? Une nouvelle adresse !

- Chaque troupeau est unique et nécessite des solutions particulières... C'est pourquoi, l'ARSIA souhaite connaître vos attentes au sujet du « Protocole Avortement ». Votre avis nous intéresse !
- Une question à propos des résultats d'analyses « Avortements », nous sommes là pour y répondre.
- Vous faites partie d'un groupe d'éleveurs n'hésitez pas à demander une formation sur le sujet.

Écrivez à l'adresse : avo@arsia.be

Fortes chaleurs et sécheresse

Quelles répercussions sur le parasitisme interne des ruminants en pâture ?

Les œufs des vers gastro-intestinaux déposés sur la pâture par les ruminants via les bouses, présentent une certaine résistance aux conditions extérieures, et peuvent notamment survivre à l'hiver. En été, lors de fortes sécheresses, les larves restent concentrées dans les bouses, jusqu'aux prochaines pluies.

Le cycle du parasite

Le parasitisme est un équilibre entre l'hôte, le parasite et l'environnement. Les vers adultes vivants dans le système digestif des ruminants se reproduisent et pondent. Ils sont excrétés via les bouses dans le milieu extérieur. Après incubation, l'œuf libère une larve au stade L1 qui muera plus tard en L2, puis en L3, stade infestant, dans un délai défini par les conditions de température et d'hygrométrie. Contrairement aux 2 stades précédents, la larve infestante L3, ne se nourrit pas : enfermée dans la cuticule, ancienne enveloppe de la L2, elle survit grâce à ses propres réserves énergétiques.

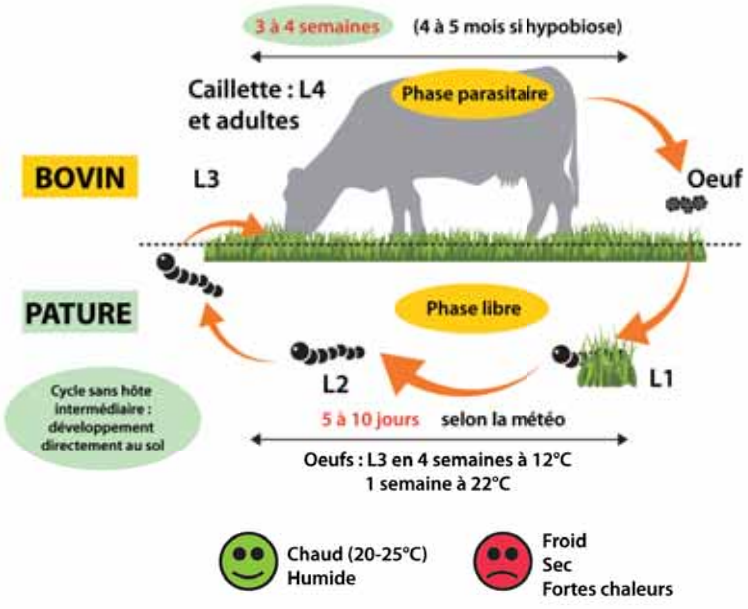

Source: http://www.sl.chambagri.fr/uploads/media/2011-Le_parasitisme_herbager_des_bovins_03.pdf

Que se passe-t-il en cas de fortes chaleurs ?

Lors de fortes chaleurs, les larves infestantes rendues hyperactives par la température élevée, épuisent rapidement leurs réserves et meurent rapidement. Cependant, en cas de sécheresse, les larves peuvent survivre un certain temps dans les bouses qui deviennent alors des réservoirs importants. Maintenues dans ce milieu favorable, elles se disséminent au moment des pluies futures !

Après un pic de température, une pâture non occupée depuis le printemps, sera parfaitement saine. Elle accueillera donc sans danger les animaux de 1ère année de pâture, encore sensibles au parasitisme. Par contre, il est fort à parier que les pâtures occupées depuis le début de saison, par des animaux naïfs (pas ou peu immunisés, donc n'empêchant pas la reproduction du parasite) verront un pic d'infestation plus tardif, si des températures plus clémentes s'associent à une pluviosité importante, conditions favorisant le développement des larves ainsi que de leur dissémination à partir des matières fécales.

Cas particulier : La douve du foie.

Le cycle de la douve est tout à fait différent de celui des nématodes gastro-intestinaux. Il nécessite notamment la présence d'un hôte intermédiaire (un mollusque aquatique, la limnée tronquée) vivant dans les mares et autres étangs. On pourrait penser que la sécheresse limitera l'apparition de distomatose, or il n'en est rien : les limnées potentiellement parasitées se concentreront aux rares points d'eau des pâtures, engendrant une concentration parasitaire plus importante. Les bovins, en s'abreuvant, ingéreront un plus grand nombre de larves infestantes générant une clinique de fasciolose aiguë.

Quelques conseils de prévention

- Eviter l'abreuvement à partir d'eaux stagnantes;
- Drainer les pâtures;
- Prévoir des abreuvoirs dont l'eau sera régulièrement renouvelée;
- Éviter le surpâturage : un chargement important augmente le risque de contamination; D'avril à septembre : les besoins des animaux augmentent ⇨ la production herbacée diminue ⇨ la contamination de la pâture augmente.

Pour toute question, n'hésitez pas à demander conseil à votre vétérinaire d'épidémiosurveillance.

Éditeur responsable : Jean Detiffe, Président de l'ARSIA
Rédaction : Dominique Guillaume

Tél : 083/23 05 15 - mail : arsia@arsia.be - Web : www.arsia.be

CBC soutient l'agriculture pour une Wallonie qui avance.

E.R.: CBC Banque, Marketing et Communication, Grand Place 5, 1000 Bruxelles, Belgique TVA BE 0403.211.380 – RPM Bruxelles – IBAN BE37 7289 0006 2028 – BIC CREGBEBB – FSMA 017588 A

Parce que l'agriculture renforce l'économie et le développement de la Wallonie, CBC dédie 35 Professional Bankers spécialisés en agriculture. Ils collaborent activement avec les acteurs du secteur agricole et offrent aux agriculteurs des solutions sur mesure et une vision à long terme de leur métier, en tenant compte des grandes étapes de leur vie professionnelle et privée.

Libramont

Rendez-vous sur le stand CBC situé Hall 1 (Walexpo).

CBC

Décider d'avancer.

www.cbc.be/agri - 0800/979 79

Fermiers contre la pauvreté

L'agroécologie au service de la gestion durable

La gestion durable des sols : un défi majeur pour les agriculteurs à travers le monde

Les sols sont essentiels pour la production de l'alimentation humaine et animale, c'est une évidence qui pourtant est insuffisamment prise en compte.

Comme le rappelle la FAO à l'occasion de cette année internationale des sols, au niveau mondial « 33 % des terres sont modérément ou gravement dégradées du fait de l'érosion, de la salinisation, du compactage, de l'acidification et de la pollution chimique des sols. » (FAO 2015). Ce qui est trop souvent ignoré, c'est que les sols constituent des milieux vivants (sur une épaisseur de sol de 30 cm, il y a plus d'êtres vivants que sur la surface de la terre !), fragiles et irremplaçables.

La dégradation des sols est causée « par des pratiques de gestion et d'utilisation des terres non durables, et par des phénomènes climatiques extrêmes qui résultent de différents facteurs sociaux, économiques et de gouvernance ». (FAO 2015). Les activités agricoles sont très majoritairement impliquées dans l'utilisation des sols et sont tant détentrices que dépendantes de leur devenir. C'est pourquoi la gestion durable des sols est un défi majeur pour les agriculteurs à travers le monde.

Gestion de la fertilité des sols au Burundi

De l'association traditionnelle cultures-élevage à l'agroforesterie

Pendant très longtemps, la fertilité des systèmes agraires burundais a été assurée par l'intégration des cultures et de l'élevage. La plupart des agriculteurs bénéficiaient d'un élevage bovin associé à leurs cultures (sans être toujours propriétaires des bêtes). Les bêtes pâturaient le jour et passaient la nuit à l'enclos, afin de récolter leurs bouses qui étaient alors épandues sur les parcelles cultivées. Mais à la fin du 19e siècle, le bétail burundais a connu un fort déclin. En effet, le bon fonctionnement du système avait permis l'intensification de la production et la croissance de la population. Mais ceci a mené progressivement à un surpâturage et à l'affaiblissement des bovins qui ont été décimés par les maladies. Aujourd'hui, seul un nombre réduit d'exploitations dispose encore de bétail.

Au cours du 20e siècle, la bananeraie est devenue centrale dans l'agriculture burundaise et est aujourd'hui présente dans la majorité des exploitations ! La banane joue un rôle essentiel, tant en termes d'alimentation des ménages (c'est essentiellement le jus qui est consommé) que de revenus par la vente du fruit tout au long de l'année. La bananeraie est par ailleurs un réservoir de fertilité : seuls les fruits sont récoltés, et les résidus de culture et de pressage de la banane sont restitués au sol, ce qui fait que les exportations sont très réduites. Par ailleurs, le couvert dense des bananiers prévient l'érosion et les arbres accèdent à des réserves minérales profondes grâce à leurs racines. Ainsi, sans apport de déjections animales ni de fertilisants minéraux, la fertilité des parcelles sous bananier augmente au fil du temps : c'est le réservoir de fertilité ! Ceci permet d'ailleurs aux agriculteurs burundais de cultiver au pied des bananiers de nombreuses cultures vivrières ainsi que d'autres arbres, fruitiers notamment. Cette association d'arbres et de cultures sur une même parcelle est ce qu'on appelle l'agroforesterie !

«Quelle est cette vache que l'on trait debout? C'est le bananier!»
(blague burundaise)

L'agroforesterie au coeur de la fertilité des sols au Burundi

Lorsque les politiques mercantiles menacent la fertilité des sols

Le café, principale culture d'exportation du Burundi, est au cœur de l'économie du pays : il représente une source majeure de devises et de ressources financières pour l'Etat. Pour cette raison, le café a toujours été extrêmement encadré par les autorités, avec des « conseils » techniques imposés aux agriculteurs afin de maximiser la production. L'une de ces obligations techniques est le paillage (ou « mulching ») des parcelles de caféiers : des résidus de culture sont étalées sur les parcelles, afin de renouveler la fertilité du sol, de lutter contre l'érosion, les adventices et 'évaporation. Si cette technique est favorable aux parcelles de caféiers, elle l'est nettement moins pour l'ensemble du système : les résidus de culture utilisés proviennent des autres parcelles de l'exploitation, notamment des bananeraies, qui s'appauvrissent progressivement, d'autant que l'Etat impose d'étaler de grandes quantités de résidus sur les parcelles de caféiers. C'est ainsi que, insidieusement, le système agraire burundais, et en particulier le renouvellement de la fertilité des sols, est menacé par cette culture de rente et l'itinéraire technique imposé. Ce n'est pas la technique de paillage qu'il faut remettre en cause, mais la hiérarchisation des cultures, l'une accaparant la fertilité au détriment des autres.

Un agriculteur paille ses parcelles de café

Fermiers contre la pauvreté

des sols dans les pays du Sud

L'agroécologie pour répondre aux défis des agriculteurs familiaux au Sud

Dans les pays du Sud, les pratiques agroécologiques peuvent constituer une réponse à de nombreux enjeux auxquels font face les agriculteurs familiaux, et en particulier pour assurer le maintien de la fertilité des sols qui constitue un enjeu central. En effet, les agriculteurs familiaux de ces régions ne peuvent compter sur les intrants chimiques qui leur sont la plupart du temps inaccessibles et qui représentent un coût démesuré par rapport à leurs revenus. La fertilité des sols ne peut donc reposer sur l'utilisation importante d'engrais minéral, la matière organique a donc un rôle essentiel à jouer (c'est d'ailleurs le cas même en présence d'engrais minéral, car un trop faible taux de matière organique du sol mène de toute façon à sa dégradation).

Les agricultures du Sud se basent ainsi sur des systèmes de production complexes, en particulier sur les cultures associées et la combinaison de cultures-élevage-arboriculture, qui répondent aux principes de l'agroécologie.

Les associations de cultures, de nombreux avantages

Les cultures associées, c'est-à-dire la culture simultanée sur une parcelle de plusieurs espèces mais aussi très souvent de plusieurs variétés, sont très utilisées au Sud et présentent de nombreux avantages (voir ci-contre). Les associations intégrant des légumineuses sont particulièrement bénéfiques, puisque celles-ci captent l'azote de l'air et apportent une solution à la pauvreté du milieu en azote et à la faible disponibilité des engrais minéraux.

- **Rendement total plus élevé grâce à une meilleure efficacité de l'utilisation des ressources (eau, lumière, nutriments)**
- **Apport d'une alimentation diversifiée à la famille**
- **Besoin réduit de main d'œuvre grâce à la combinaison des opérations et le moindre enherbement**
- **Diminution des risques liés aux ravageurs**
- **Réduction des besoins en intrants externes**

Association banane - patate douce - maïs - colocase

L'agroécologie: un concept pas toujours facile à cerner

L'agroécologie est un concept qui n'est pas toujours facile à cerner, puisqu'il s'agit à la fois d'une science, de pratiques agricoles et d'un mouvement social.

L'un de ses pères fondateurs, Miguel Altieri, a défini l'agroécologie comme l'application des principes de l'écologie à l'agriculture. Au fil du temps, le champ d'étude de l'agroécologie s'est élargi, passant de l'échelle de la parcelle à celle de l'agroécosystème cultivé, puis encore à l'ensemble du système alimentaire (qui va « du champ à l'assiette »).

Les principes fondateurs de l'agroécologie sont les suivants :

1) Optimiser et équilibrer les flux de nutriments

2) Minimiser l'usage des ressources externes non renouvelables

3) Maximiser l'usage des ressources renouvelables (solaire, organique, hydrique)

4) Favoriser la diversification génétique

5) Promouvoir les processus et les services écologiques

Basées sur ces principes, on peut identifier plusieurs pratiques qui jouent un rôle important en agroécologie, telles que :

- L'intégration culture-élevage
- L'agroforesterie
- L'intégration de légumineuses dans les rotations
- Les associations de culture (en termes d'espèces et de variétés)
- Le semis sous-couvert

Une approche systémique pour améliorer la gestion durable des sols

Sur le plan méthodologique, l'agroécologie prône une approche systémique pour résoudre les contraintes : un problème fait partie d'un système global, il est donc important de considérer ce système.

Pour améliorer la gestion des sols notamment, il s'agit de comprendre les différentes raisons qui expliquent les pratiques des agriculteurs, partant du principe que « les agriculteurs ont de bonnes raisons de faire ce qu'ils font». Pour cette analyse, une approche systémique permet de prendre en compte toutes les relations complexes que les agriculteurs ont, non seulement avec le milieu qu'ils exploitent directement, mais également avec les facteurs économiques, les prix relatifs entre produits et facteurs de productions, les facteurs sociaux, etc. Dès lors, cette analyse déborde de l'échelle locale et trouve des sources explicatives aux échelles nationale et internationale.

Cette page mensuelle est réalisée par le Collectif Stratégies Alimentaires asbl. Le CSA est une ONG, agri-agence membre d'AgriCord.
Ed. responsable: CSA, D. Van Der Steen
184 D, Boulevard Léopold II
1080 Bruxelles. - www.csa-be.org

LA COOPÉRATION BELGE AU DÉVELOPPEMENT .be

Avec le soutien de la DGD (Coopération belge)

Pesticide: la FWA empoisonne le débat!

Depuis le mois de mars, les produits phytos font parler d'eux. Pas une semaine ne s'écoule sans que les journaux ne publient un article sur les risques des phytos pour l'environnement ou la santé humaine. Les titres sont accusateurs et font peur; les articles font souvent des raccourcis simplistes et ne fournissent pas au lecteur un état des lieux complet de la situation. Les politiques s'inquiètent et proposent toujours plus de restriction et d'interdiction des pesticides. Quel est le futur de ces produits en Région wallonne? Quelles sont les potentielles conséquences pour les agriculteurs wallons? Il était temps de remettre l'église au milieu du village. La FWA fait le point et le fait savoir.

Adeline Serckx

Sauvons les abeilles – supprimons les néonicotinoïdes!

Voici le premier message qu'on a pu lire dans la presse...

Les néonicotinoïdes sont arrivés sur le marché des insecticides au début des années 1990. Leurs propriétés systémiques assurent une protection globale de la plante pour une durée plus ou moins longue et évitent de recourir à de nombreuses pulvérisations foliaires (souvent moins efficaces). Ils deviennent rapidement un outil de protection des cultures particulièrement efficaces pour les agriculteurs.

En parallèle, depuis la fin des années 1990, on observe une diminution drastique des abeilles domestiques (notons cependant que les populations de pollinisateurs sauvages déclinent depuis les années 1950). De nombreuses études scientifiques étudient la question et montrent que les causes de ce déclin sont multifactorielles. En 2008, un accident en Allemagne attira l'attention du monde entier sur les néonicotinoïdes: les poussières d'insecticide d'un lot défectueux de semences furent fatales à de nombreuses colonies de pollinisateurs. Les néonicotinoïdes deviennent alors la cible des défenseurs de la biodiversité et des politiques. L'Union Européenne, après une étude de risques associés à trois types de néonicotinoïdes (la clothianidine, l'imidaclopride et le thiaméthoxame) pour les abeilles, décide, en 2013, de mettre en place un moratoire européen de 2 ans pour la suspension provisoire des 3 molécules. Deux molécules (le thiaclopride et l'acétamipride) restent autorisées. Le 25 mars 2015, le ministre wallon de l'environnement, Mr Di Antonio, annonce qu'il veut interdire tous les néonicotinoïdes sans distinction en Région wallonne, sur base du risque avéré pour les abeilles. Le 1er juin, Ecolo/Groen propose un projet de loi fédéral interdisant les néonicotinoïdes.

L'autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a identifié 3 voies d'exposition principalesdes pollinisateurs aux néonicotinoïdes: (1) les résidus dans le pollen et le nectar des fleurs traitées, (2) les résidus dans les gouttelettes d'eau produites par les plantes traitées (guttation) et (3) l'exposition à la poussière émanant de l'ensemencement des graines traitées ou de l'application de granules. Les risques pour les pollinisateurs vont donc varier en fonction de l'attraction des abeilles pour les différentes cultures. Les molécules utilisées diffèrent en fonction des cultures, leur temps de persistance et leur mode d'utilisation également.

Si le risque existe dans certains cas, on peut tout de même se poser la question des conséquences d'une décision unilatérale wallonne qui serait prise pour l'ensemble des matières actives. Est-ce nécessaire de les interdire pour toutes les cultures? Est-ce que cette suppression totale ne risque pas d'entrainer des dégâts collatéraux sur l'environnement? Est-ce que cette décision va permettre de rétablir les populations de pollinisateurs? Sur ce dernier point, les résultats des études scientifiques sont bien moins clairs puisque, comme dit précédemment, les causes de leur diminution sont multifactorielles.

Quels seraient les conséquences pour le secteur agricole wallon?

L'usage de la clothianidine est notamment indispensable pour la culture de la betterave et de la chicorée alors que ces cultures sont peu attirantes pour les pollinisateurs et que les techniques d'utilisation des molécules sont particulièrement avancées. Elle a d'ailleurs obtenu une dérogation de l'EFSA dans le moratoire européen. Pour ces cultures, l'usage de la clothianidine présente donc très peu de risque pour l'environnement et le risque d'accumulation de la molécule dans le sol est très faible. Son interdiction entrainerait par contre jusqu'à 40% de perte de rendement pour la betterave (entre 40 et 60% pour la chicorée) en Région wallonne. La culture ne serait dès lors plus rentable alors que la région est aujourd'hui l'une des meilleures au niveau mondial en termes de productivité. Cette suppression entrainerait donc probablement la fin de cette culture en Région wallonne, puisque la culture ne pourrait rivaliser avec d'autres régions où les pucerons sont moins présents. La suppression des néonicotinoïdes sur la betterave pourrait aussi avoir des conséquences environnementales inattendues: en supprimant la betterave de la rotation, on perd une culture qui offre des moyens de lutte différents, par exemple contre les mauvaises herbes. L'ensemble des cultures plantées sur la même terre serait impactée et l'agriculteur devrait probablement recourir à l'usage de plus de phytopharmaceutiques qu'aujourd'hui pour préserver leur rendement. En outre, en diminuant les substances actives autorisées, on augmente les risques d'apparition de résistance des insectes nuisibles. Il y a donc un risque d'augmentation globale d'utilisation de phytopharmaceutiques tout en diminuant leur efficacité, ce qui va à l'encontre de la politique actuelle de réduction des pesticides.

L'arboriculture et l'horticulture seraient également fortement impactées par la suppression des néonicotinoïdes car le thiaclopride, connue pour être beaucoup moins nocive pour les pollinisateurs (il a même la mention «Abeille» en France), est la seule substance active efficace contre certains insectes.

ZOOM DE LA FWA

- La FWA estime que l'usage des néonicotinoïdes en agriculture doit être analysé au cas par cas; les risques pour les pollinisateurs sont différents en fonction des cultures et des techniques d'utilisation des molécules.
- La FWA regrette qu'une décision aussi importante puisse être prise sans discussion préalable avec les secteurs concernés et sans analyse approfondie de l'impact global de cette décision sur le secteur agricole, les industries wallonnes associées ou d'effets collatéraux sur l'environnement.
- La FWA souhaite qu'on puisse avoir une réflexion globale sur les moyens à mettre en place pour pouvoir réduire l'usage de phytopharmaceutiques tout en assurant la pérennité des cultures (analyse scientifique globale des problématiques, suivi et appui des agriculteurs pour des évolutions de pratiques agricoles, ...).
- La FWA s'opposera à toute décision unilatérale qui serait prise pour le seul territoire wallon alors que la situation est actuellement évaluée au niveau européen.

Evitons le cancer supprimons le glyphosate!

Le glyphosate a ensuite volé la vedette aux néonicotinoïdes...

Le 20 mars 2015, le Centre International de la Recherche sur le Cancer (CIRC) publie une note proposant de classifier le glyphosate comme «cancérogène probable pour l'homme». La presse s'empare des résultats et alarment le public. Le politique se positionne à son tour: il souhaite interdire le glyphosate pour les particuliers et revoir son usage pour les professionnels. Et pourtant, le glyphosate avait toujours été présenté comme un herbicide avec un faible risque pour la santé humaine et animale car il agit sur un enzyme qui n'est pas présent chez l'homme ou les animaux. Les résultats du CIRC semblent être différents mais les informations publiées à l'heure actuelle ne permettent pas de juger de façon objective et scientifique la validité des conclusions du CIRC, il faudra donc attendre fin 2015 la publication intégrale des résultats de leur étude.

N'oublions pas également que le glyphosate, comme n'importe quelle substance active, fait l'objet d'un processus réglementaire très encadré avant toute mise sur le marché. Sa période d'homologation se termine fin 2015. Le processus de ré-homologation est donc en cours. L'Allemagne, nommé pays rapporteur, a rendu son rapport à l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA). Ce rapport prend en compte un panel d'articles scientifiques plus complet que celui utilisé par le CIRC et les conclusions quant à l'effet cancérogène du glyphosate sont différentes. L'EFSA rendra ses conclusions fin 2015 et permettra ou non la ré-homologation de la substance.

Soulignons également que la législation des produits phytopharmaceutiques est en pleine évolution, aussi bien au niveau européen, fédéral belge que régional, et vise une réduction du risque lors de l'usage de ces produits. Depuis plus de deux ans, on distingue les produits phytopharmaceutiques destinés au tout public de ceux réservés à un usage professionnel. En Belgique, dès le 25 novembre 2015, la vente de tous produits phytopharmaceutiques ne pourra se faire que par des personnes détenant une phytolicence.

ZOOM DE LA FWA

- La FWA insiste sur le fait qu'il est essentiel d'attendre les résultats complets de l'étude du CIRC et la décision de l'EFSA avant de prendre une décision vis-à-vis du glyphosate. Il serait regrettable de prendre, une fois de plus, une mesure plus stricte en Région wallonne que dans les régions voisines si l'on veut pouvoir continuer à proposer une agriculture compétitive.
- La FWA regrette cet emballement médiatique alors que de nombreuses mesures d'évolution de la législation des produits pharmaceutiques sont déjà en cours d'exécution.
- La FWA souhaite rappeler qu'il est important de discerner l'usage par les particuliers et par les agriculteurs et les mesures qui doivent être prises. Pour les particuliers, l'interdiction du glyphosate pourrait aboutir à l'utilisation de substances plus nocives si la mesure n'est pas accompagnée d'une sensibilisation de la population. Dans le cas des agriculteurs, le glyphosate est une substance particulièrement utile pour répondre à certaines mesures environnementales, tels que la diminution de l'azote dans les eaux, la limitation des risques d'érosion ou le travail simplifié du sol.

Stop aux pommes empoisonnées dans nos assiettes!

Et voilà qu'en juin, Greenpeace nous annonce que nous mangeons des pommes empoisonnées!

A mieux y regarder, le rapport de Greenpeace nous parle en fait des pesticides trouvés dans l'eau et les sols des vergers et non des pommes. L'étude ne comporte que 3 échantillons prélevés en Belgique, dans la région du Limbourg, et nous n'avons pas accès à la liste de pesticides observés en Belgique. Si l'on regarde la liste publiée pour la France, on remarque que 6 des 13 pesticides observés sont déjà interdits en Belgique, leur présence dans le sol ne peut être considérée comme une mauvaise pratique agricole actuelle! Ces résidus de pesticides dans le sol montrent le caractère rémanent de ces substances mais les mesures ont déjà été prises... Concernant les autres produits, la plupart des pesticides incriminés ne sont pas représentatifs des modes de production pratiqués chez les arboriculteurs wallons. Le secteur wallon est à la pointe du développement des techniques intégrées de production, telles que celles proposées dans la seconde partie du rapport de Greenpeace.

Des pesticides dans les pommes? Les résultats de l'AFSCA nous disent pourtant le contraire. En 2013, aucun des 67 échantillons testés par l'AFSCA ne s'est révélé positif. Cette communication de Greenpeace peut donc avoir deux incidences négatives à cause des raccourcis qui peuvent être tirés d'une lecture trop rapide. Il risque d'une part de semer le doute dans la tête du consommateur alors que nos arboriculteurs wallons utilisent tous des techniques intégrées de production. D'autre part, les consommateurs risquent d'interpréter qu'il vaut mieux ne pas consommer de fruits pour éviter d'ingérer des pesticides alors que les analyses de l'AFSCA démontrent très clairement que les résidus de pesticides dans les pommes sont négligeables voire inexistants et que, par ailleurs, la consommation régulière de fruits (ainsi que de légumes) est clairement recommandée pour la santé.

La FWA suit ces dossiers de près, en collaboration étroite avec les représentants des différents secteurs concernés. La FWA a d'ailleurs prévu une rencontre avec les parlementaires régionaux, fédéraux et européens lors de la foire de Libramont afin de leur présenter sa position.

Des enzymes pour améliorer le lisier

Un lisier plus liquide, plus homogène, dégageant mois d'ammoniac et moins d'odeur: voilà les avantages attendus de l'application d'un activateur biologique à base d'enzymes et de bactéries.

Bernard Kersten

Par nature, le lisier constitue une source importante de production de dérivés d'ammoniac et accessoirement de mercaptan et autres substances malodorantes. Dire que cela crée un désagrément pour les riverains relève de l'euphémisme mais cela n'est pas le seul point noir, loin s'en faut. Il y a évidemment les désagréments causés au riverain souvent le plus concerné, à savoir l'éleveur et sa famille mais il ne faut pas non plus négliger l'impact négatif sur les animaux détenus au sein des bâtiments. Il est bien connu que bien-être animal et performances zootechniques sont étroitement corrélés et de nombreux essais ont mis en évidence un Gain Moyen Quotidien plus élevé, un meilleur indice de consommation ou encore une diminution du taux de mortalité et des frais vétérinaires dans les étables où on a pu juguler les émanations ammoniacales. Ces résultats s'expliquent entre autres par une réduction de l'effet irritant de l'ammoniac sur les muqueuses de l'appareil respiratoire de l'animal.

Et puis, qui dit rejet d'ammoniac pense immédiatement perte d'azote dont on préfère qu'il fertilise nos sols plutôt que de se retrouver dans l'air sous une forme susceptible d'évoluer en gaz à effet de serre.

Un des voies permettant, certes pas de supprimer, mais semble-t-il de diminuer significativement les émanations d'ammoniac consiste à «traiter» le lisier avec des «activateurs» à base d'enzymes et de bactéries. Plusieurs firmes proposent aujourd'hui de tels produits et une nouvelle vient de rejoindre ce cercle, en l'occurrence la société Green Europe implantée à Gouvy. Baptisé BlueWater SDA1000, le produit qu'elle propose se présente sous forme de poudre granuleuse fluide. Il est conditionné en sachet soluble de 250g ou de 5 kg, ou en sac de 25 kg. Le produit est à appliquer directement dans la fosse à lisier à raison de 10 kg/mois par tranche de 500 bovins ou de 2.000 porcs.

Outre la réduction des émanations d'ammoniac, l'apport de produits à base d'enzymes et de bactéries présenterait un autre avantage, presqu'aussi important, à savoir celui de liquéfier et d'homogénéiser le lisier. L'utilisation de ces produits permet d'éviter la formation d'une croute, voire même de décomposer une croute déjà formée.

Green Europe

Implantée à Gouvy, la société Green Europe est spécialisée dans le traitement de l'eau. Ses clients vont de la sidérurgie à l'industrie agro-alimentaire en passant par l'industrie pharmaceutique, la transformation des métaux ou la production d'énergie.

Green Europe fait partie du groupe Green Chemicals, fondé en 1995, présent dans de nombreux pays et dont le siège est implanté en Turquie.

Près d'Istanbul, l'unité de production qui est en mesure de produire 150.000 tonnes de produits finis par an, sous forme liquide et solide, fabrique une grande partie des 500 produits issus de la chimie fine que propose le groupe à destinations de secteurs aussi variés que l'alimentation, le textile, le métal, l'industrie pétrochimique, les centrales électriques, etc.

Pour la seconde année consécutive, Green Europe sera présent à Libramont pour y présenter ses solutions adaptées au traitement du lisier (stand Distrifarm 39-05)

asbl Cadco

Le CADCO un acteur du Centre pilote Céréales, Oléagineux et Protéagineux (CéPiCOP asbl)

LE CARNET DE CHAMP « CÉRÉALES » DU CADCO

LA NOUVELLE ÉDITION SERA DISPONIBLE À LA FOIRE DE LIBRAMONT

LA TRAÇABILITÉ, UN DES PILIERS DE L'AUTO-CONTRÔLE

Dans ce cadre, le carnet de champ du CADCO convient en tant que registre d'utilisation des pesticides et biocides à usage agricole pour vos parcelles et évolue avec les demandes des diverses législations s'appliquant en région wallonne.

La version 2015-2016 du carnet (format de poche) comprend 88 pages dont :

- une éphéméride ;
- des renseignements utiles notamment au secteur « céréales » ;
- 38 tableaux permettant de collationner, un par parcelles, les interventions menées ;

N'hésitez pas à demander vos exemplaires de carnets de champs, ils sont disponibles gratuitement à différents stands de la Foire agricole de Libramont :

Notamment sur notre stand « Centres pilotes » dans le village « Agriculture de Wallonie »
Les carnets seront aussi disponibles chez de nombreux partenaires :
Services extérieurs de la DGARNE, Secrétariat FWA, Services agricoles Provinciaux, CRP,...

Accueil Champêtre en Wallonie

ACCUEIL CHAMPÊTRE EN WALLONIE

LAISSEZ-VOUS GUIDER !

FERME DE LA PLANCHE

José et Marie-Christine Thiry ont développé 2 activités originales de loisirs à la ferme.
C'est une clientèle variée qui vient parfois de loin pour vivre ces expériences hors du commun : golf champêtre et sentier pieds nus à Montleban (Gouvy)

DEPUIS QUAND ÊTES-VOUS AGRICULTEUR ET COMMENT SE CARACTÉRISE LA FERME ?
J'ai commencé ma vie professionnelle comme exploitant forestier. J'étais toutefois attiré par la ferme. En 1987, j'ai acheté 2 ha en zone agricole. J'en louais déjà d'autres dans le village. J'y ai construit un hangar pour y élever des bovins et j'y ai aussi construit mon corps de logis. La ferme compte aujourd'hui 15 ha d'un seul bloc. Nous y élevons des Angus, des chevaux et des ânes. Nous avons aussi des alpagas et comptons valoriser la laine. Mon épouse, Marie-Christine est professeur de mathématique.

POUR QUELLES RAISONS AVEZ-VOUS DÉCIDÉ DE VOUS DIVERSIFIER AU NIVEAU DE VOTRE EXPLOITATION ?
Je croyais m'agrandir progressivement dans l'agriculture conventionnelle, mais finalement nous avons opté pour la diversification, en 2004 avec une scierie mobile puis l'ouverture de notre ferme aux touristes, car des touristes, il y en a depuis toujours dans notre région. Marie-Christine a commencé par proposer des randonnées et visites guidées à dos d'ânes et moi en attelage. Pour être franc, ce n'était pas facile, ni dans l'organisation, ni comme retour financier. En 2008, nous avons ouvert un golf champêtre sur +/- 10 ha de prairies et là le succès a été au rendez-vous. En 2013, nous avons créé un sentier pieds nus de 3 km, le seul en Wallonie. Ces 2 activités ludiques permettent de se balader dans l'environnement de la ferme en activité. Ce sont des activités originales, surprenantes qui plaisent aux familles, aux groupes d'amis. L'année passée, nous avons aménagé une cafétéria et une plaine de jeux.

QUEL RETOUR AVEZ-VOUS DE VOTRE DIVERSIFICATION ?
Tout d'abord, c'est rentable, ça nous permet d'en vivre. Ça nous permet aussi de dégager des fonds pour moderniser la ferme et faciliter les tâches agricoles classiques, mais aussi d'avoir de nouveaux projets de diversification. Cette diversification nous permet d'évoluer au fur et à mesure de nos moyens en temps et en argent. Cela a permis à Marie Christine de diminuer son temps de travail comme enseignante.
Nous avons énormément de plaisir dans les contacts avec la clientèle. Beaucoup viennent pour le contact avec les animaux. C'est aussi très valorisant pour nous de voir comment les touristes s'intéressent à notre métier et à la nature.
Nous sommes aussi surpris et heureux de voir que ça entraîne une belle dynamique dans le village. Les voisins et leurs connaissances viennent faire le sentier pieds nus. Nous ne partons pas en vacances et notre plaisir est de nous arrêter et de discuter avec les clients.

COMMENT CONCILIEZ-VOUS VOTRE TRAVAIL À LA FERME ET VOTRE VIE DE FAMILLE ?
C'est une question d'organisation, mais la première qualité qu'il faut avoir c'est le plaisir d'accueillir, il faut absolument cette mentalité, cet esprit, autrement on arrête très vite. Toute notre ferme, tous nos choix sont maintenant pensés en fonction de l'intérêt des touristes en restant spécifiquement autour de l'agriculture et du terroir. Par exemple, nous avons remplacé notre troupeau limousin par des Angus, plus calme, puisque aussi bien pour le golf champêtre que pour le sentier pieds nus, les touristes circulent dans les prairies. Nous sommes un couple recomposé et avons élevé 7 enfants qui ont maintenant tous quitté la maison. Ça n'a pas toujours été facile pour eux d'accepter des étrangers et le fait que nous leur donnions la priorité. Ils trouvaient le privé fort envahit par le professionnel, mais dans toute ferme, c'est déjà souvent le cas.

AURIEZ-VOUS UNE PETITE ANECDOTE À NOUS RELATER ?
Un jour un client, m'a interpellé car il voulait être sûr qu'il n'y avait pas de taureau dans les champs, ce qui est le cas. Il m'a dit qu'il en avait vu un. Je lui ai demandé comment il l'avait reconnu. Il a des cornes !

AVEZ-VOUS D'AUTRES PROJETS?
La réalisation d'abris insolites à la ferme est un de nos projets. Nous attendons les nouvelles mesures de la région en matière d'urbanisme !!

Merci Marie-Christine et José de nous avoir fait partagé votre belle expérience agrotouristique.

SI VOUS AUSSI, COMME MARIE-CHRISTINE ET JOSÉ, VOUS SOUHAITEZ DÉVELOPPER UNE **ACTIVITÉ D'ACCUEIL À LA FERME**, **CONTACTEZ ACCUEIL CHAMPÊTRE EN WALLONIE** POUR BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT ET D'UN ENCADREMENT PROFESSIONNEL DÈS L'ÉBAUCHE DE VOTRE PROJET :

WWW.ACCUEILCHAMPETRE.BE • 081 627 458 • ACCUEILCHAMPETRE@FWA.BE

Le lait, le sucre, les fruits et légumes et le porc au menu du Conseil agricole

Différents sujets d'actualité étaient au menu du Conseil agricole du 13 juillet dernier comme les prix du porc, du sucre mais aussi du lait. La Belgique, suivie par plusieurs de ses collègues, a notamment demandé de s'entendre sur le principe d'une révision à la hausse du prix d'intervention de la poudre de lait écrémé et du beurre afin d'être prêt à agir rapidement si la dégradation des prix se confirme. Il a été également question du secteur des fruits et légumes toujours lourdement impacté par l'embargo russe qui a été prolongé jusqu'en 2016...

Marie-France Vienne

S'il a repoussé l'idée d'étendre la durée des contrats de stockage privé pour le porc, le Commissaire Hogan a confirmé la prolongation de l'intervention publique et l'aide au stockage privé pour le secteur du lait et de certains produits laitiers au-delà du 30 septembre 2015

La Belgique a demandé, à l'instar de ses collègues roumain, tchèque, français, irlandais et espagnol, de s'entendre sur le principe d'une révision à la hausse du prix d'intervention de la poudre de lait écrémé et du beurre afin d'être prêt à agir rapidement en cas de nouvelle dégradation des prix.

Mesures d'intervention et stockage privé

La Belgique a également plaidé pour que l'Observatoire européen des prix du lait ait la possibilité de récolter des informations sur l'évolution des coûts de production et des marges bénéficiaires compte tenu de la fluctuation des prix des matières premières dans les différents États membres. Et elle s'est en outre prononcée pour un renforcement de la position des éleveurs, par le biais des organisations de producteurs, ainsi que pour une levée rapide des barrières commerciales imposées par les partenaires commerciaux de l'UE. Le Commissaire Hogan a quant à lui précisé son intention de prolonger les mesures d'intervention publique et de stockage privé des produits laitiers au-delà du 30 septembre 2015. Il a également manifesté le soutien de la Commission aux efforts pour trouver de nouveaux marchés ainsi que son intention de travailler pour déployer les organisations de producteurs. La Bulgarie, la République tchèque, la Hongrie, la Pologne et la Roumanie ont demandé, pour leur part, outre une hausse du prix d'intervention, la mise en œuvre temporaire de restitutions à l'exportation et de nouvelles mesures ciblées. Le Copa, qui a salué l'annonce de l'extension de l'intervention publique et des mesures de stockage privé dans le secteur du lait et des produits laitiers a demandé, dans la foulée, à la Commission d'avancer la date des paiements directs avant le 1er décembre et de reverser les fonds du superprélèvement 2014/2015 dans le secteur du lait pour aider les producteurs à faire face à leurs problèmes de liquidités.

Une demande de soutien pour les viandes bovine et porcine

C'est l'Autriche qui a évoqué la situation du marché de la viande porcine. Estimant que les aides au stockage privé, qui ont duré 8 semaines et porté sur 60.000 tonnes de viande de porc, n'avaient pas démontré leur utilité étant donné que les prix sont aujourd'hui plus bas qu'à l'époque où les produits ont été stockés, elle a demandé un stockage privé plus long. Un souhait qui n'a pas été entendu par la Commission puisque le Commissaire Hogan a répondu qu'il était impossible d'étendre la durée des contrats de stockage privé... Le Copa a appelé la Commission à intensifier les négociations avec la Russie afin d'obtenir la levée des restrictions imposées au début de l'année 2014 concernant la viande porcine. Ce qui permettrait de relancer les exportations de certains produits comme les abats comestibles et le lard, qui n'étaient pas inclus dans la liste internationale des produits interdits en raison du différend politique entre l'UE et la Russie. En ce qui concerne la viande bovine, le Commissaire Hogan a repoussé la demande de la France qui souhaitait envisager un certain nombre de mesures, dont un stockage privé de longue durée.

Fruits, légumes et sucre

S'agissant des fruits et légumes, le Commissaire Hogan a reconnu les problèmes avec une baisse des prix qui frappe le secteur des pêches, des nectarines et des tomates. Rappelant qu'entre septembre 2014 et juin 2015, un programme doté de 150 millions € avait été mis en place pour retirer du marché 760.000 tonnes de fruits et légumes, il a annoncé la préparation de nouvelles mesures exceptionnelles pour venir en aide à ce secteur affecté par l'embargo russe. Pour rappel, avant l'embargo du mois d'août 2014, le marché agroalimentaire russe absorbait des exportations européennes pour un montant annuel de 16 milliards €, en ce compris des machines agricoles. Les importations russes se montaient à 4 milliards €. L'embargo commercial a entraîné la suppression de près de 5,5 milliards € des exportations agroalimentaires. L'Italie a pour sa part évoqué l'avenir du secteur du sucre dont la situation économique est actuellement difficile et souhaiterait que soit assurée une transition en douceur lorsque le régime des quotas prendra fin en 2017. Il y a des années que les taxes à la production, supportée à 50% par les planteurs et 50 % par les sucriers, ne sont plus utilisées pour financer les restitutions à l'exportation mais sont devenues une ressource propre de l'UE. Même si elles ne sont pas perçues actuellement, afin de rassurer le secteur sur cette question pour les deux dernières périodes avec quotas, la Belgique souhaite que l'abandon définitif des taxes à la production soit acté définitivement dès à présent.

Le secteur agricole pris en otage

Par la voix du Ministre Willy Borsus, la Belgique a fait part de son refus que la simple loi des marchés mondiaux mette en péril des secteurs agricoles de qualité et de première importance en Europe et en Belgique alors que les normes sociales, sanitaires, environnementales et autres, décidées par l'Europe, engendrent pour les producteurs des coûts de production beaucoup plus importants que dans d'autres parties du monde. Elle refuse également d'accepter de faire prendre en charge par le secteur agricole les conséquences financières de l'embargo russe sur les produits. Cet embargo est une conséquence de la politique européenne globale qui n'est pas liée à une politique agricole. La crise est là pour certains secteurs, on ne peut pas attendre que les producteurs des secteurs concernés aient en grande partie disparu pour venir en aide aux survivants a ajouté le Ministre fédéral.

Arsia Infos

Nr.133
Juli
2015

Monatliche Ausgabe der Regionalen Vereinigung der Tiergesundheit und - Identifizierung

Gekoppelte Beihilfen: Cerise auf dem Kuchen

In unserer Ausgabe vom Mai prangerten wir die Art und Weise an, wie die zuständige Generaldirektion des öffentlichen Dienstes der Wallonie die Richtwerte für das neue System der gekoppelten Beihilfen kommuniziert hatte, denn es gab zahlreiche Fehler. Wir baten um mehr Absprachen, damit alle notwendigen Bestandteile eingebunden werden können, die zu einem besseren Service für unsere Viehzüchter beitragen.

Offensichtlich hat unser Aufruf Gehör gefunden und darüber sind wir sehr froh. Denn nach einigen Besprechungen mit den entsprechenden zuständigen Dienststellen, konnten wir sehr schnell ein EDV-Tool einsetzen, das sowohl den Tierhaltern als auch der mit der Kontrolle und der Auszahlung der Beihilfen betrauten OPW (wallonischer Kostenträger) die korrekten Informationen liefert.

Dieses Tool steht bald allen mit CERISE vernetzten Viehzüchtern zur Verfügung. Somit haben unsere Mitglieder jederzeit die Möglichkeit, den Stand der Dinge in Sachen gekoppelte Beihilfen zu erfahren und zwar durch die Nachverfolgung der Anzahl der berechtigten Kühe, der Anzahl der Kälber, die in dieser Zeit geboren wurden und deren Einstellung während mindestens 3 Monaten. Hiermit können sie ein neues Tool zur Unterstützung des Stallmanagements nutzen, das es ermöglicht, eventuell die Größe des Viehbestands je nach entsprechenden Beihilfen anzupassen.

Dieses Tool wird den regionalen Dienststellen zur Verfügung stehen, die dann bei Anfragen alle Tierhalter sehr zügig über deren Stand in Sachen Recht auf gekoppelte Beihilfen informieren können.

Wir freuen uns über die sich mit den Regionalbehörden abzeichnende Zusammenarbeit. Wir sehen darin mehrere Vorteile. Auf der Grundlage der Informationen, die über unser Portal Cerise aus der Sanitel-Datenbank entnommen werden, sind wir sicher, dass die von der Region verwendeten Daten mit denen des Landwirts übereinstimmen.

Die Anerkennung unseres Know-hows und das Vertrauen in die Daten-Extraktion, die wir ihnen bieten können, müsste es den europäischen Prüfern gewährleisten, dass das von der Region angebotene Beihilfen-System funktional und zuverlässig ist (man sollte diesbezüglich wissen, dass bei einem Negativ-Ergebnis der nächsten europaweiten Kontrolle, dies auf eine Strafe von mehr oder weniger 4 Millionen Euro hinauslaufen würde, was automatisch auch die ganze Branche und die Tierhalter zu spüren bekämen…). Der Zugang zu zuverlässigen Daten beschleunigt die Kontrollen und auch die Auszahlung der Beihilfen. Andererseits verfügen die Viehzüchter über genau die Daten, die von den Kontrolleuren der Region verwendet werden. Es ist uns daher sehr wichtig, unseren Mitgliedern die notwendigen Bestandteile zu liefern, die für eine erfolgreiche Steuerung ihrer Maßnahmen, insbesondere in Sachen Mitteilung notwendig sind. Auf diese Art denken wir, dass die uns im Rahmen des SCA (landwirtschaftliche Betriebsberatung zur Unterstützung bei Auflagenbindung) übertragenen Aufgaben in eine andere Richtung gehen und von den wallonischen Behörden angemessen honoriert werden können, insbesondere was die Finanzierung angeht.

Jean Detiffe
Präsident der Arsia

Messe von Libramont

Besuchen Sie uns an unserem Stand in Halle 1

Arsia asbl

Vom 24. bis zum 27. Juli 2015

WETTBEWERB

BEANTWORTEN SIE UNSEREN FRAGEBOGEN UND
GEWINNEN SIE EIN SMARTPHONE

INFORMATIONEN UND TEILNAHMEBEDINGUNGEN AN UNSEREM STAND ERHÄLTLICH

ZUR TEILNAHME IST DIE HERDENNUMMER UNERLÄSSLICH!

Die Entmaterialisierung der Rinderpässe... die Identifizierung der Zukunft ?

Die Zeichen der Zukunft stehen auf der papierlosen Form der Tierpässe als Ausgangspunkt einer unweigerlichen technologischen Entwicklung.

Seit 1997 führt der Viehhalter selbst die Verwaltungsarbeiten rund um die Identifizierung des Viehbestands durch, bringt die beiden Ohrmarken an und führt alle Transaktionen durch, die für das Management seiner Herde unerlässlich sind. Diese ganze Arbeit ist ein Vorläufer für die tiergesundheitliche Überwachung. Derzeit werden die Tierbewegungen über den Tierpass in Papierform oder in verschlüsselter Form auf Cerise registriert, dem benutzerfreundlichen Interface, das über das Internet einen einfachen Zugang zu Sanitrace ermöglicht.

Entmaterialisierung, was heißt das ?

Konkret bedeutet **Entmaterialisierung,** dass ein Trägermaterial (Papier) für Informationen durch eine virtuelle Datei ersetzt wird. In unserem Fall geht es darum, den Tierpass für Rinder in Papierform durch einen Punktecode, auch QR-Code genannt, zu ersetzen.

Wie funktioniert das ?

Die elektronische Lesart basiert auf der Kommunikation der Daten über einen Punktecode (oder eine elektronische Identifizierungsmarke) und ein Lesegerät (feststehend oder tragbar). Die Informationen werden vor der Übertragung zeitweise gespeichert und dann in Echtzeit an einen zentralen Computer übertragen, der die Daten der Herde steuert. Dies bedeutet, dass für die Tierbewegungen wie Kauf, Verkauf und Transport der Tiere der Austausch per Papier nicht mehr erforderlich ist, weil alles **durch eine elektronische Lesart**. ersetzt wird. Die Informationen können ganz einfach via Smartphone oder Tablet eingescannt werden (das auf dem PC-Bildschirm erscheinende Dokument kann weiterhin in Papierform ausgedruckt werden). Dann wird die Datei anstatt dem Versand des Dokuments auf dem Postweg elektronisch verschickt.

Der Punktecode ist eine Art Strichcode. Man kann ihn also ganz einfach mit Hilfe eines Smartphones oder eines Tablet-PCs einscannen. Er kann zahlreiche Informationen enthalten wie die Tiernummern, das Geschlecht, das Geburtsdatum, Referenzen des Verkäufers und die des Händlers sowie zum Beispiel jegliche sonstige Gesundheitsangaben.

Der elektronische Tierpass – wo stehen wir in Frankreich und Belgien im europäischen Vergleich ?

Ein Thema, das auf Interesse stößt und Fragen aufwirft. Die Dematerialisation der Tierpässe war das Thema der Generalversammlung bei Arsia, die diesen Mittwoch, den 24. Juni 2015 in Barvaux-en-Condroz stattfand. Und der Saal war gut gefüllt !

Auf europäischem Niveau

Herr Lars Skaringer, Projektmanager für EDV-Systeme im Bereich der Tiergesundheit bei der Europäischen Kommission erläuterte die Sichtweise Europas.

Wie man weiß, verlangt die derzeitige Gesetzgebung bereits den Tierpass in Papierform und die nationale Identifizierung in einer Datenbank. Für 2019 wird in Europa die elektronische Identifizierung gewünscht. Die Europäische Union hat ihre Vorschriften bereits dahingehend geändert, dass jedes Land, das dies wünscht, dies schon so handhaben kann. 13 Länder nehmen bereits an einem Pilotprojekt mit dem Namen « Bovex » teil (Datenaustausch zwischen Rinderhaltern und Erzeugern), darunter unsere französischen Nachbarn. Über das System « Traces », das auf neuen Technologien basiert, gibt es mehrere Verbindungen zwischen den Informationsquellen der nationalen Datenbanken. Laut dem europäischen Vertreter halten sich die Investitionen, die die Mitgliedsstaaten aufbringen müssen, in Grenzen.

Die Serviceleistungen über das Internet sind zahlreich, wie das Herunterladen des Tierpasses, die Möglichkeit der Stornierung, die Wiederherstellung, die Empfangsbestätigung und die automatische Überprüfung der tierärztlichen Bescheinigung zwischen zwei Händlern. In Europa ist das elektronische System für die großen Exportländer wie Deutschland, Belgien und Niederlande unerlässlich. Daher darf Belgien nicht hinter seinen Nachbarn hinterherhinken. Die Sicherheit und die Qualität der Informationen sind einwandfrei und außerdem schafft das elektronische System Mehrwerte. Die Abschaffung der manuellen Bearbeitung sowie Informationen in Echtzeit sind zudem weitere sehr positive Aspekte. Herr Skaringer bestätigt, dass der « *Gewinn derzeit mengenmäßig schwierig einzuordnen ist, dass er jedoch beachtlich sein kann!* »

Werfen wir einen Blick auf unsere Nachbarn

In Frankreich wird derzeit vor Ort in 6 Regionen ein Prototyp getestet. Herr Piednoir, Leiter des Projekts Entmaterialisierung hat das Projekt vorgestellt : « Das Ziel ist », so erklärt er, «*dass die Übertragungskette für die Tierpässe auf elektronischem Weg funktioniert. Die Entmaterialisierung hat nicht nur die Reduzierung der Kosten, sondern auch des Verwaltungsaufwands im Blick. Die Zuverlässigkeit der übertragenen Daten und der schnelle Informationsaustausch sind ausschlaggebende Kriterien.* »

Derzeit hat Frankreich in seiner Testphase Möglichkeiten in Betracht gezogen, um die Weichen zu stellen und den Aufbau des Informationssystems festzulegen. Es sind die Tierhalter selbst, die die angegebenen Tiere aussuchen und die Zugangsrechte in der Datenbank der Tiere, die sie angeben eingeben. Frankreich arbeitet an der Sicherung des Systems, an der Art der Einführung (Übergang des Papiersystems zum virtuellen System) und der Kommunikation.

Alle Akteure in der Kette sind auf der Plattform «SPIE» eingebunden : von den Gewerkschaftsvertretern in den Schlachthöfen über die Genossenschaften bis zu den kleinen Händlern.

Die elektronische Bearbeitung bei uns

Die AFSCA gibt an, dass die Frage in Belgien 2008 zum Zeitpunkt der letzten Prüfung durch Sanitel angegangen wurde, die Branche war damals jedoch noch nicht so weit…

« *Der Kunde ist sehr auf das Papiersystem ausgerichtet »,* erklärt Herman Vanbeckevoort, Vertreter der Generaldirektion der Kontrollpolitik, *« doch ist dieses System teuer, denn es werden viele Nachdrucke benötigt. Außerdem ist der Verwaltungsaufwand hoch und es gibt Zwänge für jede Tierbewegung. Im Krankheitsfall oder bei einer Epidemie könnte die Entmaterialisierung für einen kostbaren Zeitgewinn sorgen ! ».* Die AFSCA investiert in Anwendungen, die auf Tablet-PCs oder Smartphone funktionieren. Der «e-ID-Pass» ist ein Projekt, das zusammen mit Arsia und der DGZ geschaffen wurde. Herr Vanbeckevoort ist überzeugt, dass die Anwenderfreundlichkeit des Systems ein Erfolgskriterium der Entmaterialisierung sein wird. Die Wahl des Übergangs zur virtuellen Erfassung bleibt dem Tierhalter überlassen.

Für Jean-Paul Dubois, Leiter der Abteilung Identifizierung & Erfassung bei Arsia ist es wichtig, dass zusätzlich zum Informationsaustausch nicht vergessen werden darf, dass der gesamte Vorgang rund um die Genehmigungen für Tierbewegungen automatisch erfolgt. Seiner Meinung nach ist zusätzlich zur Schnelligkeit des Informationsaustausches die Abfrage in Echtzeit unerlässlich, insbesondere für die Angleichung auf gesundheitlicher Ebene. Denn im Gegensatz zum gedruckten Tierpass weiß es das elektronische System zur Steuerung des Tierbestands sofort, wenn sich der Status eines Tieres verändert… Mit dem virtuellen System zum Datenaustausch wird der Handelsverkehr flüssiger und sicherer; es treten weniger Aktualisierungsfehler auf und die Archivierung geht einfacher vonstatten. Was die für den Datenaustausch erforderliche Sicherheit und Vertraulichkeit betrifft, so sind diese gewährleistet. Ein großer Vorteil ist außerdem, dass die Anwendung überall auf der Grundlage des Austausches kodierter Bilder funktioniert, selbst mitten auf dem Land oder in sehr abgelegenen Gegenden, die telekommunikationstechnisch schwach ausgestattet sind. Für die sofortige Abfrage der Daten ist jedoch die Anbindung ans Internet erforderlich.

Und wie steht die Branche dazu ?

In der Hauptversammlung ließen die Reaktionen nicht auf sich warten, als M.B. Georges, Vertreter des öffentlichen Dienstes der Wallonie die Debatte anführte: Anne Demarche, Tierhalterin und Vorsitzende des Marché Couvert, Herr Massart, Tierhalter mit elektronischen Tiermarken und Herr Cassart, Vertreter der Händler erläuterten ihren Standpunkt. Gleich zu Beginn der Darstellungen konnte sich Herr Cassart kaum zurückhalten. Seiner Meinung nach verläuft die Entmaterialisierung parallel zur elektronischen Identifizierung des Tieres. Ohne die Verwendung dieser Methode ist die Papierform unerlässlich, um auf den Markt zu kommen (denn in Belgien gibt es keinen geschlossenen Kreislauf, wie in unseren Nachbarländern). Herr Cassart erinnert daran, dass das System der Abfrage per SMS, das ARSIA Anfang 2015 zum Erfragen des Gesundheitsstatus eingeführt hat, sehr gut ist. Dagegen zweifelt er an der Notwendigkeit, den Tierpass zu ändern : « *Bisher gibt es ja damit keinerlei Probleme* », meinte er. Er kann die Vorteile in Bezug auf die Vereinfachung des Verwaltungsaufwands erkennen und würde Kostensenkungen begrüßen. Doch hat er seine Zweifel bezüglich der Grenzen des Smartphones : Was, wenn es in dem Moment kaputt geht, in dem ich meine Tiere hochlade ? » Außerdem wünscht er sich vor allem ein System, das eine gute Synchronisierung der Datenbanken gewährleistet.

Die Meinungen von Frau Demarche und Herrn Massart sind verhaltener. Sie zeigen sich mit der Funktionsweise, das das System dem Betrieb bringen kann, zufrieden. Zusätzlich zu den Vorteilen der Identifizierung unterstreicht Herr Massart die Vorzüge des elektronischen Systems zur Vereinfachung des Tagesbetriebs und einiger Aufgaben, die von Robotern übernommen werden, wie die Fütterung oder das Melken. In Kürze kommt die Unterstützung beim Wiegen hinzu. Parameter wie das Gewicht, das Geschlecht das Alter können als Auswahlkriterien dienen.

Das Schlusswort

Die Minister Collin und Borsus wollten ihre Unterstützung durch die Anwesenheit ihrer Vertreter betonen. Der Regionalminister unterstrich die Notwendigkeit eines solchen Tools aufgrund der Erhöhung der Bestandsgröße (tiergesundheitliche Überwachung) und wegen der Einführung des Systems der gekoppelten Beihilfen.

Der Bundesminister wies ebenfalls auf die Notwendigkeit eines solchen Systems für die tiergesundheitliche Überwachung und das Management der Tierbestände hin. Seiner Meinung nach ist die Entmaterialisierung für die Nachverfolgbarkeit und die sanitäre Überwachung notwendig, beides sind Garanten für eine totale Transparenz, die für den Export unerlässlich ist. Außerdem ist diese zusammen mit der Rückgewinnung des Verbrauchervertrauens einer der Schlüssel zur Verbesserung der Einkünfte für Landwirte.

Das einzuführende System sollte benutzerfreundlich sein, von der Mehrzahl angenommen werden, einen Mehrwert schaffen und eine optimale Effizienz bieten.

Die Veränderung des Gens SNAPC4

Beim Weißblauen Belgier wurde ein neuer Defekt festgestellt

Seit mehreren Jahren bereits bietet Ihnen ARSIA zusammen mit der Abteilung für Tiergenomik (UGA) der Universität Lüttich die Untersuchung Ihrer Tiere im Hinblick auf eine Reihe von Gendefekten an, die bei der Rasse Weißblaue Belgier bekannt ist. Die derzeit bekannten Defekte sind: die angeborene Dystonie Typ I (DCMI), die angeborene Dystonie Typ II (DMCII), das Syndrom des Schwanzes mit Fehlstellung, proportionierte Nanosomie, Hamartom, verlängerte Trächtigkeit und Arthrogryposis. Zu diesen Untersuchungen kommt seit kurzem die Suche nach dem mutierten Gen SNAPC4 hinzu.

Ein Fötus, der beide nicht funktionellen (mutierten) Kopien des Gens SNAPC4 in sich trägt, ist nicht lebensfähig und stirbt während der Trächtigkeit (zwischen sechs Wochen und vier Monaten). Der Tod des Fötus erfolgt über eine Abgang oder, falls der Tod in den ersten Wochen auftritt, durch das vorzeitige Eintreten der Brunst. Die Auswirkung dieses Gendefekts kann daher schleichend verlaufen.

Man schätzt die Häufigkeit der Überträger bei der Population der Weißblauen Belgier auf 11 %. Die Besamungszentren kennen diesen Defekt und sortieren jetzt schon männliche Rinder, die Träger des Gendefekts sind, aus. Wie bei den anderen Defekten ist der Umfang des Problems für die Zucht nicht nur vom Einsatz eines Bullen entscheidend, der den Gendefekt in sich trägt, sondern auch vom Vorhandensein des Gens im weiblichen Viehbestand des Betriebes. Liegt also die Häufigkeit bei den Kühen bei 10 %, ist die Wahrscheinlichkeit eines homozygoten Embryos 2,5 auf 100 Kalben.

Das Erkennen dieser Gendefekte stellt daher einen Vorteil bei der Optimierung der Fruchtbarkeit für Ihre Herde dar. Kontaktieren Sie die ARSIA für mehr Informationen bezüglich der Untersuchungen und der Preise.

Fabien GREGOIRE, DMV, Molekulare Biologie
fabien.gregoire@arsia.be
Tel : 083 23 05 15

Das GPS Projekt : die Moderhinke aus Sicht der Viehzüchter

Die Moderhinke ist eine seit langem bekannte Klauenerkrankung beim Schaf. Weit verbreitet in den Zuchtbetrieben bleibt sie die Hauptursache für das Lahmen bei Schafen.

Obwohl die verantwortlichen Erreger, die Risikofaktoren und die verfügbaren Bekämpfungsmittel den Viehzüchtern wohlbekannt sind, bleibt die Krankheit sehr präsent.

Die Krankheit ist sicherlich in der Theorie bekannt... aber wie sieht es in der Praxis aus?

Vor kurzem wurde das neue GPS Projekt «Moderhinke» ins Leben gerufen, um die in der Schafzucht angewandten Praktiken zur Bekämpfung der Moderhinke herauszustellen.

Dazu brauchen wir Ihre Hilfe! Helfen Sie uns dabei, besser zu verstehen, was vor Ort geschieht, indem Sie den Fragebogen auf der Webseite der ARSIA AUSFÜLLEN: http://www.arsia.be/?page_id=6713

Das nächste GPS Projekt befasst sich mit der Paratuberkulose bei Ziegen. Wir haben selbstverständlich ein offenes Ohr für Ihre Bedürfnisse/Wünsche in Bezug auf die kommenden Projekte. Helfen Sie uns Ihnen zu helfen !

Kontakt

- gps@arsia.be
- 083/23.05.15

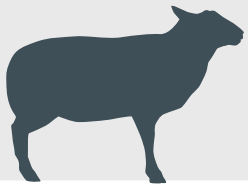

Die GPS Projekte (Verwaltung Vorsorge Gesundheit) werden durch den Tiergesundheitsfonds finanziert. Seit diesem Jahr erhält der SZH-Sektor (Schafe, Ziegen, Hirsche) Hilfsmittel. Das Hauptziel besteht darin, zeitlich begrenzte Projekte über Themen der Tiergesundheit einzuführen, damit die Viehzüchter von ihnen profitieren können.

Konkret ermöglichen diese Projekte :

1. Einen Überblick über die Situation bestimmter Krankheiten zu verschaffen: Handelt es sich um ein häufig auftretendes Problem? Welches sind die wichtigsten Ursachen? Welche Risikofaktoren gibt es ...?
2. Spezifische Instrumente zu entwickeln (Diagnoseinstrumente, ...);
3. Die Durchführbarkeit von neuen Bekämpfungsstrategien vor Ort zu testen;
4. Die Ergebnisse dieser Projekte in Form von Broschüren, Poster, Flugblättern und Konferenzen allgemein bekannt zu machen.

BVD, die ersten Zahlen...

Es sind bereits 6 Monate vergangen, seitdem der BVD-Bekämpfungsplan in Kraft getreten ist. Wo stehen wir? Wir präsentieren Ihnen die bis zum 30. Juni 2015 erfassten Zahlen.

Seit Beginn des Bekämpfungsplans wurden nicht weniger als 266 595 Proben bei der ARSIA über den Ohrbiopsietest getestet.

Im März wurde der Höhepunkt mit genau 59 989 zu analysierenden Proben erreicht.

Insgesamt hat die ARSIA 8 695 Herden registriert, die sich mindestens einer Probe unterzogen haben, mit einem Durchschnitt von 27 Proben pro Herde. Die gute Neuigkeit ist, dass nur 0,48 % der Tests positiv ausgefallen sind. Damit ist der Prozentsatz niedriger als erwartet. Bleiben wir jedoch alarmiert, diese Zahl ist noch nicht definitiv (denn alle Mütter, die gekalbt haben, sind nicht notwendigerweise mit den möglichen PI-Tieren der Herde in Kontakt gekommen).

Die Mehrzahl der Tiere, die positiv getestet wurden, werden zum Zeitpunkt, an dem sie erneut durch eine Probenahme des Tierarztes getestet werden, bestätigt: es ist die Rede von 93%.

3 schnelle Tipps für eine erfolgreiche Probenahme !

1 Vergewissern Sie sich, ob das Kalb gut fixiert ist.

2 IMMER die Biopsie-Ohrmarke zuerst anbringen, denn das Kalb sträubt sich immer weniger bei der ersten Ohrmarke als bei der zweiten !

3 Versiegeln Sie das kleine transparente Transportröhrchen (das sich auf dem Ohrmarkenträger befindet) auf der Hohlnadel fest mit der Zange, bevor Sie es in den Umschlag stecken. So vermeiden Sie, dass es beim Transport verloren geht oder aber dass die Probe für die Analyse unbrauchbar ist (denn das Röhrchen ermöglicht eine optimale Aufbewahrung der Probe !).

Ermutigung zur Eliminierung der PI-Tiere

Auf Anfrage des Wallonischen Landwirtschaftsverbands (FWA) und der ARSIA hat der Gesundheitsfonds kürzlich zugestimmt, finanzielle Mittel zur Unterstützung der Tierhalter bereitzustellen, die mit dem BVD-V-Problem konfrontiert sind, damit sie ihre Herde mithilfe der Nachsuche und der schnellen Eliminierung der PI-Tiere sanieren können.

Die Unterstützung erfolgt über eine Ermäßigung von 4,71 € (ohne MwSt.) pro getestetes Rind im Rahmen der Nachsuche bei allen Tieren der Herde, die noch nicht direkt oder über die Abstammung getestet worden sind.
Im Gegenzug verpflichtet sich der Tierhalter dazu, innerhalb von 3 Monaten alle bestehenden PI-Tiere sowie die PI-Tiere, die während der Bilanz in der Herde entdeckt werden, zu eliminieren.
ACHTUNG! Da die verfügbaren Hilfsmittel begrenzt sind, ist diese Aktion den ersten 100 angemeldeten Herden vorbehalten ! Besuchen Sie unseren Stand in Libramont für weitere Auskünfte.

Epidemiologischer Bericht

Tiergesundheit – Fehlgeburt / Bericht Nr. 7 - Juli 2015

Den Tierhaltern vor Ort Informationen bezüglich der Fehlgeburten bei Rindern zukommen zu lassen, ist eine der Prioritäten der ARSIA. Dieser vierteljährliche Bericht zielt darauf ab, Informationen mitzuteilen und die gemeinsame Einstellung der Beteiligten der Überwachung der Fehlgeburten in der Wallonie vorzustellen (Tierhalter – Tierärzte – ARSIA – FASNK).

Für weitere Auskünfte
DMV Laurent Delooz
@ avo@arsia.be
083 23 05 15 - option 4

Ureaplasma diversum, ein Bakterium, das zur Fehlgeburt führt

Zur besseren Diagnose der Fehlgeburten wurde 2014 das GPS Projekt «Sequenzierung der 16S-DNA» eingeführt. Es handelt sich um eine «universelle» Analysemethode und die Bakterien, deren Präsenz man feststellen möchte, müssen nicht im Voraus bestimmt werden. Die Anzahl der mit dieser Methode nachgewiesenen Bakterien hat alle erwarteten Ergebnisse übertroffen.

Das *Ureaplasma diversum* ist eine der «Entdeckungen» des Projekts, denn es konnte bis heute NIE mit den Standardmethoden isoliert werden. Das Bakterium ist ein weitverbreiteter Krankheitserreger der Vagina und der Vorhaut in der Rinderzucht **das ebenfalls Fehlgeburten herbeiführt**. Die Fehlgeburten sind gewöhnlich sporadisch, jedoch können schwere Ausbrüche von Fehlgeburten auftreten. Die Mehrzahl der Föten wird im Laufe des dritten Trimesters ausgestoßen. Sie befinden sich in einem guten Erhaltungszustand. Die Kühe sind nicht krank, jedoch stellt man häufig eine Plazentaretention fest. Die Föten weisen keine makroskopischen Verletzungen auf. Die Diagnose kann anhand der Plazenta, der Lungen oder der Labmagenflüssigkeit gestellt werden **JEDOCH erfordert sie ein besonderes Kulturmedium oder eine spezifische PCR-Analyse**.

⇨ Es handelt sich somit um eine «neue» Ursache von Fehlgeburten, die in der Differentialdiagnostik der wallonischen Rinderfehlgeburten einbezogen werden muss.

Auftreten der Leptospirose im Jahr 2014 Bleiben Sie im Sommer 2015 wachsam!

Die Wallonie wurde im vergangenen Jahr ab Juli und in ihrem gesamten Gebiet mit einer bedeutenden und anormal hohen Zunahme von Fehlgeburten bei Rindern mit Gelbsucht konfrontiert!

Die Beteiligung einer neuen, bis dato nicht in unseren Regionen aufgetretene Form von Leptospirose wurde bestätigt. Zurzeit werden weitere Studien zum besseren Verständnis dieser Krankheit durchgeführt.

Was man aber bereits jetzt schon weiß ist, dass die Leptospirose zu Fehlgeburten bei Rindern führt und auf den Menschen übertragbar ist, bei dem sie schwerwiegende Symptome hervorrufen kann (Hepatitis, Nierenentzündung, ...).

Vergessen Sie nicht, dass viele andere Rinderkrankheiten ebenfalls auf den Menschen übertragbar sind und über die Fehlgeburten diagnostiziert werden können: Brucellose, Campylobakteriose, Q-Fieber, Leptospirose, Listeriose, Salmonellose usw

Denken Sie daran, ARSIA begleitet Sie und hilft bei der Diagnose dieser Erkrankungen!

Achtung! Im vergangenen Jahr war die Gelbsucht nur beim Öffnen des Kadavers (bei der Obduktion) zu sehen. Daher ist es zur Diagnosestellung äußerst wichtig, der ARSIA die Fehlgeburt und die Plazenta (zur PCR-Analyse) zu übermitteln. Der Monat Juli, in dem wir letztes Jahr die ersten Fälle beobachten konnten, naht. Bleiben Sie wachsam.

Die Verbesserung der Diagnose von Fehlgeburten erfolgt durch eine Änderung der Gewohnheiten! In der Tat ist die Analyse der Plazenta für die Diagnose von bestimmten Krankheiten, worunter die Leptospirose, unerlässlich.

Für eine effektive Diagnose, denken Sie daran, das Trio zu liefern: Fötus - Plazenta - Serum

Eine Frage ? Eine neue E-Mail-Adresse !

- Jede Herde ist einzigartig und erfordert besondere Lösungsansätze. Aus diesem Grund möchte ARSIA mehr über Ihre Erwartungen in Bezug auf das Thema «Protokoll Fehlgeburt» erfahren. Ihre Meinung interessiert uns!
- Sie haben eine Frage zu den Analyseergebnissen zum Thema «Fehlgeburten', wir haben die Antwort.
- Sie sind Mitglied in einer Viehzüchtergruppe? Fragen Sie nach Schulungen zu diesem Thema.

Schreiben Sie uns unter folgender Adresse: avo@arsia.be

Große Hitze und Trockenheit

Was sind die Auswirkungen auf den internen Parasitismus der Wiederkäuer auf der Weide?

Die Eier der Magen-Darm-Würmer, die über die Kuhfladen der Wiederkäuer auf die Weide gelangen, weisen eine gewisse Widerstandsfähigkeit gegen die äußeren Bedingungen auf und können insbesondere im Winter überleben. Im Sommer, bei großer Trockenheit, verweilen die Larven in den Kuhfladen bis zum nächsten Regen.

Der Lebenszyklus des Parasiten

Beim Parasitismus herrscht ein Gleichgewicht zwischen dem Wirt, dem Parasiten und der Umwelt. Die erwachsenen Würmer, die im Verdauungssystem der Wiederkäuer leben, vermehren sich und legen Eier. Sie werden über die Kuhfladen nach außen hin ausgeschieden. Nach der Inkubation schlüpft das erste Larvenstadium L1, das sich später zum L2 und anschließend zum dritten infektiösen L3 entwickelt. Die Entwicklungsdauer ist von den Temperaturbedingungen und der Luftfeuchtigkeit abhängig. Im Gegensatz zu den beiden ersten Larvenstadien nimmt die dritte infektiöse Larve L3 keine Nahrung auf: eingeschlossen in der alten Hülle der L2 überlebt sie dank eigener Energiereserven.

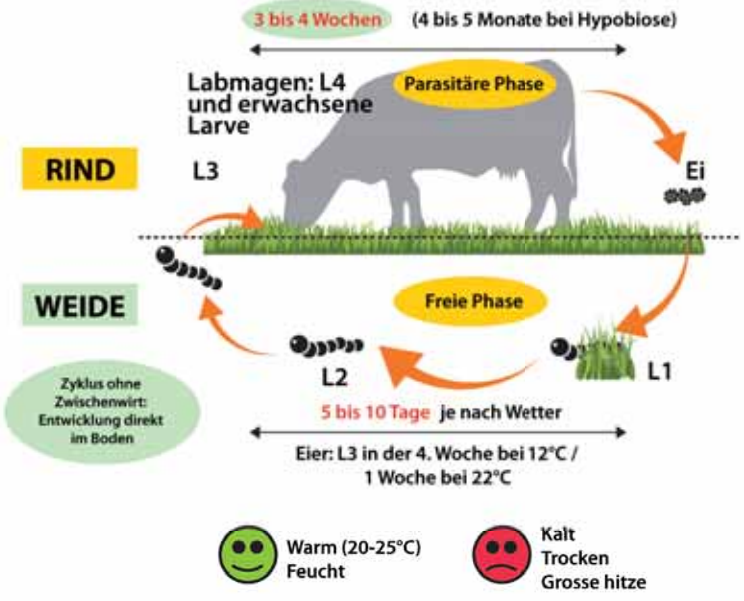

Quelle: http://www.sl.chambagri.fr/uploads/media/2011-Le_parasitisme_herbager_des_bovins_03.pdf

Was geschieht bei großer Hitze?

Bei großer Hitze brauchen die durch die hohe Temperatur aktivierten, infektiösen Larven schnell ihre Reserven auf und sterben ab. Jedoch können die Larven bei Trockenheit einige Zeit in den Kuhfladen überleben, die damit zu wichtigen Reservoiren werden. In diesem günstigen Umfeld am Leben erhalten, verbreiten sie sich mit dem nächsten Regen!

Nach hohen Temperaturen ist eine seit dem Frühling unbesetzte Weide wieder vollkommen gesund. Auf der Weide können nun gefahrlos Tiere gehalten werden, die das erste Jahr auf die Weide kommen und die noch anfällig für den Parasitismus sind. Man kann jedoch davon ausgehen, dass die Weiden, auf denen seit Saisonbeginn naive Tiere (nicht oder wenig immunisierte Tiere, die die Vermehrung des Parasiten nicht verhindern) gehalten werden, sich einem späteren Befallshöhepunkt ausgesetzt sehen, wenn mildere Temperaturen zusammen mit starken Regenfällen auftreten, Bedingungen, die die Entwicklung der Larven und deren Verbreitung in und ausgehend von den Fäkalien begünstigen.

Besonderer Fall: Der Leberegel

Der Lebenszyklus des Leberegels unterscheidet sich voll und ganz von dem der Magen-Darm-Nematoden. Er ist auf die Anwesenheit eines Zwischenwirts angewiesen (im Wasser lebende Weichtiere, kleine Sumpfschnecken), der in Wasserpfützen und anderen Teichen lebt. Man könnte glauben, dass die Trockenheit das Auftreten der Distomatose eindämmt, aber dem ist nicht so: die potentiell mit Parasiten befallenen Sumpfschnecken sammeln sich in den wenigen Wasserstellen auf den Weiden an, was zu einer noch bedeutenderen Ansammlung von Parasiten führt. Die Rinder verschlucken beim Trinken eine größere Anzahl von infektiösen Larven, die zu einer schweren Fasziolose führen.

Einige Tipps zur Vorbeugung

- Vermeiden Sie das Tränken der Tiere mit stehendem Wasser;
- Entwässern Sie die Weiden;
- Sehen Sie Wassertröge vor, in denen das Wasser regelmäßig gewechselt wird;
- Vermeiden Sie Überweidung: ein zu großer Viehbesatz erhöht das Verseuchungsrisiko; Von April bis September: die Bedürfnisse der Tiere steigen ⇨ die Krautbildung sinkt ⇨ die Verseuchung der Weide steigt.

Sprechen Sie bei Fragen mit Ihrem Tierarzt der epidemiologischen Überwachung.

Verantwortlicher Herausgeber: Jean Detiffe, Präsident der Arsia
Redaktion: Dominique Guillaume

Tel: 083/23 05 15 - E-mail: arsia@arsia.be - Web: www.arsia.be

La colonne de gauche reprend les dernières cotations disponibles à la clôture du journal. La colonne de droite indique, entre parenthèses, les cotations du marché précédent. Sauf indication contraire, les prix s'entendent hors TVA.

BATTICE

11/07/2015

Bovins de boucherie/Taureaux(€/kg)		
CdP. - S	2.70-3.20	(2.70-3.20)
Assimilés - E	2.55-2.80	(2.55-2.80)
Bonne conformation - U	1.90-2.10	(1.90-2.10)
Taureaux 55% - R	1.60-1.80	(1.60-1.80)
Poids lourds - O	1.30-1.50	(1.30-1.50)
Bovins de boucherie/Vaches(€/tête)		
Bonne conformation - R	850-1100	(850-1100)
1re catégorie 45% - O	625-825	(625-825)
2e qualité 40% - P	275-425	(275-425)
De fabrication - P-	200-300	(200-300)
Elevage/Vaches(€/tête)		
Vaches cdp de < 5 ans	1450-2200	(1450-2225)
Vaches cdp de > 5 ans	1400-2050	(1400-2075)
Bonnes Vaches Ordinaires	700-1100	(700-1100)
Vaches Ordinaires	450-600	(450-650)
Elevage/Veaux(€/tête)		
CdP.	400-775	(400-775)
Blanc-bleu	250-400	(250-400)
Bleus Holstein	80-160	(80-160)
Rouges	85-125	(85-125)
Noirs Bonne qualité	70-125	(70-125)
Noirs moyenne qualité	0-70	(0-70)

BRUGES

08/07/2015

Bovins de boucherie/Génisses(€/kg vif)		
CdP. - S	3.10-3.40	(3.15-3.45)
Assimilés - E	2.85-3.05	(2.90-3.10)
Bonne conformation - R	1.85-2.20	(1.85-2.20)
Ordinaires - P	1.30-1.50	(1.30-1.50)
Bovins de boucherie/Taureaux(€/kg vif)		
CdP. < 24 mois - 650 kg	3.15-3.30	(3.15-3.30)
CdP. > 24 mois - 650 kg	2.80-3.05	(2.80-3.05)
Assimilés	2.55-2.80	(2.55-2.80)
Bonne conformation, U	2-2.25	(2-2.25)
60%	1.70-1.95	(1.70-1.95)
55%, R	1.45-1.65	(1.45-1.65)
Holstein	1.30-1.45	(1.30-1.45)
Bovins de boucherie/Vaches(€/kg vif)		
CdP. label, < 78 mois	3.10-3.25	(3.15-3.30)
CdP.	2.85-3.10	(2.90-3.15)
Assimilées	2.50-2.70	(2.50-2.70)
Bonne conformation, R	2-2.25	(2-2.25)
55%	1.50-1.85	(1.50-1.85)
50%	1.10-1.30	(1.10-1.30)
De fabrication	0.85-1.05	(0.85-1.05)

CINEY

10/07/2015

EFFECTIF : 2375

Commentaire : baisse générale, météo difficile, marché calme

Bovins de boucherie/Taureaux(€/kg)		
55%	1.50-1.60	(1.50-1.60)
60%	1.70-1.95	(1.70-1.95)
Assimilés	3-3.20	(3-3.20)
CDP	3.10-3.40	(3.10-3.40)
Bovins de boucherie/Vaches(€/kg)		
Fabrication	0.80-1.10	(0.80-1.10)
50%	1.20-1.30	(1.20-1.30)
55%	1.50-2	(1.50-2)
Assimilés	2.35-2.60	(2.35-2.60)
CDP	3.10-3.35	(3.10-3.40)
Bovins maigres/Génisses(€/tête)		
PN/PR - 180 à 250kg	330-520	(330-520)
PN/PR - 250 à 400kg	530-820	(530-820)
PN/PR - 400 à 500kg	780-970	(780-970)
PN/PR - pleines	1055-1545	(1055-1545)
BBB culard - 180 à 250kg	755-870	(755-870)
BBB culard - 250 à 400kg	980-1170	(980-1170)
BBB culard - 400 à 500kg	1055-1445	(1055-1445)
Bovins maigres/Taureaux(€/tête)		
Ordinaires - 180 à 250 kg	280-530	(280-530)
Ordinaires - 250 à 320 kg	530-580	(530-580)
Ordinaires - 320 à 370 kg	630-680	(630-680)
Ordinaires - > 370 kg	680-780	(680-780)
Assimilés - 180 à 250 kg	630-720	(630-720)
Assimilés - 250 à 320 kg	730-870	(730-870)
Assimilés - 320 à 370 kg	580-1070	(580-1070)
Assimilés - > 370 kg	1060-1170	(1060-1170)
CdP. - 180 à 250 kg	805-995	(805-995)
CdP. - 250 à 320 kg	1055-1195	(1055-1195)
CdP. - 320 à 370 kg	1230-1330	(1230-1330)
CdP. - > 370 kg	1330-1480	(1330-1480)
Bovins maigres/Vaches(€/tête)		
PN/PR - Moyennes	230-980	(230-980)
Cat.II - Mixtes	930-1080	(930-1080)
Cat.I - Mixtes	1230-1480	(1230-1480)
2 à 4 ans - CdP.	1330-2580	(1330-2580)
agées - CdP.	1230-2505	(1230-2505)
Veaux/Veaux ciney(€/tête)		
Pie Noir (PN) - -	0-90	(0-90)
Pie Noir (PN) - Ordinaire	N-C	N-C
Pie Noir (PN) - Mâle	N-C	N-C
Pie Noir (PN) - Femelle	N-C	N-C
Pie Rouge (PR) - -	0-105	(0-105)
Pie Rouge (PR) - Mâle	N-C	N-C
B.B.B. - Ordinaire	120-370	(120-370)
B.B.B. - Mâle	N-C	N-C
CdP. - Mâle	400-800	(400-800)
CdP. - Femelle	400-725	(400-725)

BIRB

05/07/2015

Bovins de boucherie/Génisses(€/100kg carcasse)		
E - U2	409	N-C
E - U3	383.50	N-C
E - R2	342.50	N-C
E - R3	331.50	N-C
Bovins de boucherie/Taureaux(€/100kg carcasse)		
A - S2	491.81	N-C
A - S3	451.49	N-C
A - E2	425.84	N-C
A - E3	402.54	N-C
A - U2	378.73	N-C
A - U3	345.22	N-C
A - R2	348.05	N-C
A - R3	300.98	N-C
A - O2	295.84	N-C
A - O3	274.99	N-C
Bovins de boucherie/Vaches(€/100kg carcasse)		
D - S2	514.58	N-C
D - S3	481.10	N-C
D - E2	461.33	N-C
D - E3	421.94	N-C
D - U2	368.37	N-C
D - U3	348	N-C
D - R2	319.51	N-C
D - R3	306.72	N-C
D - O2	285.42	N-C
D - O3	276.92	N-C
D - O4	263.67	N-C
D - P2	239.85	N-C
D - P3	221.90	N-C

PRODUITS LAITIERS

15/07/2015

Cotations de la Confédération Belge de l'Industrie Laitière/Produits industriels(€/100kg)

Beurre	290.20	(292.35)
Poudre de lait écrémé	174.38	(176.07)
Poudre de lait entier	238.98	(241.21)
Cheddar	277.50	(280)

BIRB

05/07/2015

Porcs/Porcelets(€/tête)		
Classe T	N-C	N-C
Porcs/Porcs(€/100kg carcasse)		
Classe S	N-C	N-C
Classe E	N-C	N-C

SAINT-TROND

09/07/2015

Porcs/Porcelets(€/tête)		
20kg	17	(17)
23kg	20	(20)
kg supplémentaire	1	(1)
Porcs/Truies(€/kg carcasse)	0.50-0.76	(0.50-0.76)

DEINZE

15/07/2015

Produits de la ferme/Lapins(€/kg)		
	1.30-1.30	(1.30-1.30)
Produits de la ferme/Volailles(€/kg)		
Poules extra lourdes + ou - 3,5 kg	0.69-0.71	(0.69-0.71)
Poules brunes 1,8-2 kg	0.24-0.26	(0.23-0.25)
Poules blanches 1,6-1,8 kg	0.18-0.20	(0.17-0.19)
Poulets à rôtir +/- 1,8 kg	0.94-0.96	(0.94-0.96)

KRUISHOUTEM

14/07/2015

Produits de la ferme/Oeufs Kruishoutem(€/100 pièces)

Oeufs de poules élevées en cages aménagées

Prix production	**Blancs**	**Bruns**
cat.0, 77.5g	8.45 (8.60)	8.64 (8.75)
cat.1, 72.5g	7.21 (7.36)	7.40 (7.51)
cat.2, 67.5g	6.91 (7.06)	7.04 (7.16)
cat.3, 62.5g	6.50 (6.65)	6.62 (6.75)
cat.4, 57.5g	6.08 (6.21)	6.18 (6.31)
cat.5, 52.5g	5.62 (5.73)	5.72 (5.83)
cat.6, 47.5g	5.13 (5.23)	5.18 (5.28)
cat.7, 42.5g	4.49 (4.58)	4.64 (4.73)
Prix négoce		
XL	9.05 (9.20)	9.24 (9.35)
L	7.51 (7.66)	7.64 (7.76)
M	6.68 (6.81)	6.78 (6.91)
S	5.53 (5.63)	5.58 (5.68)

Oeufs de poules élevées au sol

Prix production		
cat.0, 77.5g	8.70 (8.92)	9.20 (9.35)
cat.1, 72.5g	7.46 (7.68)	7.96 (8.11)
cat.2, 67.5g	7.31 (7.54)	7.81 (7.99)
cat.3, 62.5g	7.04 (7.26)	7.48 (7.68)
cat.4, 57.5g	6.63 (6.85)	6.96 (7.18)
cat.5, 52.5g	5.85 (6.07)	5.99 (6.21)
cat.6, 47.5g	5.28 (5.38)	5.23 (5.33)
cat.7, 42.5g	4.69 (4.78)	4.69 (4.78)
Prix négoce		
XL	9.30 (9.52)	9.80 (9.95)
L	7.91 (8.14)	8.41 (8.59)
M	7.23 (7.45)	7.56 (7.78)
S	5.68 (5.78)	5.63 (5.73)

BRUXELLES

28/06/2015

Céréales/Blé tendre(€/t)		
panifiable	201	(182)
fourrager	195	(177)
Céréales/Escourgeon fourrager(€/t)		
	177	N-C
Céréales/Triticale(€/t)	N-C	N-C

FIWAP

10/07/2015

Fruits et légumes/Plants Bintje(€/100kg net)		
Pays-bas, cl. A /5t en sac - 28-35mm	64-65	(65-65)
Pays-bas, cl. A /5t en sac - 35-45mm	43-44	(42-42)
Fruits et légumes/Pomme de terre - Frais(€/100kg net)		
Chair tendre (Marabel, Melody, Victoria, Caesar,...) - Prix départ HTVA	N-C	N-C
Chair ferme (Nicola, Franceline, Charlotte, Annabelle...) - Prix départ HTVA	N-C	N-C
Fruits et légumes/Pomme de terre - Industrie(€/100kg net)		
Bintje - Tout venant, vrac, min.60%, 50mm+,360g/5kg PSE - Dispo. - Prix départ HTVA	10-12.50	(10-10)
Autres variétés (Fontane/Challenger/Innovation/Ramos/Agria) - Tout venant, vrac, min.60%, 50mm+,360g/5kg PSE - Export GB - Prix départ HTVA	N-C	N-C

SYNAGRA

30/06/2015

Céréales/Blé tendre(€/t)		
standard	N-C	N-C
panifiable min 11,5/35/76/220	N-C	N-C
Céréales/Maïs(€/t)		
indigène	163	(160)
humidité 30%	N-C	N-C
plus ou moins €/t/% humidité	N-C	N-C
Céréales/Escourgeon fourrager(€/t)		
	N-C	N-C

MAT. PREMIÈRES - ALIM. BÉTAIL

Corn Gluten feed(€/1000kg)		
22% - prix vrac - HTVA	218	(218)
Luzerne déshydratée(€/1000kg)		
16%, pellets 6mm - prix vrac - HTVA	213	(213)
Manioc(€/1000kg)		
prix vrac - HTVA	N-C	N-C
Mélasse de canne à sucre(€/1000kg)		
prix vrac - HTVA	219	(219)
Pulpe de betterave déshydratée(€/1000kg)		
pellets 8mm - prix vrac - HTVA	207	(207)
Tourteaux de Colza(€/1000kg)		
extraction - 34% - prix vrac - HTVA	291	(299)
Tourteaux de lin, plaquette(€/t)		
pression - 40% - prix vrac - HTVA	372	(372)
Tourteaux de soja 48%, pellets(€/1000kg)		
extraction - 43% - prix vrac - HTVA	419	(402)
Tourteaux de soja 48%, pellets(€/1000kg)		
extraction - 49% - prix vrac - HTVA	435	(421)
Tourteaux de soja 48%, pellets(€/1000kg)		
48% - OGM contrôlé - prix vrac - HTVA	433	(423)
Tourteaux de soja 48%, pellets(€/1000kg)		
extraction - 44% - prix vrac - HTVA	405	(391)
Tourteaux de Tournesol(€/1000kg)		
extraction - 28% - prix vrac - HTVA	294	(289)

MARCHÉ DE CHICAGO

17/07/2015

Unité : $/boisseau

	Éch.	Ouv.	+Haut	+Bas
Blé	**09/2015**	567.5	574	561.5
Maïs	**09/2015**	430.25	438.75	428.25
Soja	**08/2015**	1027.25	1038.25	1015.25

Pleinchamp
HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE

• CHAUSSÉE DE NAMUR, 47 - B-5030 GEMBLOUX
• TÉL. : 081/60.00.60 • FAX: 081/60.04.46
• E-MAIL: pleinchamp@fwa.be

Organe de presse hebdomadaire de la Fédération Wallonne de l'Agriculture

Rédaction : Bernard Kersten, Marie-France Vienne
Abonnement : Martine Dewez - **Editeur responsable**: Yvan Hayez, secrétaire général - **Tirage** : 22.500 exemplaires distribués dans toutes les fermes de Wallonie - **Imprimerie**: Corelio - Grand-Bigard - **Prépress**: Proximag

FÉDÉRATION DES JEUNES AGRICULTEURS (FJA)

DIMANCHE 26 JUILLET

FJA CONDROZ-LIEGEOIS: Concours de Meilleur Juge BBB, dès 18h30, chez Anne et Benoît Mahoux, Route de Givet 49 à 4560 Pailhe. (voir encart)

VENDREDI 31 JUILLET

FJA AUBEL: Concours de Meilleur Juge PN, dès 19h30, Ferme NICOLAYE, Route d'Hagelstein à 4880 Aubel. (voir encart)

SAMEDI 1 AOUT

FJA AUBEL: Blind Test et soirée animés par DJ COMX, dès 20h, Ferme NICOLAYE, Route d'Hagelstein à 4880 Aubel. (voir encart)

DIMANCHE 2 AOUT

FJA AUBEL: Découverte du monde rural pour petits et grands; Marché du terroir avec présence de producteurs et artisans locaux; Animations diverses : promenade en calèche, stands didactiques, animaux de ferme et de basse-cour... Machines ancêtres, Ferme NICOLAYE, Route d'Hagelstein à 4880 Aubel. (Voir encart)

FJA ANDENNE: Concours de Meilleur Juge BBB, dès 19h, chez Louis-Joseph et Nadine Lamontagne, Chemin de Morogne 2 à 4500 Ben-Ahin (Solières). (Voir encart)

FJA HOUFFALIZE-VIELSALM: Concours de Meilleur Juge BBB, dès 19h, chez Joël Gaspar (Elevage du Jardin), Rogery 3 à 6670 Gouvy. (voir encart)

SAMEDI 8 AOUT

FJA PROVINCE DE LIEGE: Concours de Meilleur Juge PN, dès 19h30, chez Jean-Louis Neuville, Rue des Marcadènes à 4990 Lierneux.

DIMANCHE 9 AOUT

FJA BASTOGNE: Concours de Meilleur Juge BBB, dès 18h30, chez Pierre, Marie-Paule et Adrien Annet, Marvie 104 à 6600 Bastogne.

DIMANCHE 16 AOUT

FJA ROCHEFORT: Concours de Meilleur Juge BBB, dès 19h, à la Ferme Billy, Rue des Courses 11 A à 5580 Forzée.

DIMANCHE 23 AOUT

FJA GEMBLOUX: Concours de Meilleur Juge BBB, dès 19h, chez Stéphane et Françoise Vandecandelaere, Rue du Try d'Aulade 1 à 5032 Bossière.

SAMEDI 19 AOUT

FJA RECHAIN-HERVE: Concours de Meilleur Juge PN, dès 19h30, chez Michel Delhez, Rue en Wez 11 à 4650 Herve.

DIMANCHE 30 AOUT

FJA PHILIPPEVILLE: Concours de Meilleur Juge BBB, dès 19h, aux Ets Agrifem avec l'Elevage des Trèfles Pauly-Lechat-Frans, Rue de Villers 21 à 5630 Daussois.

FJA BEAUMONT: Concours de Meilleur Juge BBB, dès 19h, chez Robert et Mickael Guiot, Rue de Vergnies1 à 6500 Barbençon.

UNION DES AGRICULTRICES WALLONNES (UAW)

SAMEDI 25 JUILLET

UAW JODOIGNE: Action "Sensibilisation Agriculture" dans le cadre du Beau Vélo de Ravel à Jodoigne: rendez-vous au Hall Baudouin à partir de 10H00. Bienvenue à tous pour faire partie de l'équipe «Bande de Félaits à Vélo!» Apportez votre vélo et votre bonne humeur, nous vous offrirons les Tee-shirt et casquettes bande de Félait. Renseignement et inscription chez MG Decoster: 010/81 24 02 ou decoster.paris@skynet.be

VENDREDI 24 AU LUNDI 27 JUILLET

UAW NATIONALE: FOIRE DE LIBRAMONT Bienvenue au stand!

LUNDI 27 JUILLET

UAW PROVINCE BRABANT: Organisation d'un autocar pour la Foire de Libramont. Arrêt à Jodoigne - Thorembais - Walhain. Info chez MG Decoster 010/81 24 02 - Marc Decoster 0475/81 04 15 ou decoster.paris@skynet.be

MERCREDI 26 AOUT

UAW PROVINCE BRABANT: Journée familiale à Pairi-Daiza Départ: 8H00 Thorembais St Trond parking Okay - 8H45 Nivelles Nord au pied de la E19 Borne 06 - La Tournette. Retour de Pairi Daiza : au car pour 18H15. PAF 40€ adultes et enfants de +12ans - 35€ enfant de 3 à 11ans - 13€ enfants de moins 3ans. Inscriptions obligatoires avant le 16 août chez Geneviève Dumonceau 0491/73 73 34.

SAMEDI 29 AOUT

UAW MOUSCRON PERUWELZ TOURNAI: Journée de détente dans le Nord Départ à 9H0 de Tournai Expo. Visite d'une distillerie de genièvre à Wambrechies. Dîner puis circuit en tramway. Visite guidée du Vieux Lille. Temps libre et souper libre à la grande place. Retour à Tournai vers 21H00. PAF (car, dîner, visite) 60€ à verser sur le compte UAW Mouscron BE44 1030 1610 9445. Places limitées, inscriptions chez Catherine Liagre 0473/43 30 47 avant le 20 août.

DIMANCHE 30 AOUT

UAW ATH ET UAW FRASNES: Balade à vélo. Détails suivront.

DIVERS

SAMEDI 25 JUILLET

LENS: voyage en bus du Comice à la Foire de Libramont. PAF 15 € à virer sur le compte BE49 1031 0867 9171 après réservation au 0478/651.573, avant le 20 juillet.

SAMEDI 1 & DIMANCHE 2 AOUT

CERFONTAINE: de 9h à 22h, site du vieux Moulin, 24ème édition de la Foire verte de l'Eau d'Heure. Entrée gratuite. Info www.la-foire-verte.be

SAMEDI 15 & DIMANCHE 16 AOUT

BURDINNE: 19ème weekend «Pain Bière Fromage» organisé par le Parc naturel des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne. Info www.burdinale-mehaigne.be

LA FJA DU CONDROZ-LIÉGEOIS
a le plaisir de vous inviter à leur
CONCOURS DE MEILLEUR JUGE ET DE LA MEILLEURE AGRICULTRICE
LE DIMANCHE 26 JUILLET 2015
Chez Anne et Benoît Mahoux – « Elevage de Centfontaine »
Route de Givet 49 à 4560 Pailhe.
A partir de 18h30: inscriptions CMJ et CMA.
Remise des résultats des concours
lors de la soirée animée par Sono DAX
La FJA décline toute responsabilité en cas de pertes, vols ou accidents

LA FJA D'ANDENNE
est heureuse de vous inviter à son
CONCOURS DE MEILLEUR JUGE ET DE LA MEILLEURE AGRICULTRICE
LE DIMANCHE 2 AOÛT 2015
Chez Louis-Joseph et Nadine Lamontagne -Vandepitte et leurs filles, Chemin de Morogne 2 à 4500 Ben-Ahin (Solières). 12h:assiette saucisse/brochette (15€adulte - 10€/enfant). Réservations souhaitées pour le 26/07 au plus tard auprès de Devillers Adrien (0474/46.24.14) ou Lamontagne Charline (0478/83.13.30). Durant tout l'après-midi: animations. A partir de 19h: CMJ avec l'élevage du chemin de Morogne et CMA. A partir de 22h: soirée animée par Sono Skau et remise des résultats des concours. La FJA décline toute responsabilité en cas de pertes, vols ou accidents.

LA FJA D'AUBEL
a le plaisir de vous inviter à son
CONCOURS DE MEILLEUR JUGE PN
LE VENDREDI 31 JUILLET 2015
Dès 19h30, à la Ferme NICOLAYE, Route d'Hagelstein à 4880 Aubel.
LE SAMEDI 1ER AOUT 2015
Soirée Blind Test animée par DJ COMX, dès 20h.
LE DIMANCHE 2 AOUT 2015
Découverte du monde rural pour petits et grands ; Marché du terroir avec présence de producteurs et artisans locaux ; Animations diverses : promenade en calèche, stands didactiques, animaux de ferme et de basse-cour, Machines ancêtres.

LA FJA D'HOUFFALIZE-VIELSALM
a le plaisir de vous inviter à son
CONCOURS DE MEILLEUR JUGE BBB
LE DIMANCHE 2 AOÛT 2015
Chez Monsieur Joël GASPAR – « Elevage du Jardin », Rogery 3 à 6670 Gouvy.
Dès 19h, inscriptions CMJ et CMA
Remise des résultats pendant la soirée animée.
Parcours Fléché et petite restauration

FENDT CLAAS AMAZONE Kverneland POTTINGER LUCAS

ACTION TOTAL AGRI
Action promotionnelle sur la gamme de produits Fuel Eco.
Cadeau offert à partir 200L*
*Renseignement (Mickaël 0476/89.14.29)

Foire de LIBRAMONT
24 > 27 juillet

CONTACT SUR LA FOIRE :
JOSE DANNEELS : 0475/733.769
STEPHANE DANNEELS : 0473/472.703
ALINE DANNEELS : 0473/716.750

DANNEELS SBA ECAUSSINNES
+32 (0)67 444 578 • info@danneels-sba.be
DANNEELS SBA BEAUMONT
+32 (0)71 588 658 • beaumont@danneels-sba.be

DANNEELS S.B.A.

www.danneels-sba.be

KONGSKILDE SIEENI RECORD ATTEMA franquet GÖWEIL MONOSEM GIANT Nilfisk ALTO Einböck

99988545/1014 crt

deBRY S.A.
Quincaillerie - Service - Outillage
Porte de garage sectionnelle
Allée des Artisans 1 - Zoning de Biron - 5590 Ciney
Tél.: 083/21.75.65 - Fax: 083/21.75.66 - Mail: info@debrysa.be - Web: www.debrysa.be

KÄRCHER
Husqvarna
Dealer officiel : vente & réparation
Derrière le Marché Couvert de CINEY !

CONDITIONS SPÉCIALES LIBRAMONT
STAND 36-05
Nombreuses promotions sur notre stand
MATÉRIEL D'ÉLEVAGE, D'ÉTABLE & D'ÉCURIE
VÊTEMENTS PROFESSIONNELS
CLÔTURES ÉLECTRIQUES
ÉQUIPEMENT VÉTÉRINAIRE
Miniatures AGRICOLES
Prelent
ETS TERWAGNE.be
VOTRE PARTENAIRE EN ÉLEVAGE
Tél. : 083 21 57 57 • www.terwagne.be

Libramont
Nous sommes tous des enfants de la Terre
20 CADEAUX À GAGNER CHAQUE JOUR !
JOSKIN

NE RATEZ PAS LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS
RENDEZ-VOUS À LA BOUTIQUE STAND 08.02

COUPON - CONCOURS
Du 24 au 27 juillet 2015
Nombreux prix à gagner. 2 tirages/jour (13 h et 16 h) - 10 gagnants par tirage.
À découper, compléter en majuscules et déposer dans l'urne sur le stand JOSKIN n° 08.02.
Nom : ..... Prénom : .....
Rue : ..... n° : .....
CP : ..... Commune : .....
GSM : ..... Tél : .....
• Chaque participant ne pourra gagner qu'une seule fois sur toute la durée de la foire.
• Seuls les coupons entièrement complétés seront validés.
• Les gagnants non présents lors du tirage seront avertis par sms juste après le tirage.

MATERIEL

Nettoyage caillebotis à la machine ou à la main, machine gratuit. Bientôt machine pour nettoyage tapis de nid. Prix fixe. 0468/104.307 (419)

Tractoren + onderd. occasie Case IH 20-200 pk Case International dealer Jo Smeets Moelingen. www.smeetsservice.com 0475/548.791 (556)

A v. benne Brimont 12T; pirouette Pottinger 6 toupies; mélangeuse 13m3; Bobcat 543; Weidemann 2070CX; Case 956 XL et 624; désileuse pailleuse Jeulin; Case 788 à pneu; pièces pour Inter 955. 0472/494.916 (702)

A v. cse cessation arracheuse pdt Gossens 2 rangs; bascule à bétail bon état. 0475/933.582 (742)

A v. ventilateur étable 1m30 jamais servi province Lux 500 Eur. 0497/179.814 (761)

A v. cause cessation presse IH 425D; tonneau à eau 4500L avec abreuvoir et pompe de remplissage; rouleau de prairie 2m de large; épandeur Agrimat type 45; semoir Vicon sur roue 3m de herse en Z; refroidissseur à lait 850L. 0477/235.217 (773)

A v. faucheuse conditionneuse Pottinger extra dry 230 année 2007 en état de marche. 0471/685.298 (801)

A v. petite andaineuse Kuhn bas prix région Tournai. 0479/291.891 (802)

A v. cause cessation faneuse Krone type KW672 peu servie; andaineur Krone type 3.80/4-2012 Vario; 2 mangeoires râtelier galvanisées sur roue; bac à eau galvanisé sur roue; van 2 bêtes Aceko 2 tonnes et treuil; bac galvanisé porté au relevage. 080/418.695 0497/436.440 (774)

Nettoyage étables spécialisé pour poule pondeuses, étables pr bovins & chevaux. Prix fixe. 0468/104.307 (420)

A v. tracteur pelle Case 580F occasion rétro extensible 4 godets fourche à palettes en ordre de marche petites réparations 8000 Eur. 0497/354.061 (788)

A v. grue Longinotti CL15 béquilles hydrauliques grappins bac très bon état; épandeur Brimont 6T. 0472/606.968 (779)

A v. four au bois 12 pains marque Pieters. 071/598.462 (796)

MATERIEL (CHERCHE)

Cherche tracteurs Fiat série 90, 80, 66, Ford 4 et 6 cyl, MF série 100, 200, 300, 500, 600, JD série 100, NH série 40, L, TL, TS, M, TM avec bte méca, + série G et 70. M-B NH 1530 à 1550S, 8060 à 8080, TC56, Laverda 4 & 5 secoueurs, ensileuse JD série 6050 et 7000, becs Kemper. 0496/387.222 – 011/376.073

awouters.export@gmail.com (274)

Cherche toutes machines agricoles occasion: tracteurs, moiss-batt, presses, charrues, semoirs, etc. 0048 501456753 (310)

Cherche pièces de carros-serie et cabine Fendt 106S. 0474/635.144 (750)

Cherche petits cardans prise de force d'occasion + clôture électrique. 0476/370.797 (803)

Cherche andaineur Krone KS 3.45/3.80 4 roues 10-12 râteaux en état de marche. 063/577.563 0478/727.994 (804)

AUTRES VEHICULES

Achète Toyota Land Cruiser BJ 40-42-45 état indifférent-pour pièces/à restaurer. 065/623.923 0476/283.237 (687)

BOVINS

A v. 18 génisses Salers bio 10 pleines et 8 de 15 mois. Association Herin. 0496/266.364 après 20h (789)

A v. jeunes taureaux Limousin I4 bio bonnes origines braves. 0476/870.458 0479/297.005 (780)

TOUT LE MATERIEL D'ELEVAGE!

LIBRAMONT 2015 - STAND 34.13

Ouvert le lundi et le vendredi 8h - 12h et 13h - 18h | Autres jours sur rendez-vous

AGRO P.E.S. Rue de Houisse 22 - 5590 CINEY-ACHENE 0475/26 48 70

VAN DER VEN
PROFESSIONEEL IN VLOERTECHNIEK

SOLS SYNTHETIQUES
pour la salle de traite
en 3 couches
antidérapant
aussi en rénovation
entre deux traites

MURS
peinture à base d'époxy
sur murs cimentés
ou dalles préfabriquées

RENOVATION
MANGEOIRES USEES

Pour plus d'informations:
VAN DER VEN WALLONIE
Luc CORSTJENS
0486/33.15.96
e-mail: luc.corstjens@skynet.be

99985663/0509 plc jht

LEMKEN DIECI JOHN DEERE POTTINGER
TOUSSAINT
5330 ASSESSE
Tél: 00 32 83 65 53 15
www.ets-toussaint.be

* 1 MB JD T550 6m10 450h 2008
* 1 MB JD 2266 6m10 2383 h
* 1 JD 5720 powerquad 5250h 2004
* 1 JD 8530 ILS 6350 h
* 1 JD 6920 TLS HCS rel av 6400h 2007
* 1 JD 6920 TLS rel av 5300 h 2004
* 1 JD 6920 TLS + susp cab 6400 h 2003
* 1 chargeur JD 651 + bac croco
* 1 andaineur Pöttinger 4m60 2013
* 1 faneuse 8 toupies Krone 8.51-8
* 1 faneuse 6 toupies Pöttinger 6m90 2013
* 2 faucheuses-cond. JD 331 2013
* 1 faucheuse-condition. Kuhn FC283
* 1 presse balles rondes JD 990 (12.000 b)
* 1 presse balles rondes Claas Variant 260
* 1 combiné Lemken 3m Démo
* 1 déchaumeur Lemken Karat 3m neuf
* 1 Lemken Karat 5 m semi-porté démo
* 1 herse canadienne 6m repliage hydr.
* 1 crokillette 5m40

SWA sa
A vendre, compte propre et client :

Tracteurs / Moissonneuses
JD 7930 (250cv) / 5600h / '09
JD 6820 (135cv) / 11000h / '03
JD 6810 (125cv) chargeur / 14000h / '00
JD 6810 (125cv) / '98
Case-IH 845 (80 cv) 2RM / 6500h / '91

Fenaison
Faneuse **Pöttinger Hit 8.91** / 8 rotors / **Neuf**
Andaineur **Kuhn GA4121GM** / 1 rotor / '00
Andaineur **Kuhn GA7822** / 2 rotors / '06
Andaineur **Kuhn GA8121** / 2 rotors / '09
Bouleuse **JD 864** / couteaux / 6000b. / '11
Bouleuse **JD 864** / couteaux / 4500b. / '11
Bouleuse **JD 580** / ficelle / '98
Autoch. **Pöttinger Jumbo 6610L Combi** / '10
Autoch. **Schuitemaker Rapide 185** / '09

Cultures
Herse rotative **Agram RA3001** / 3m / '07
Distrib. engrais **Bogballe** / 2200L 15m / 99

Manutention / Transport
Valet de ferme **Giant D337T** / 33 ch / stock
Télescop. **Caterpillar TH336** / 3.200 h / '12
Minipelle **JCB 8025** / 1700h / '07
Plateau semi-porté **SWA** / 10m / 22t / **Neuf**
Porte-container **Bigab 12-15** / '06

Elevage
DésileuseTrioliet **Masterkam** / 3 pts
Distributrice **Silo-Farmer R0120** / 10m³ / 04

Forestier
Remorque forestière + grue **Kesla 12T** / 11

SWA sa
rue du Poteau, 21 / 6950 Harsin
Tél. : 084/21.01.97 / 0471/27.23.25

RENDEZ-NOUS VISITE À LIBRAMONT ET PROFITEZ DE NOS PROMOTIONS DE L'ÉTÉ.

- Promotions été sur tous nos modèles
- Financement de 0,3% sur 3 ans sur nos tracteurs de stock
- Atelier GPS sur le stand (1 session en matinée et 1 l'après-midi en français et en néerlandais)

CNH INDUSTRIAL CAPITAL

NEW HOLLAND AGRICULTURE

IRON MAN vd Kerkenhofstede

bbci
BELGIAN // BLUE // CATTLE // INTERNATIONAL

VOUS PRÉSENTE
4 NOUVEAUX TAUREAUX

WILMOTS du Falgi

GAMME VARIÉE

RAMAGE des Alleines

FACILITÉ D'UTILISATION

ASTON d'Embise

SUPER FÉCONDITÉ

La fécondité est un facteur important pour la rentabilité de votre exploitation. Savez-vous qu'une vache coûte plus de 2,5€ par jour si elle n'est pas gestante ?

Les paillettes BBCI sont réputées pour avoir la meilleure fécondité du marché !!

Libramont
Nous sommes tous des enfants de la Terre

Stand 33H-2·18

www.bbci.be -- info@bbci.be -- 065 33 87 72

A v. génisses HF Pie N ou Pie R pleines ou vêlées libres IBR de l'Allemagne et génisses de 3-20 mois pour l'élevage ou transplantation d'embryons inscrit ou NI statut I4, brunes suisses et Fleckvieh. 0476/457.347 (044)

A v. génisses pleines Simmental pures et croisées PN, jeunes taureaux pour saillie origine IA st I3. 0497/179.814 (760)

A v. Limousin 5 tx de saillie de 16 mois inscrits calmes + 1 adulte + génisses +/- 1 an bio. Beguin D 0472/690.008 (765)

A v. en Limousin génisses prêtes pr saillie + taureaux 18-23 mois élevage Du Vivrou Assoc Annet J et P 0476/705.176 0477/522.437 (766)

A v. taureaux PR HF origine IA I4 de 18 et 20 mois région 080. 0499/135.135 (792)

A v. t BBB 17m ind 7 t fait la saillie I3 BVD nég Herdbook région Liège. 0495/309.178 (783)

A v. tx PNH Mccutchen 15 mois mère 15008L 3,67mg 3,35prot plusieurs primipares +-40L I3. 087/554.129 (791)

A v. taureau Pie Noir de 2 ans convient pour troupeau de vaches région Marche. 0497/388.814(794)

A v. taureaux BBB saillie I4 en prairie non inscrits mais origines connues Juan, Germinal rég 080. 0477/681.753 (795)

A v. cause consanguinité taureau croisé 4,5 ans veaux visibles I3. 0497/388.108 (797)

AUTRES ANIMAUX

Poule pondeuse bio très belle région 067 3 euros/pièce 10+1. 0476/404.929 (785)

A v. poules pondeuses 3 Eur/p 10+1 sur commande. 0476/651.514 (787)

A donner contre bons soins Malinois mâle 1 an passeport pédigrée St-Hubert; Jack Russel rég Hannut. 0473/634.252 (793)

A v. paons bleu par couple éjointes 1 an 80 Eur. 068/542.304 (799)

FOURRAGES

A v. paille et foin livrés Belg & GDL. 0032 498501568 (001)

A v. drêches de brasserie. Préat Montignies-le Til. Agréation GMP 04-047 uniquement présent en Belgique. 0475/439.671 (056)

A v. 350m3 d'ensilage d'herbe préfané; 500T de fumier de bovin région Visé. 0475/539.956 (790)

A v. 350T de maïs+ ballots préfanés presque secs. 0476/331.357 (726)

A v. boules de maïs petits ballots de foin, paille région Somme-Leuze. 0478/240.397 (769)

A v. 12 boules foin; remorque pour chiens Beaumont. 071/588.119 (800)

IMMOBILIER

Ch fmette ou maison non attenante max 10km axe Nivelles-Binche. Il faut 3 ch bur gar jard sit calme max 375000 Eur. www.clubimmobilier 02/366.94.96 (715)

EMPLOIS

Ancien agriculteur représentant, il me reste 2 journées libres par semaine, que me proposez-vous? 0478/312.149 (757)

Ch personne motivée pour alimenter et surveiller biométhanisation avantage si permis G et C+E 5340 Gesves. 0498/290.346 (778)

DIVERS

A v. meuble vitrine charm nouv bronz table chaise chêne. 0479/510.781 (798)

Importateur Benelux
CarbiLam
La solution contre l'usure
GSM: 0474/63.68.84 - Fax: 071/65.51.85
Une durée de vie de 4 à 10 fois supérieure !
PRÉSENT À LIBRAMONT STAND 0805

Importateur du carbure en Belgique
E-mail: infocarbilam@gmail.com • www.agricarb.fr
1530-15 crt

! UNE LARGE GAMME À VOTRE SERVICE !
- dents de herse rotative
- grattoirs de rouleau
- socs & ailerons déchaumage
- pièces pour charrue
- socs & lame de décompacteur
- sabots de semoirs
- ...
+ de 900 produits au carbure à vous proposer

SCRL AGRIGNIA
9 rue J.B Joannes 4253 DARION
☎ 019/58 87 41 - 0475/28 36 49
Occasion
Smaragd 3m80 fixe
Rouleau à pneu 3m pr herse rotative
Déchaumeurs Agrinia 1 x 4m50 avec dents Vibroflex, 1 x 5m, 1 x 6m
Bennes. Delaplace 16T – artisanale 3T
Semoir Accord 2m50 à disque rampe Rotec
Canadienne Albert 5m
Big Steeno 3m50 17 dents
Dutzi 2m50 avec packer
Rouleau cambridge Väderstad 6,2m semi-porté
Croskillette dble rangée Ø 300, 3m10 large
Matériel neuf de stock
- Herse rotative Frandent 3m roul au choix
- Egalsol Rapid frontal 3m
- Croskillettes articulée 3m 1 et 2 rangées
- Broyeur 3m Omarv
- Benne Fillion 18T essieu suiveur
TOUT POUR LE TRAVAIL DU SOL

AGRI-EXPORTS
Jean-Louis TANS propose
Tracteurs
CASE Puma CVX225 rel. av 2010
Fendt 933 Profi 5583 h rel av 2009
JD 6420 TLS 3536 h !!! 2003
JD 6630 TLS + HCS 4750 h 2007
JD 6820 TLS 4850 h 2004
JD 7530 TLS + HCS 50k rel a 2007
JD 7930 ILS 4154 h 2007
JD 6150R TLS + HCS rel av 2013
JD 6210R TLS + HCS rel av 2012
McCORMICK MTX150 2012
JD masse 900 kg d'origine
Moissonneuses
CLAAS 108 SL Maxi 5m10 1992
CLAAS 202 Mega APS 4m50 1993
épardilleur Lexion 440-450-460 neuf
tél. 071/85 47 85
www.agri-exports.com

Pièces de rechange toutes marques livrées

Guidage - Autoguidage
Gestion des tronçons
Agriculture de précision
AGRI VAUX
Pol Braine: 0474 97 40 54
G. Moniquet: 0473 71 50 76
polbraine@skynet.be

PRÉSENT sur le stand Massey Ferguson à LIBRAMONT
1530-16 crt
GENIN AGRICOLE sa
071/71.10.20 Chaussée de Charleroi, 100c - 5070 FOSSES-LA-VILLE
Bernard Genin: 0475/79.83.87
Olivier Gérard: 0478/32.53.34
www.genin-agricole.com
MASSEY FERGUSON

LIBRAMONT STAND 07.02
HydroAgri
sprl Henrion et fils
Route de la Tour, 45 - 6800 LIBRAMONT-CHEVIGNY
www.hydroagri.be - Tél. 0495/50.39.84 - 061/25.55.37

Constructeur de véhicules agricoles avec PVA
Bétaillères ras-de-sol de 5 à 9m
Plateau 2 et 4 roues

1530-19 crt

Pour une pub dans
pub@fwa.be
ou Bernard Kersten
au 081 60 00 60
Pleinchamp

NOUVEAU
Green Europe
Votre spécialiste en traitement de lisier et odeurs
Foire de Libramont 24 - 27 juillet 2015
Stand Distrifarm 39.05

Green Europe
Air & Water treatment
info@green-europe.eu
www.green-europe.eu

ÉLEVAGES PORCIN - OVIN
L'élevage intensif des porcs, les batteries de volailles, ... constitue une source importante de production de dérivés d'ammoniaque, mercaptan et autres substances malodorantes.
Ces nuisances créent un stress important pour le bétail, le personnel y travaillant et un désagrément pour les riverains.
De plus, elles entrainent la corrosion des structures métalliques, des installations électriques et des bétons.
Green Europe dispose d'une gamme de technologies BlueWater® Farm constituée d'enzymes et de bactéries qui stimule la prolifération bactérienne souvent inoculée par les traitements sanitaires. L'application en poudre et sachet hydrosoluble est aisée par dispersion dans les zones à ensemencer.
Green Europe propose une gamme de technologies GreenAir® Farm destinée à inhiber les odeurs générées dans les halls d'élevage intensif. Au travers de son application l'index journalier de croissance est augmenté de 10 à 13%, le taux de mortalité est réduit considérablement.

DÉCOMPOSITION DU LISIER
La collecte et l'épandage des lisiers sont primordiaux dans le cadre d'une activité d'élevage.
Cependant, les nuisances olfactives dans le confort de vie pour le bétail, du temps de gestion de pompage, l'odeur dégagée lors de l'épandage sont des facteurs contraignants.
Green Europe dispose d'une gamme de technologies BlueWater® Manure constituée d'enzymes et de protéines naturelles renouvelables qui agissent comme des catalyseurs et transforment la matière organique en molécules de plus petites tailles. Ces molécules sont directement solubles dans l'eau et donc assimilables par les protéines.
L'activité bactérienne, nécessaire dans la dégradation de la matière organique, en est accélérée.
BlueWater® Manure accélère le démarrage du processus biologique, améliore la digestion biologique des déjections d'origine animale, réduit les coûts d'entretien et de drainage des fosses à lisier, décompose les solides et réduit la teneur en matière organique plus fluide, atténue les odeurs et consomme l'ammoniaque, amplifie l'effet fertilisant du lisier directement assimilable par les végétaux.

Partenaire du groupe Green Chemicals
GREEN EUROPE LUX sàrl
Rue de l'Industrie 20 L-8399 Windhof - Luxembourg
+352 27 39 44 1 +352 691 53 73 40
GREEN EUROPE sprl
Rue Sterpigny 7 B-6673 Gouvy - Belgium
+32 (0) 80 51 10 24 +32 (0) 475 53 73 40

Reproductions de plaques G

(même fabricant que la plaque officielle délivrée par la D.I.V.)

Panneaux de signalisation

(100% conformes aux nouvelles normes belges)

sur **www.fwa.be**

CONDITIONS SPÉCIALES pour les membres de la FWA

PROMO Gilibert & Rauch distributeur d'engrais & benne de stock

Nous sommes à la foire de Libramont aux stands de Matermaco & Distritech !

MASSEY FERGUSON · FELLA · RAUCH

DESTOCKAGE

AGRI-CLERMONT

Tracteurs – Tondeuses - Téléscopiques

Bureau 0476/392558 • Service pièces 0477/968787 • Atelier 0477/968782

Réparation - Location – Vente de matériel agricole & horticole

***A votre service entre Beaumont, Mariembourg et Chimay** • info@agri-clermont.be*

1530-23/3015/SHT

Réponse bureau du journal

Il arrive dans certaines petites annonces qu'au lieu d'un numéro de téléphone, vous trouviez la mention "Réponse au bureau du journal" ou "écrire au bureau du journal" ou encore les abréviations "RBJ" ou "EBJ". Si vous souhaitez répondre à une telle annonce, adressez votre courrier à PleinChamp en faisant clairement figurer sur l'enveloppe la mention "réponse à l'annonce n° ....".

Nous la transmettrons alors -sans l'ouvrir- à l'auteur de l'annonce

Evacuez vos pneus de silos

voiture • camion • tracteur

Prix à la tonne suivant diamètre

Containeur grand volume

T. 0495/60.25.32

1528-13jsht

VÉHICULES À L'ARRÊT? ÉVITEZ LA MORT PRÉMATURÉE DE VOS BATTERIES !

Le chargeur et maintien de charge « le plus facile d'utilisation » au monde !

SYMOENS André SPRL

Rue de Carnalle 133 - 6200 Chatelet

Tél. 071/851358 - Fax 071/853730 - GSM 0475/678283

Enlèvement d'huile de vidange avec certificat

1529-01pk29jsht

JOHN DEERE 1,60m 4x4 800H

PNEUS NEUFS ET D'OCCASIONS

RAILS ET PIQUETS D'AUTOROUTE

BILLES DE CHEMIN DE FER

PULVERISATEUR HOLDER 850L

NEUVES & OCCASIONS STOCK++

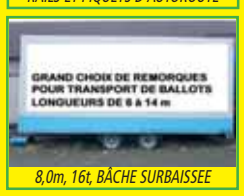

8,0m, 16t, BÂCHE SURBAISSEE

7,5m, 20t, PNEUS BALLONS,BÂCHES COUL

7,5m, 30t, BENNE BASCULANTE

9,0m, 24t, COFFRE+PORTE LATERALE

7,2m, 20t, HAYON ARRIERE

DIVERS PLATEAUX POUR BALLOTS

NIEMEYER RO212 + CONDITIONNEUR

FELLA SM 215 + CONDITIONNEUR

PNEUS 435/50R19,5 + 385/60R22,5

CHISEL INTERNATIONAL 55 9 DENTS

NIEMEYER RS420-D ANDAINEUR 4,50m

FAHR KH22 FANEUSE 2 TOUPIES

PRESSE IH 440 TRES BON ETAT

LANDSBERG 3130,30m³,33 COUTEAUX

ARMOIRE PHYTO 200x95x55

FENDT 311 LSA + CHARGEUR

VICON SEMOIR TRAINE 4T

GRUE+PLATEAU A TRANSFORMER

50 ANS Liquidation totale cause cessation. Commerce à remettre

Ets Georges MOOR *Néreth,26 4837 BAELEN (Liège) Tel: 087/88.11.67 E40 Sortie 38*

1526-09/2615/SHT

A v. pour compte clients & propre

Tracteurs

JD 2650	80 ch	6040 h	94
JD 3350	100 ch	12000h	87
JD 5055 E	55 ch		neuf
JD 5080 GF (fruitier)	80 ch	59 h	13
JD 5615 F (fruitier)	90 ch	3000 h	04
JD 6420 + chargeur	110 ch	8500 h	02
JD 6630	135 ch	5350 h	08
JD 6820 TLS	140 ch	7800 h	03
JD 6920	150 ch		
JD 7230R TLS	230 ch	2475 h	12
JD 7430 TLS	180 ch	6555 h	08
JD 7530 TLS	200 ch	7634 h	08
JD 7700	150 ch	12423h	94
JD 7830 TLS	220 ch	6123 h	09
JD 7930TLS	230 ch	4015 h	08
JD 8310	230 ch	9565 h	01
Landini 13000	120 ch	7377 h	82

Moissonneuses-batteuses

JD 2058	4,8m	1750 h	94
JD S690	9,2m	930 h	12
JD T560	5,5m	2689 h	09
JD T660 démo	6,7m	0 h	14
JD T670	7,6m	1267 h	08
JD 5680	4m		
Laverda 3750	4,2m	1967 h	82

Presses

Krone 890 (80 x 90)	10
Claas 2200 (120 x 70)	03
MF 2270 (120 x 90) demo	14
MF 187 (120 x 90)	03
MF 187 avec broyeur (120 x 90)	99
Rivière Casalis 80/80	95

Bennes

Fillion Fibenne 180 18 T	03
Fillion 24000 20 T	11
Ova 3 essieux 24 T	88
Joskin 8000 TR 27 3 essieux	14
Macer 18 T 2 essieux	05
Huret 16 T 2 essieux	96

Déchaumeurs

Bic Jadin 8m	00
Horsch Terrano semi-porté 6,70m	02

LOCATION : Köckerling 5m à disques

JOHN DEERE · JOSKIN · KUHN

CUYCKENS

rue Roi Albert, 1a - 4280 CRAS-AVERNAS

Tél. 019/51 37 38 - fax 019/51 08 58

www.cuyckens.com

sales@cuyckens.com

Pleinchamp HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE — **Votre petite annonce dans toutes les fermes de Wallonie** — FWA

Remplissez LISIBLEMENT cette grille (une case par lettre, une case vide entre chaque mot). Evitez les abréviations incompréhensibles).

Rubrique :

	Forfait
3 lignes	6 €
	7,50 €
	9,00 €
	10,50 €
	12,00 €
	13,50 €

Par ligne supplémentaire 1,50 €

cadre + 1,50 €

Montant ..... €

Nombre de parution(s): X ..... €

Réponse au bureau du journal 4,00 €

Facture 2,50 €

Total : €

Nom : ..... Prénom : .....

Rue : ..... n° .....

Code postal : ..... Localité : .....

Téléphone : .....

TVA (si facture) : ..... Date et signature : .....

Comment payer?

Anticipativement:

- par chèque joint à l'annonce (les chèques sont toujours acceptés). Pas de pièces de monnaie dans les envois.
- par virement libellé au compte: Iban BE66 1030 1188 0043 - Bic: NICABEBB (joindre la preuve de paiement)

A envoyer à: PLEIN CHAMP

(Petites Annonces)

Chaussée de Namur 47 - 5030 GEMBLOUX

Le bœuf, délicieux, sain et écologique par nature !

L'effet bœuf : telle est l'appellation de la campagne de promotion sur la viande bovine que lance l'Apaq-W. Trois dépliants vont présenter au public les atouts alimentaires, gastronomiques et environnementaux de la viande de bœuf.

D'où viennent les goûts uniques du bœuf ? Comment l'élevage bovin wallon contribue-t-il à la diversité des paysages et au stockage de carbone ? Pourquoi la viande bovine est-elle particulièrement riche en nutriments ? Alors que la viande est de plus en souvent critiquée, il était grand temps pour l'Apaq-W de tenter de remettre les pendules à l'heure. Sa vaste campagne de promotion sur la viande bovine débutera officiellement à la Foire agricole de Libramont, avec une animation au stand 72.01.

Trois nouveaux dépliants d'information sur la viande bovine, ses aspects alimentaires (source de protéines, zinc, fer et phosphore), gastronomiques (recettes, astuces, conseils, accords parfaits) et environnementaux (atout charme, diversité et écosystème équilibré) seront disponibles à l'intention du grand public. Voici l'essentiel de leur contenu.

Le bœuf délicieux par nature

Dès notre plus tendre enfance, le plaisir gustatif participe à la construction de notre identité: il associe le bon plat au bon moment et contribue au développement de notre personnalité. Et dans le cas de la viande de bœuf, une question qui nous monte aux lèvres: "d'où lui vient son goût unique" ?

Pour être parfaitement exacts, nous devrions parler de ses goûts uniques tant la viande bovine offre l'embarras du choix. Les vaches, boeufs, génisses et taureaux possèdent chacun leurs particularités gustatives. En Belgique, on mange essentiellement du taurillon. La viande de veaux, elle, est tendre et rosée. La viande bovine a donc la délicieuse particularité de conjuguer "unique" au pluriel.

Le dépliant consacré à la gastronomie livre quelques astucieux conseils de chefs pour la cuire: comment préserver sa tendreté et sa saveur ? Comment donner aux plats mijotés plus de texture et de goût ? Comment éviter qu'elle ne perde son jus à cuisson ? Comment savourer un rôti bien tendre ? ... Le tout agrémenté de conseils relatifs aux temps de cuisson et aux accords du bœuf (épices, condiments, légumes...)

Le bœuf, sain par nature

La viande de boeuf est une excellente source de phosphore, le deuxième minéral le plus abondant de l'organisme après le calcium. Le phosphore joue un rôle essentiel dans la formation et le maintien de la santé des os et des dents. De plus, il participe aussi à la croissance et à la régénérescence des tissus. Par portion de 100g, le boeuf se retrouve en deuxième position sur le podium des meilleures sources de phosphore.

La viande bovine est aussi en mesure de couvrir naturellement les besoins quotidiens en protéines, zinc et fer indispensables et en bonnes proportions en plus d'être particulièrement bien assimilé par le corps humain. La viande est d'ailleurs une des meilleures sources de protéines de haute valeur biologique.

En plus de former et renouveler nos cellules, les protéines boostent le tonus pour rester en forme toute la journée. Le zinc joue un rôle capital dans les fonctions de l'organisme, telles que l'immunité et la croissance. Le fer, lui, est indispensable à la formation des globules rouges chargés du transport de l'oxygène dans le sang.

Enfin, la viande de boeuf complète son riche tableau avec un exceptionnel apport de vitamine PP, B6 et B12.

Dans le cas précis du Blanc-Bleu belge, on pourrait, à première vue, penser que c'est une viande grasse, alors que c'est exactement le contraire. Le BBB est extrêmement musclé mais léger dans l'assiette. Un filet pur est d'ailleurs aussi maigre que du blanc de poulet.

Certains aliments dits « light » contiennent parfois jusqu'à 10 fois plus de graisse que la viande de boeuf

Le bœuf, écologique par nature

Qui dit boeufs dit prairies pour les nourrir. Et qui dit prairies dit à la fois stockage de carbone et diversité.

En plus des bovins, les prairies belges, abritent de très nombreux petits animaux, insectes et micro-organismes. La combinaison de cette faune avec une flore végétale abondante participe à la biodiversité. De plus, l'élevage bovin installe un cercle naturellement vertueux contribuant à la diversité des paysages grâce à l'entretien des prairies: les animaux broutent une variété d'herbes et de plantes puis fertilisent le sol avec leurs déjections. Cela crée un écosystème équilibré.

Cet espace est propice à la biodiversité et joue un rôle majeur dans le stockage du carbone participant ainsi efficacement à la réduction de l'effet de serre. En effet, alors que l'herbe des prairies utilise le dioxyde de carbone de l'air (CO_2), l'énergie solaire et l'eau pour croître, c'est-à-dire le processus naturel de la photosynthèse, le carbone s'accumule dans les tissus végétaux puis dans le sol quand les plantes meurent.

C'est pour cette raison que l'on dit que le sol des prairies stocke du carbone (en moyenne 275 kg par hectare et par an !). Ce stockage contribue à compenser la déjà faible émission de gaz à effet de serre issue de l'activité d'élevage. Car contrairement aux idées reçues, le secteur agricole, qui occupe pourtant près de la moitié de la surface en Wallonie, ne contribue qu'à hauteur de 10% des émissions de gaz à effet de serre.

Au final, la fameuse pluie « bien de chez nous» n'a pas que des inconvénients: elle permet la croissance des herbages qui alimentent nos bovins et hydratent ainsi nos élevages extensifs de manière naturelle. Grâce à notre météo, il n'y a aucun gaspillage de ressource: l'agriculture ne représente que 1% des prélèvements d'eau. Aussi, dans les régions ne présentant qu'un faible potentiel de cultures, on ne peut que se réjouir de la complicité entre la pluie et nos verts pâturages: un beau mariage qui nourrit nos sols et nos bovins. C'est d'ailleurs pour ça qu'en Wallonie, on ne déforeste pas: nos bovins sont de véritables tondeuses naturelles qui transforment les pâturages non consommables par l'homme en protéines de haute valeur biologique. Ils consomment aussi des sous-produits d'industrie agroalimentaire qui, sans cela, seraient des déchets coûteux à éliminer, comme les pulpes de betterave sucrières, les drêches de brasserie, etc.

Le boeuf est donc bien un atout environnemental indéniable. Il fait partie intégrante du phénomène de renouvellement de la diversité de ces paysages qui font depuis toujours le charme de nos régions. C'est sans doute pour cette raison qu'il est autant apprécié dans la nature que dans l'assiette !

L'allaitement automatique…

Vous y pensez ?

La MAMY Tronic® allie les avantages du mode d'allaitement naturel au pis avec un contrôle, un suivi de l'évolution des veaux et une maîtrise des coûts.

Cette technique exclusive de distribution de deux poudres de lait différentes permet d'optimiser la performance et la rentabilité de votre élevage.

Plus d'infos sur **www.mamylac.be**
ou appelez-nous au **+32 (0)80/ 33 98 40**

Nouveauté ?
rendez-nous visite à
Libramont (stand 93-07)

Mamylac… des solutions techniques pour que l'élevage de vos veaux soit un plaisir.

NÉCROLOGIE

Remerciements

Par un geste, une parole, votre présence,
vos fleurs, votre empathie, vos prières,
vous avez marqué votre soutien et réconforté
tous les membres de la famille
lors du décès de

Madame Jean Barbier
née Anne-Maria BESOMBES

Christian et Nicole BARBIER-BROGNEZ,
Etienne et Béatrice BARBIER-DEPIENNE,
Jean et Anne DUMORTIER-BARBIER,
Jean-Philippe et Françoise BARBIER-VANDENSCHRICK,
Didier et Michèle COMTE-BARBIER,
ses enfants ;
Ses petits-enfants et beaux-enfants,
ses arrière-petits-enfants, ses neveux et nièces,
Son frère, ses beau-frère et belles-sœurs
et familles apparentées.

Encore un grand merci à tous.